



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Vallorbe*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

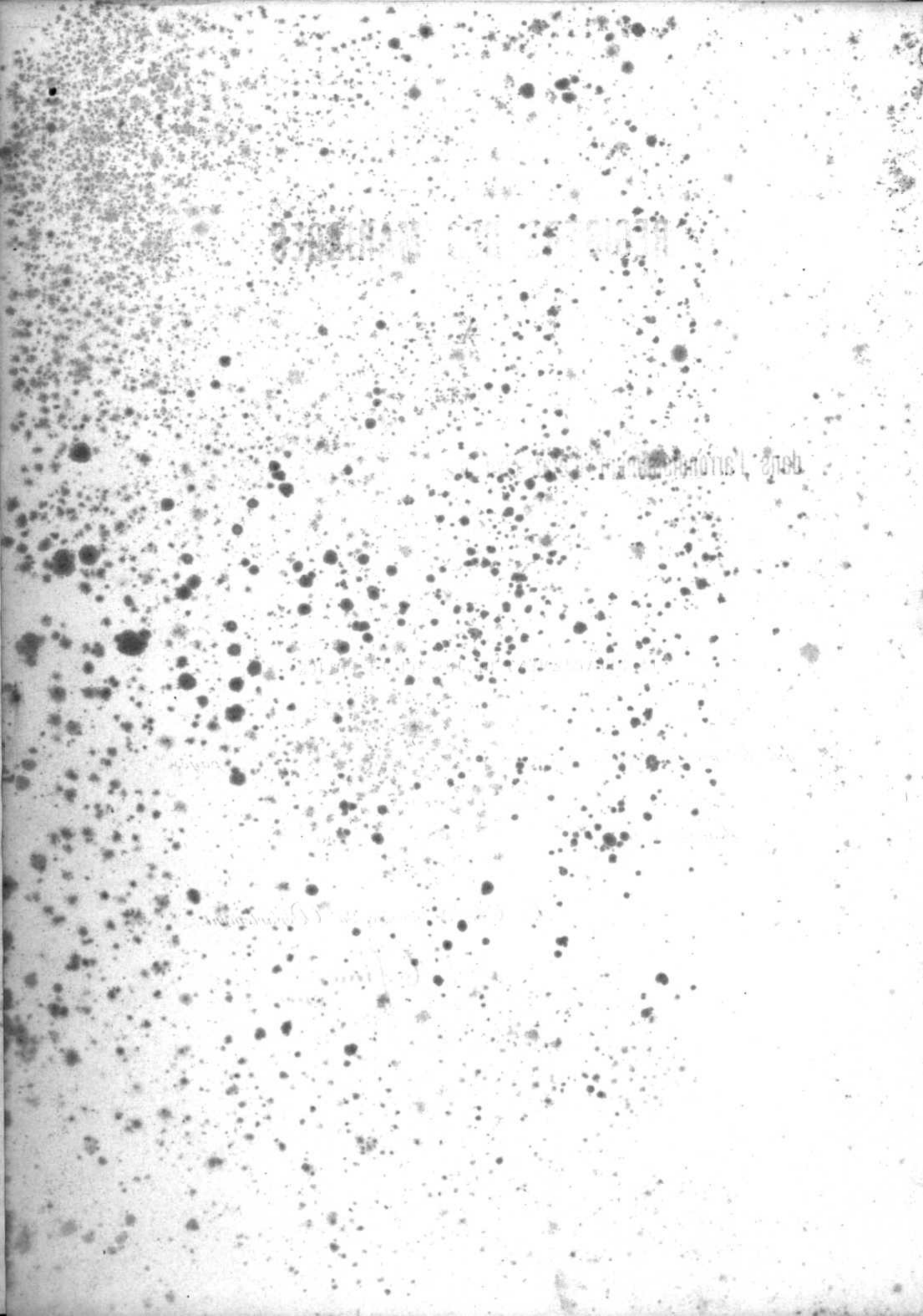
que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *21 janvier* 1903.

Le Chef de service du Département,

J. H. Fiaux
secr.





Ce volume fait suite à un précédent dont les inscriptions vont du N° 1 de l'année 1876 au N° 28 de l'année 1903. Ce que nous certifions
 Vallorbe le 31 décembre 1903
 L'officier de l'état-civil de Vallorbe: M. Chaulmonte



Registre des mariages A.

Folio 1

N° 29

Fantini et Carminati

Aujourd'hui huit ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~ ~~deux~~ ~~vingt~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~trois~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

1° Fantini Giacomo Battista, journalier
de Brembilla (Bergame, Italie) domicilié à Vallorbe
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à Brembilla le dix août mil huit cent septante deux
 fils de Fantini Gio Battista, décédé
 et de Maria née Musitelli à Brembilla

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° Carminati Santine Florine Marie, juvéniste
de Saint Egreve (Sère France) domiciliée à Vallorbe
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Saint Egreve le cinq avril mil huit cent huitante quatre
 fille de Carminati Pierre
 et de Margdelaine née Tésenti à S. Egreve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le trois octobre, à Brembilla
les dix huit et vingt cinq octobre et à S. Egreve les treize et vingt
décembre mil neuf cent trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Signatures des époux :
 Le déclarant ne sachant pas écrire
 a apposé sa marque habituelle consistant
 en une croix. L'officier de l'état-civil
Maria Fantini M. Chaulmonte

Signatures des témoins :

Julien Gabet Vallorbe
Emuel Gabet Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie
 d'Etat.

L'officier de l'état civil :

M. Chaulmonte

N°

Aujourd'hui le N° 29 à la page est celui ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ de la dernière inscription par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

Nom et profession de l'époux:

1^o faite dans l'année 1903. Ses deux doubles du présent

Lieu d'origine et de domicile:

de registre sont conformes. Ce domicilié à que nous certifions

Etat civil:

Vallorbe le 31 décembre 1903

L'officier de l'Etat-civil de Vallorbe:

Lieu et date de la naissance:

née à



Noms, profession et

filis de

domicile des parents:

et de Un double a été remis le 10 janvier 1904 à l'autorité

Nom et profession de l'épouse:

2^o cantonale en exécution de l'Art. 2 de la loi

Lieu d'origine et de domicile:

Vallorbe le 10 janvier 1904 domiciliée à

Etat civil:

L'officier de l'Etat-civil de Vallorbe



Lieu et date de la naissance:

née à

le 13 janvier 1904

mil huit cent

Noms, profession et

filie de

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1
30

Loup et Lourrier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le Conseil d'Etat a ordonné le 23 février 1904 que l'acte de mariage ci-contre soit rectifié dans le sens suivant :

a) qu'au nom de Christinel, attribué par erreur à la mère de l'époux soit substitué celui de Christinat.

b) qu'au prénom Joséphine, attribué par erreur à la mère de l'épouse, soit substitué celui de Josephine.

c) que les mots : à Montmagny, le 2 janvier 1904 et déclaration du maire et officier de l'état-civil de Malbuisson, du 20 janvier 1904, portant que la publication n'est pas nécessaire dans cette localité, omis, soient ajoutés aux lieux des publications.

Inscrit ensuite d'une communication du Département de Justice et Police Vallorbe le 26 février 1904

Officier de l'état-civil

Mr. Chauhinontep

Aujourd'hui vingt trois janvier ~~mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Loup Frédéric agriculteur.

de Montmagny domicilié à Givins.

célibataire

né à Montmagny le vingt un juillet ~~mil huit cent soixante un~~

fil de Daniel Frédéric Loup. Teicite'

et de Jeanne Charlotte née Christinel sa veuve

2° Lourrier Maria Emilie sans profession

de Malbuisson Doubs, domiciliée à La Ferrière sous Jougne

Célibataire

née à Malbuisson le vingt huit ~~mil huit cent septante un~~

fille de Alfred Lourrier sieur

et de Florence Joséphine née Gaudet, sa femme

Les publications ont eu lieu à Givins le un janvier mille neuf

cent quatre et à Jougne le trois et six janvier
mille neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de
l'officier d'état-civil.
de Givins.

Communiqué : aux off. d'état-civil

à Givins, à Cottard Bellerive et
à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Loup Frédéric
Maria Loup

Signatures des témoins :

E. Lardon
J. Roy

per L'officier de l'état civil :

E. Martin

N^o 2Besson et BertholetAujourd'hui quinze avril ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^{er} Besson Auguste, scieur

Lieu d'origine et de domicile:

de Bofflens domicilié à Vallorbe

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Gutry le vingt-un décembre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Besson Eugène, journalier

domicile des parents:

et de Rosalie née Daccord à Vallorbe

Nom et profession de l'épouse:

2^e Bertholet Jeanne Julie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Rougemont domiciliée à Vallorbe

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Bea (la Forêt) le cinq décembre mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Bertholet Louis Félix, scieur

domicile des parents:

et de Louise Sylvie Fanny Sophie née Cornioley

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt-un mars, àBofflens et Rougemont le vingt-deux mars mil neuf
cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Cours extraits de naissance

Signatures des époux:

Besson AugusteBesson Jeanne

Signatures des témoins:

Alexandre Hochstetler au DayBesson Jules Vallorbe

Communiqué: aux off. d'état-civil

à Romainmôtier et à Rougemont

L'officier de l'état civil:

M. Chaulmonte

N^o 3

Berolo et Ciana

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril

~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Berolo Giuseppe, maçon

de Bellano (Como, Italie) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Bellano le premier novembre mil huit cent septante-huit

fils de Berolo Domenico, maçon

et de Fiorita née D'Agostini domiciliés à Barcis (Italie)

2^o Ciana Emma Louise, ménagère

de Envy (Vaud) domiciliée à Croy

célibataire

née à Brothonnieres le vingt-sept août mil huit cent quatre vingt trois

fille de Ciana Gaudenzio, entrepreneur

et de Thérèse née Guarnori, sa femme domiciliés à Croy.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt-cinq, à Croy et à Envy

le vingt-six février et à Orizzano les vingt et vingt-sept mars mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Berolo Giuseppe

Berolo Emma

Signatures des témoins :

Matthey François Vallorbe
Brocetto Giuseppe Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat et à l'officier d'Etat civil à Romannétier

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée D. Christen à Romannétier le 15 octobre 1915 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Berolo Giuseppe mentionné ci-contre a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Envy.
Inscrit par ordre du Département de Justice et Police.

L'officier de l'état-civil



Communiqué au Département de Justice et Police.

N^o 4

Rufener et Bertholet née Raymond

Aujourd'hui vingt-deux avril mil neuf cent quatre

Nom et profession de l'époux:

1^{er} Rufener Charles Frédéric, électricien

Lieu d'origine et de domicile:

de Sigriswyl (Berne) domicilié à Vallorbe (au Châtelard)

Etat civil:

veuf de Louise Adéline née Pétermann dès le douze juillet mil-neuf cent un

Lieu et date de la naissance:

né à Entre les Faux (France) le premier novembre mil huit cent cinquante-cinq

Noms, profession et domicile des parents:

fils de Jacob Rufener et de Susanne née Tschau, décédés

Nom et profession de l'épouse:

2^o Bertholet née Raymond Georgine Elise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile:

de Capraz et Rougemont domiciliée à Vallorbe

Etat civil:

veuve de Bertholet Emile Armand dès le onze février mil-neuf cent

Lieu et date de la naissance:

née à Vaulion le trente avril mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et domicile des parents:

filles de Raymond Jean Henri, décédé et de Georgine née Magnemat à Vaulion

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le premier avril, à Rougemont Sigriswyl et Capraz le deux avril mil-neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte mortuaire de Louise Adéline née Pétermann; acte mortuaire de Bertholet Emile Armand. Extraits d'actes du 1^{er} mariage des époux:

Signatures des époux:

Fritz Rufener
Elisa Rufener

Signatures des témoins:

Afred Vallotton Vallorbe
H^{on} Favey Gros Vallorbe

Communiqué: aux off. d'état-civil de Sigriswyl, Romarinmotier et Rougemont

L'officier de l'état civil:

M. Chaulmonte

N° 5
Leuba-Bastillon Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District d'Aigle du 22 janvier 1926, déclaré définitif et exécutoire le 18 février 1926, le mariage suscité ci-contre a été dissous par le divorce

Vallorbe le 1er mars 1926

L'officier de l'état civil

M. Chauvonnay

Aujourd'hui *vingt deux avril* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Leuba-Bastillon William Henri, limeur*

de *Buttes et la Côte aux Fées* domicilié à *Vallorbe*

celibataire, mineur autorisé

né à *Vaulion le vingt-huit juillet* mil huit cent *huitante-cinq*

fil de *Leuba-Bastillon David, électricien*

et de *Amélie Mathilde née Delacretaz, les deux à Vallorbe*

2° *Favre Clémence Marie, horlogère*

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

celibataire, mineure autorisée

née à *Vallorbe le quinze octobre* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Favre David Henri, limeur*

et de *Julie Jenny née Grobet, les deux à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt-cinq mars, à Buttes et Côte aux Fées le vingt six mars mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Autorisation du père de l'époux
Autorisation du père de l'épouse

Signatures des époux :

William Leuba Bastillon

Clémence Leuba Bastillon

Signatures des témoins :

Afred Veillon Villorbe

Henri Favre Grobet Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

Communiqué : aux off. d'Etat-civil
à *Buttes et Côte aux Fées*

N^o 6
Bitter et Grobet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *treize mai*
~~mil huit cent quatre-vingt~~
 mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Ritter Fritz Jean, maréchal*de *Villars Gussy* domicilié à *Vallorbe**célibataire*né à *Pomy le vingt-sept juillet* mil huit cent *huitante*fils de *Ritter Jean, maréchal à Vallorbe*et de *Françoise Caroline Henriette née Doy*2^o *Grobet Eveline Marie, repasseuse*de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe**célibataire*née à *Vallorbe le quatre juillet* mil huit cent *huitante-un*fille de *Grobet Jules Louis, employé C. F. F. à Vallorbe*et de *Louise Julie née Matthey*Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt trois avril* et à *Villars Gussy le vingt quatre avril mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'extrait de naissance de l'époux

Signatures des époux:

*Fritz Ritter**Eveline Ritter*

Signatures des témoins:

*Grobet Loy Vallorbe**François Bonjour Vallorbe*Communiqué: à l'offi^r d'état-civil à*La Sarraz*

L'officier de l'état civil:

M. Chalmont

N° 1
Faire et Parriaux

Aujourd'hui *treize mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

Nom et profession de l'époux :

1° *Faire Jules Auguste, employé C. F. F.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Provence* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Yverdon le premier juin* mil huit cent *septante sept*

Noms, profession et

fils de *Faire Louis Auguste, agriculteur à Bonvillars*

domicile des parents :

et de *Lina née Dupont, sa femme*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Parriana Marie Emilie Melitine, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jougne (Doubs. France)* domiciliée à *aux Lavins (Jougne)*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *La Ferrière sous Jougne le vingt juillet* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fille de *Parriaux Amand*

domicile des parents :

et de *Maria née Faire, sa femme, domiciliés aux Lavins*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt trois avril, à Provence le vingt trois avril et à Jougne les vingt quatre avril et premier mai mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Autorisation des père et mère de l'épouse

Signatures des époux :

Jules Faire
Emilie Faire

Signatures des témoins :

Maria Parriaux aux Lavins
M. Schilli, Vallorbe

Communiqué : à la *Chancellerie*
d'état et à l'off. d'état civil à
Provence

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N^o 8
Golay et Graber

Aujourd'hui *dia-neuf mai* _____ mil neuf cent ~~quatre~~ *quatre*
~~mil huit cent quatre vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o *Golay John, cordonnier* _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Cherit* _____ domicilié à *Chez le Maître* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Piquet-Dessous le vingt-six décembre* _____ mil huit cent *soixante quinze* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Golay Charles Lucien, séicé* _____

domicile des parents:

et de *Sophie Adeline née Golay, sa veuve aux Piquet-Dessous* _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Graber Isoline* _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Sigriswyl (Berne)* _____ domiciliée à *La Côte aux Fées* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à *La Côte aux Fées le huit mars* _____ mil huit cent *quatre vingt quatre* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Graber William, horloger à La Côte aux Fées* _____

domicile des parents:

et de *Louise née Bourquin, sa femme* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Brassus, Sentier et à Sigriswyl le*
vingt-huit avril et à La Côte aux Fées le vingt-neuf avril mil
neuf cent quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'off. d'état-civil
du Sentier de célébrer ce mariage
à Vallorbe _____

Signatures des époux:

John Golay
Isoline Golay

Signatures des témoins:

A. M. Aug. Vallat
D. peursing Lo. Romaninotti

Communiqué: *aux off. d'état-civil*
au Sentier, Sigriswyl et Côte aux Fées

L'officier de l'état civil:

M. Chaumont

N° 9
Royer Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet

~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Roy Jules Henri, aiguiseur

de Vallorbe

domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le quatorze janvier

mil huit cent quatre vingt un

fils de Roy Louis Alexis, agriculteur à Vallorbe

et de Ida Louise née Moichot

2^e Goy Alice Milca, tailleur de limes

de Vaulion

domiciliée à Vallorbe

célibataire

née au Creux (Ballaignes) le quatre janvier

mil huit cent quatre vingt deux

fille de Goy Jules Samuel

et de Alice Ida née Bourgeois, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le onze, à Vaulion le douze juin
mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Jules Roy
Alice Roy

Signatures des témoins :

Henri Roulez Vallorbe

A. Magnat Jureur à un tour 15.

Communiqué : à l'offi d'état civil

à Vaulion

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N^o 10*Ecuyer et Martin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Ecuyer Constant Emile, journalier*de *Envy* domicilié à *Vallorbe**célibataire*né à *Sentier le onze mars* mil huit cent *septante-six*fils de *Ecuyer Samuel Emile, décodé*et de *Adeline née Besson à Vallorbe*2^o *Martin Louise Emilie, tailleur de limes*de *Valeyres sous Montagny* domiciliée à *Vallorbe**célibataire*née à *Pomy le quinze août* mil huit cent *septante quatre*fille de *Martin François à Vallorbe*et de *Marie Georgine née Martin*Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le dix-huit à Envy le dix-huit*
à *Valeyres sous Montagny le dix-neuf juin mil neuf cent quatre.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Constant Ecuyer
Louise Ecuyer

Signatures des témoins :

Henri Nicoulay Vallorbe
*Grobety Louis Vallorbe*Communiqué : aux offi. d'état-civil
de *Romainmôtier et Montagny*

L'officier de l'état civil :

M. Chaulmonte

N° 11
Bühlmann, Joho

Aujourd'hui *vingt-trois septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Bühlmann Emile Auguste Frédéric, boulanger*
 de *Schlosswyl (Berne)* domicilié à *Vallorbe*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à *Vallorbe le premier septembre* mil huit cent *septante-six*
 fils de *Bühlmann Frédéric, boulanger à Vallorbe*
 et de *Rose Henriette née Glardon, dévidée*

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° *Joho Berthe, couturière*
 de *Schinznach (Argovie)* domiciliée à *Vallorbe*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à *Sausanne le vingt sept septembre* mil huit cent *septante huit*
 fille de *Jacob Joho, mécanicien à Vallorbe*
 et de *Bertha née Ultrweg*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le trente-un août, à Schlosswyl*
le premier septembre et à Schinznach le deux septembre mil
neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Emile Bühlmann
Berthe Bühlmann

Signatures des témoins :

T. Bühlmann Vallorbe
S. Joho Vallorbe

Communiqué : *aux off. d'état-civil*

à Schlosswyl et Schinznach

L'officier de l'état civil :

M. Chaudmont

N° 12

Petit-Huguenin & Gaffly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre septembre

mil neuf cent quatre
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Petit-Huguenin Georges Auguste, serurier

de Moulthé (Doubs, France) domicilié à Ballaigues

célibataire

né à Croux près Ballaigues le vingt trois juillet mil huit cent quatre vingt

fils de Cléonore Gustave Petit-Huguenin

et de Marie Julie née Baverel

2° Gaffly Marie Angèle Gée

de Jougue (Doubs, France) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à la Ferrière sous Jougue le vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt deux

fille de Léopold Zéphirin Gaffly

et de Marie Lucie née Marchand

Les publications ont eu lieu à Ballaigues et Vallorbe le dix neuf août, à
Jougue et à Moulthé les vingt un et vingt huit août mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'offi d'état-civil
de Ballaigues

Signatures des époux :

Auguste Petit-Huguenin
Angèle Petit-Huguenin

Signatures des témoins :

J. Petit-Huguenin le Croux
L. Gaffly VallorbeCommuniqué : à la Chancellerie d'état
et à l'offi d'état-civil de Ballaigues.

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N^o 13
Valle & Schrader

Aujourd'hui *vingt sept septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o *Valle Giuseppe Clemente Amadio, cordonnier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Folgaria (Autriche)* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Folgaria (Ferrada) le dix avril* mil huit cent *soixante deux*

Noms, profession et

fil de *Valle Gio Battista, décedé*

domicile des parents :

et de *Veronica née Filz, sa veuve à Ferrada*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Schrader Marie Thérèse, juvéniste*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Meinersen (Hanovre)* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Bienne le deux avril* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fille de *feu Schrader Anton Theodor Georg*

domicile des parents :

et de *Lea née Vuille à Vallorbe*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt sept mai, à Folgaria du*
trois au vingt juin et à *Meinersen du dix au vingt cinq juin mil*
neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Valle Joseph
Valle Thérèse

Signatures des témoins :

Geut allouan Vallorbe
A. Montuel-Vallorbe

Communiqué : au Département de

Justice et Police et à la Chancellerie d'Etat

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 14

Merminod & Vautravers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf septembre* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Merminod Louis Alfred, agriculteur* _____

de *Essertines Rolle* _____ domicilié à *Vallorbe* _____

célibataire _____

né à *Vallorbe le quatre novembre* _____ mil huit cent *septante-sept* _____

fil de *Merminod Marc Louis, aiguisier à Vallorbe* _____

et de *Emma Caroline née Vallotton* _____

2^o *Vautravers Rose Albertine, domestique* _____

de *Romairon* _____ domiciliée à *Romairon* _____

célibataire _____

née à *Provence le vingt-un juillet* _____ mil huit cent *quatre vingt trois* _____

fille de *Vautravers Auguste, agriculteur à Romairon* _____

et de *Emilie Constance née Guille* _____

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le dix-neuf, à Essertines et à* _____
Romairon le vingt-deux août mil neuf cent quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Merminod Alfred

Merminod Rose

Signatures des témoins :

Merminod M. Louis Vallorbe

Jules Gröber Gröber Vallorbe

Communiqué : aux offi. d'état-civil

à *Gilly & Champagne* _____

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 15

Matthey & Oberhardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit octobre* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Matthey Henri Jules, garçon de magasin* _____

de *Vallorbe* _____ domicilié à *Vallorbe* _____

célibataire _____

né à *Vallorbe le premier mars* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

fils de *Matthey Auguste Louis* _____

et de *Jenny Elisa Caillens, décédée* _____

2° *Oberhardt Maria, domestique* _____

de *Schüpfen (Berne)* _____ domiciliée à *Aubonne* _____

célibataire _____

née à *Epsach (Berne) le premier décembre* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

fille de *Johann Oberhardt* _____

et de *Maria Jörg* _____

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le sept, à Schüpfen ou à Aubonne le huit septembre mil neuf cent quatre* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Matthey Henri
Matthey Marie

Signatures des témoins :

E. Walloz Vallorbe
C. Wronow Vallorbe

Communiqué : *aux off. d'état civil*

à *Aubonne et Schüpfen* _____

L'officier de l'état civil :

M. Chaulmonte

N° 16

Matthey & Nicoulaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois novembre* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Matthey Henri Charles, limeur* _____de *Vallorbe* _____ domicilié à *Vallorbe* _____*célibataire* _____né à *Vallorbe le premier septembre* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____fils de *Jeannette Françoise Matthey, décédée* _____

et de _____

2° *Nicoulaz Alice Hélène, sans profession* _____des *Clées* _____ domiciliée à *Vallorbe* _____*célibataire* _____née à *Vallorbe le vingt-vingt décembre* mil huit cent *septante-sept* _____fille de *Nicoulaz Jacques Auguste, camionneur à Vallorbe* _____et de *Louise Augustine née Goy* _____Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le quatorze* ^à *aux Clées le* ~~seize~~ *seize* ~~octobre~~ ^{octobre} ~~mil neuf cent quatre~~ _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Matthey Henri
Alice Matthey

Signatures des témoins :

Cowan Fritz Vallorbe
Matthey Samuel Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

Communiqué : à l'offi d'état-civil
à *Romainmôtier* _____

N° 17
Nicoulaz et Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize décembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent quatre}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nicoulaz Henri Louis, limeur*

des *Clées* domicilié à *Vallerbe*

célibataire

né à *Vallerbe le sept août* mil huit cent *septante huit*

fil de *Nicoulaz François Louis, décodé*

et de *Sophie Mariette née Goy, sage-femme à Vallerbe*

2° *Goy Rose Emmeline, tailleuse de limes*

de *Vaulion* domiciliée à *Vallerbe*

célibataire

née au *Bruex rière Ballaigues le vingt quatre août* mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *Goy Jules Samuel*

et de *Alice Ida née Bourgeois, décodés*

Les publications ont eu lieu à *Vallerbe le dix huit, à Vaulion le dix neuf*
et aux Clées le vingt novembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Henri Nicoulaz

Rose Nicoulaz

Signatures des témoins :

Nicoulaz Eugène à Vallerbe

Blum Louis à Vallerbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

Communiqué : *aus off. d'état-civil*

à Romarinmôtier et Vaulion

N° 18

Lanquetin, Matthey

Aujourd'hui seize décembre mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Lanquetin Joseph Auguste, limier

Lieu d'origine et de domicile :

des Gorgevilles (Doubs. France) domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le premier octobre mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fil de Lanquetin Jules, employé retraité à Saint-Yllie (France)

domicile des parents :

et de Virginie Aglaé née Deniset à Vallorbe

Nom et profession de l'épouse :

2° Matthey Alice Louise, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le vingt-trois décembre mil huit cent huitante-vingt

Noms, profession et

filles de Matthey Jules François Jérémie, forgeron

domicile des parents :

et de Annette Georgette née Crivod, à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-huit novembre 1904

Gorgevilles les vingt-et-vingt-sept novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Lanquetin Auguste
Lanquetin Alice

Signatures des témoins :

Bruner Louis à Vallorbe
Mionoz Eugène à Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat

L'officier de l'état civil :

M. Chauvronte

N° 19
Pasquier et Villiger

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent quatre
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Pasquier Emile Joseph, scieur
de Le Pasquier (Fribourg) domicilié à Chêne-Montreux
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à La Tour de Tréme le vingt-trois mars — mil huit cent quatre-vingt-un
fils de Placide Nicolas Prothais Pasquier, cordonnier à La Tour de Tréme
et de Marie Félicité née Chardonnens, sœur

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Villiger Marie Célestine, ménagère
de Fribli (Lucerne) domiciliée à Chêne
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Châtel (St-Lavie) le vingt-sept septembre — mil huit cent quatre-vingt-un
fille de Jacob Villiger, cultivateur
et de Elisabeth née Martonnet, domiciliés à Châtel (St-Lavie)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fribli le vingt octobre, à Le Pasquier
le quatorze octobre et au Châtelard-Montreux le quinze octobre
mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. d'état-civil
de Montreux

Signatures des époux :

Emile Pasquier
Marie Pasquier

Signatures des témoins :

Julien Ballaman Vallorbe
Et Pélotton Vallorbe

Communiqué : aux off. d'état-civil
à Montreux, Pasquier et Fribli

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N°

Aujourd'hui

~~mil neuf cent~~
mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Le N° 79 à la page 21 est celui de la dernière inscription

Lieu d'origine et de domicile :

de faite dans l'année 1904 domicilié à

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes

Lieu et date de la naissance :

Ce que nous certifions
né à Vallorbe le 31 décembre 1904 mil huit cent

Noms, profession et

filz de l'officier de l'état civil de Vallorbe

domicile des parents :

et de M. Chaulmonte

Nom et profession de l'épouse :

2^e

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Etat civil :

Un double a été remis le 10 janvier 1905 à l'Autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le 10 janvier 1905 mil huit cent

Noms, profession et

fille de l'officier de l'état civil

domicile des parents :

et de M. Chaulmonte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Acte le 2 février 1905
de l'officier de l'état civil
de Vallorbe*

N° 1
 Goy Pitton née Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un janvier ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goy Jules Aldrien, maréchal

de Cherit domicilié au Dieu

célibataire

né au Brassus le quinze mars mil huit cent septante-six

fil de Jules François Goy, domicilié au Brassus

et de Aline Félicie née Meylan

2° Pitton née Rochat Marie Louise Juliette, repasseuse

de Cottens (Vaud) domiciliée au Dieu

veuve de Ferjeux Pitton dès le neuf juin mil neuf cent trois

née au Charbonnières le huit mai mil huit cent septante-cinq

fille de feu Louis Rodolphe Rochat

et de Marie Clotilde née Guyon sa veuve au Charbonnières

Les publications ont eu lieu au Dieu le cinq, au Sentier le six, au Brassus et à Cottens le sept janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'offi d'Etat-civil
du Dieu

Signatures des époux :

Jules Goy
Louise Goy

Signatures des témoins :

Louis Aimé Miribel Vallée
Emile Talbot Talbot

Communiqué : aux offi d'Etat-civil
au Dieu, Sentier et Grancy

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 2

Aubry et Picard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

At moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 2, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant *Picard Louise Marie Bernée* fille de *Picard Marie Victoire Hermance* née le dix-neuf décembre mil-neuf-cent-un à *Montgesoye*, inscrit sous N° 11 dans les registres de l'état-civil de *Montgesoye (Doubs France)*.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le dix mars mil neuf cent cinq *Aubry Léon*

Hermance Aubry

L'officier de l'état-civil

Mr. Chaumontef

Aujourd'hui dix mars

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Aubry Léon, mineur*

de *Saint-Martin du Costre (Seine & Oise. France)* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Saint-Martin du Costre* le vingt-un août mil huit cent soixante-quatre

fils de *Aubry Louis Isidore* à *Saint-Martin du Costre*

et de *Louise Aglaé Victorine* née *Mettelet*, décédée

2° *Picard Marie Victoire Hermance, couturière*

de *Jougne (Doubs France)* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *La Ferrière Jougne* le vingt-deux octobre mil huit cent soixante-dix-huit

fille de *Picard Constant*, cylindreur à *Figeac (Lot France)*

et de *Marie* née *Moroge* à *Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe* le vingt-six janvier, à *Jougne* et à *Saint-Martin du Costre* le vingt-neuf janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Aubry Léon

Hermance Aubry

Signatures des témoins :

Larry Jules Sathorbes

Jules Henry Vallorbes

L'officier de l'état civil :

Mr. Chaumontef

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat et au Département de Justice et Police.

N° 3
Maillefer & Cruan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre mars* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Maillefer Ulysse Fritz, agriculteur*

de *Signerolle & Ballaigues* domicilié au *Vaillard (Signerolle)*

célibataire

né au *Vaillard* le *quatorze juin* mil huit cent *huitante-deux*

fils de *Maillefer Ulysse Jules François, agriculteur*

et de *Françoise née Gueissaz*

2° *Cruan Emmeline Blanche, sans profession*

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Vallorbe* le *vingt-cinq novembre* mil huit cent *huitante-quatre*

fille de *Cruan Gustave Charles, décédé*

et de *Emma Félicie née Jaillet à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe* le *trois mars*, à *Ballaigues* le *trois mars* et à *Signerolle* le *quatre mars* mil neuf cent *cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état-civil de Signerolle

Signatures des époux :

Ulysse Maillefer

Blanche Maillefer

Signatures des témoins :

Edouard Vallorbe
Ernest Cruan Vallorbe

Communiqué : aux off. d'état-civil à *Signerolle & Ballaigues*

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 4

Terriraz et Bugnion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Terriraz John Louis Frédéric, professeur

de Chavornay et l'Albergement — domicilié à Vevey

célibataire

né à Vallorbe le cinq septembre — mil huit cent quatre vingt

fils de Jean François Terriraz, receveur aux douanes

et de Adrienne Elisabeth Matthey, domiciliés à Vallorbe

2° Bugnion Jeanne Louise Elisabeth

de Belmont sur Pully — domiciliée à Chaux de fonds

célibataire

née à Gausanne le vingt-six décembre — mil huit cent quatre vingt un

fille de Philippe Auguste Melchior Bugnion, directeur des moulins

et de Estelle Cecile Mayor, domiciliés à Chaux de fonds

Les publications ont eu lieu à Vevey, Belmont et Chaux de fonds
le vingt-cinq et à Chavornay et l'Albergement le vingt-six février
mil neuf cent cinqAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'offi d'état-civil
de Vevey

Signatures des époux :

Terriraz

Jeanne Terriraz

Signatures des témoins :

Eper à Montevaux

Adda à Vallorbe

Communiqué : aux offi d'état-civil
à Chavornay, Lignierolle, Vevey, Pully
et Chaux de fonds.

L'officier de l'état civil :

M. Chauvaud

N° 5

Michot et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district d'Orléans, du 9 février 1912, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Il a été interdit au mari de se remarier avant un an.

Vallorbe le 12 mai 1912
L'officier de l'état-civil:
M. Chaumont

Aujourd'hui douze mai mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michot Jules Louis, journalier

de Vaulion domicilié à Vallorbe (au Day)

divorcié d'avec Hélène née Curtet dès le vingt janvier mil neuf cent cinq

né à Vaulion le vingt novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Michot Jean Jules Emile David, agriculteur

et de Louise Caroline née Magnenat à Vaulion

2° Rochat Justine Louise, couturière

de Gien domiciliée à Vallorbe, au Day

célibataire

née à Charbonnières le treize avril mil huit cent septante-un

fille de Rochat Isaac Frédéric, décodé

et de Julienne née Rochat, au Day

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Vaulion et au Gien le

premier avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Extrait du jugement de divorce de l'époux.

Signatures des époux :

Jules Michot
Justine Michot

Signatures des témoins :

Martin Meyer Vallorbe
Jules Ruffet Vallorbe

Communiqué : aux off. d'état-civil
à Vaulion et au Gien

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 6
Sueur et TschäppätAujourd'hui quatorze juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Sieur Jules Henri, limier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte-Croix domicilié à Vallorbe

Etat civil :

divorcé d'avec Ernestine née Gamolle dès le six janvier mil-neuf-cent

Lieu et date de la naissance :

né à Moudon le vingt-huit juillet mil huit cent cinquante-neuf

Noms, profession et

fils de Charles Louis Sueur, décédé

domicile des parents :

et de Jeanne Charlotte Henriette née Chauvet, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Tschäppät Elise Louise, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bözingen domiciliée à Biemme, Undergasse

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bözingen le dix-sept mai mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fille de Tschäppät Arnold

domicile des parents :

et de Elisabeth née Bander, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt-cinq, à Biemme-Bözingen et Sainte-Croix le vingt-six juin mil-neuf-cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissance
Extrait de jugement du divorce de l'époux.

Signatures des époux :

Sieur Jules Henri
Elise Sueur.

Signatures des témoins :

Glaudon Camille Vallorbe
Gday Eugène Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

Communiqué : aux off. d'état-civil
à Sainte-Croix et Biemme.

N° 7
Apothélos & Truan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août

~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Apothélos Marius Auguste Henri, boulanger
de Onnens en Corcelles près Concise domicilié à Vallorbe
célibataire

né à Bugy (Vaud) le neuf septembre mil huit cent quatre vingt un
fils de Apothélos Charles Henri à Onnens
et de Aline Fanny née Loy à Ballaigues
2° Truan Jeanne Marthe, négociante
de Vallorbe domiciliée à Vallorbe
célibataire

née à Vallorbe le six juin mil huit cent quatre vingt un
fille de Truan Benjamin Constant, décédé
et de Henriette Jeanette née Maillefer à Vallorbe
Les publications ont eu lieu à Vallorbe le sept, à Corcelles
et Onnens le neuf juillet mil-neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Signatures des époux :

Apothélos Marius
Marthe Apothélos

Signatures des témoins :

Estoppel Paul à Vallorbe
Gros Jules Vallorbe

Communiqué : à l'off: d'état-civil
à Concise

L'officier de l'état civil :

M. Chaudron

N° 8
Byrde et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Byrde Samuel Henri, menuisier

de Château d'Oex domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Gausanne le treize mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Byrde Louis, menuisier à Vallorbe

et de Henriette Louise née Staub, décédée

2° Jaquet Ida Rose, tailleur de limes

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jaquet Jules François, décédé

et de Rosine née Poget à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le seize et à Château d'Oex
le dix-sept août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Signatures des époux :

Byrde Henri

Byrde Ida

Signatures des témoins :

Tout Camille Vallorbe

Mattrey Henri Vallorbe

Communiqué : à l'off. d'Etat-civil
à Château d'Oex

L'officier de l'état civil :

Me. Chauvinot

N° 9
Longet et Joëll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Longet Emile Constant, journalier*
 de *Ormont-dessous* domicilié à *Vallorbe*
célibataire

né à *Ormont-dessous le vingt sept juin* mil huit cent *septante un*
 fils de *Longet David Frédéric*
 et de *Marie Louise née Ogney, décédés*

2° *Joëll Marie Louise, tailleur de limes*
 de *Savigny* domiciliée à *Vallorbe*
célibataire

née à *Bavois le six juin* mil huit cent *huitante quatre*
 fille de *Joëll Charles Auguste*
 et de *Louise née Arniquet, décédés*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le dix-huit, à Savigny et à*
Ormont-dessous le dix neuf août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Longet Constant
Longet Marie

Signatures des témoins :

A. Boillin Vallorbe
Matthy Henri Vallorbe

Communiqué : aux off. d'Ormont-dessous

et Savigny

L'officier de l'état civil :

Mr. Chauvion

N° 10

Jaquet et Poget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par arrêt du 6 mars 1931,
le Tribunal fédéral a déclaré
dissous par le divorce le mariage
désigné ci-contre. Interdiction
est faite au mari de se remarier
pendant un délai d'un an.

Inscrit le 10 avril 1931

L'officier de l'état civil

M. Chaulmont

Communiqué au légal de Justice & Police

Aujourd'hui *trois octobre* ~~mil huit cent quatre vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquet Charles Auguste, typographe*
de *Villars-Beney (Fribourg)* domicilié à *Vallorbe*
célibataire

né à *Buttes le vingt huit juillet* mil huit cent *quatre vingt quatre*
fils de *Jaquet Louis Auguste*
et de *Marie Alphonsine née Leuba, décédée*

2° *Poget Jeanne Marie, pieuiste*
de *Agiez* domiciliée à *Vallorbe*
célibataire

née à *Vallorbe le vingt huit décembre* mil huit cent *quatre vingt trois*
fille de *Poget Jules Charles, voiturier*
et de *Marie Louise nie Michot, à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le douze*, à *Botterens le treize*, et
à *Agiez le quatorze septembre mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissance

Signatures des époux :

Charles Jaquet

Jeanne Poget

Signatures des témoins :

G. Messis Vallorbe

A. Ringenbach Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaulmont

Communiqué : aux off. d'état-civil

d' *Agiez* et *Botterens*

N° 11

Pont et Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal d'Orbe
rendu en date du 6 juillet 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 21 septembre 1921
le mariage inscrit ci-contre a été
dissous par le divorce.

Inscrit le 17 octobre 1921

L'officier de l'état civil :

M. Chautron

Communiqué au Doyen de Justice et Police
et à la Chancellerie d'état.

Aujourd'hui *six octobre*

~~mil neuf cent cinq~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pont Camille serrurier*

de *Montzéviller (Meuse-France)* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Montzéviller le vingt cinq juin* mil huit cent *quatre vingt*

fils de *Pont Félix Eugène, employé de chemin de fer à Reims*

et de *Marie Elvire née Henry*

2° *Vallotton Mathilde Marie, tailleuse de laines*

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire, mineure autorisée

née à *Vallorbe le huit octobre* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Vallotton Jules François, décodé*

et de *Marie Louise Bezuchet née Grobet, à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le neuf septembre* et à

Montzéviller le dix septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation du Département
de Justice et Police.*

Signatures des époux :

Pont Camille

Pont Mathilde

Signatures des témoins :

Byede Henri Vallorbe

Jean Sprayus Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie

d'état.

L'officier de l'état civil :

M. Chautron

N° 12
Roy et Guignard

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept octobre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^{er} Roy Edouard, limonier
de Vallorbe domicilié à Vallorbe
célibataire

né à Sigmorolles le vingt cinq septembre mil huit cent septante sept
fils de Roy Lucien François Jérémie, pionnier
et de Louise Odile née Languetin à Vallorbe
2^e Guignard Louise Odile, sans profession
de Vaulion domiciliée à Vallorbe
célibataire

née à Tully le dix sept janvier mil huit cent quatre vingt six
fille de Guignard Samuel Emile, cordonnier
et de Marie Louise née Rossie à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le trente septembre et à
Vaulion le deux octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Consentement du père de l'épouse

Signatures des époux :

Edouard Roy
et Odile Roy

Signatures des témoins :

J. Mesplet Vallorbe
F. Martel Vallorbe

Communiqué : à l'off. d'état-civil

à Vaulion

L'officier de l'état civil :

M. Chanevont

N° 13
Besuchet et Ferreux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besuchet François Louis, électricien

des Glès et de L'Ubergement domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le seize juin mil huit cent soixante dix huit

fils de Besuchet François Louis, bûcheron

et de Nanette Julie née Matthey, à Vallorbe

2° Ferreux Marie Joséphine Hermine, ménagère

de Metabief (Doubs France) domiciliée à Jougne (aux Maillots, Doubs)

célibataire

née au Metabief le vingt neuf août mil huit cent quatre vingt trois

fille de Ferreux Emile Victor, journalier

et de Félicie née Paillard, sa femme (aux Maillots)

Les publications ont eu lieu à Jougne le vingt deux, à Vallorbe le
vingt trois, à L'Ubergement le vingt quatre, aux Glès le vingt cinq
et à Metabief le vingt neuf octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
Autorisation des père et mère de
l'épouse

Communiqué : aux off. d'état civil
de Lignerolle et Romainmôtier en
à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Besuchet Louis

Besuchet Marie

Signatures des témoins :

Carl William Vallorbe

Emile Ferreux (aux Maillots)

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 14

Goy et Chantrens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Goy Auguste Louis, aiguiseur

de Naulion domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Naulion le dix mai mil huit cent septante neuf

fils de Goy Charles Henri, limier

et de Marie Zélie née Guignard, à Vallorbe

2° Chantrens Constance Jeanne Julie, tailleur de limes

de Romainmôtier domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le vingt août mil huit cent quatre vingt trois

fille de Chantrens Henri Louis, limier

et de Adeline Caroline née Glardon, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt octobre, à Naulion et
à Romainmôtier le vingt-un octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Goy Louis

Constance Goy

Signatures des témoins :

G^e Jaquet Vallorbe

Charles Favre Vallorbe

Communiqué : aux offi. d'état civil
de Naulion et Romainmôtier

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 15
Toux et Morattel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Toux Charles Joseph Emile, boisselier

de Chapelle des Bois (France) domicilié au Sentier

célibataire

né à Chapelle des Bois le treize novembre mil huit cent septante-un

fils de Toux Léon Omer, décédé

et de Marie Lucie née Blondeau, décédée

2° Morattel Berthe, couturière

de Sèdeilles (Vaud) domiciliée à Sèdeilles

célibataire

née à Sèdeilles le cinq septembre mil huit cent soixante dix sept

filles de Jean Georges Morattel, agriculteur à Sèdeilles

et de Cécile née Pillet, décédée

Les publications ont eu lieu au Sentier le dix-sept octobre, au Brassus le dix-huit octobre, à Sèdeilles le dix-neuf octobre et à Chapelle des Bois le vingt-deux octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil du Sentier

Communiqué :

Signatures des époux :

Charles Toux

Berthe Toux

Signatures des témoins :

Paul Bernier Aubonne

J. Auguste Goby Lutry

L'officier de l'état civil :

M. Chaudmont

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, dans sa séance du 30 septembre 1947, autorise, en application de l'art 30 du Code civil suisse, M^{me} Berthe Toux, née Morattel, née le 5 septembre 1877 à Sèdeilles, fille de Jean Georges Morattel et de Cécile née Pillet, veuve dès le 6 octobre 1926, du ressortissant français Toux Charles Joseph Emile, originaire par réintégration de Sèdeilles, domiciliée à Chexbres, à changer de nom et à porter à l'avenir celui de "Morattel".

Lutry, le 8 octobre 1947
L'officier de l'état civil : *[Signature]*

N° 16

Auberson et Plistil

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux décembre* mil neuf cent *cinq*
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Auberson Auguste, agriculteur*

de *Chavornay* domicilié à *Vallorbe*
célibataire

né à *Chavornay le vingt trois juin* mil huit cent *quatre vingt deux*

fils de *Auberson Jeanne à Bercher*
et de _____

2° *Plistil Antoinette, tailleurse de limes*

de *Pernstein (Autriche)* domiciliée à *Vallorbe*
célibataire, mineure autorisée

née à *Sainte-Croix le onze mars* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Plistil Gustave, serrurier à Vallorbe*
et de *Eliza née Colomb*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le dix août, à Chavornay le douze*
août et à Pernstein le vingt trois novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Certificat de validité en Autriche
Consentement des père et mère de
l'épouse.

Signatures des époux :

Auberson Auguste
Antoinette Auberson

Signatures des témoins :

David Gallotton Gallotte
Georgette Gallotton Vallorbe

Communiqué : à l'off. d'état-civil
à *Chavornay* et à la *Chancellerie d'état.*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvrontep

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 16 les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant le vouloir légitime :
Auberson Louise Emma fille de
Auberson Auguste et de *Plistil Antoinette*
nés le *six décembre mil neuf cent cinq*
à *Vallorbe* inscrit sous N° 17 dans le
registre de l'état-civil de *Vallorbe*.
Ce qu'attestent les déclarants par
leurs signatures le *vingt-deux décembre*
mil-neuf-cent-cinq.
Auberson Auguste
Antoinette Auberson
L'officier de l'Etat-civil
M. Chauvrontep
Communiqué à l'off. d'état-civil
à *Chavornay*

N° 17
Goulinet & Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Goulinet Léon, mécanicien*

de *Saligny (Allier, France)* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Saligny le onze juillet* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fil de *Goulinet Gilbert, maître-maçon à Saligny*

et de *Marie née Bruet*

2° *Glardon Marie Bertha, tailleuse de limes*

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Vallorbe le vingt-sept septembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

filles de *Glardon Charles Marius, tailleur de limes à Vallorbe*

et de *Elise Fanny née Matthey*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le cinq* et à *Saligny le six*
décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice & Police

Signatures des époux :

Goulinet Léon
Goulinet Marie

Signatures des témoins :

Georges Vallorbe
Blanche Vallorbe

Communiqué : à la *Chancellerie* d'Etat.

L'officier de l'état civil :

Mr. Chauvontep

N°

Aujourd'hui Le 17 à la page 39 est ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~
~~celui de la dernière~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Inscription faite dans l'année 1905

Lieu d'origine et de domicile :

Les deux doubles du présent domicilié à registre sont conformes

Etat civil :

Ce que nous certifions

Vallorbe le 31 décembre 1905

Lieu et date de la naissance :

né à L'officier de l'état civil de ~~mil huit cent~~ Vallorbe:

Noms, profession et

filz de

Me. Chautmontef

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Un double a été remis le 10 janvier 1906 en exécution

Lieu d'origine et de domicile :

de l'Art. 2 de la loi à l'Autorité ~~domiciliée à~~ cantonale.

Etat civil :

Vallorbe le 10 janvier 1906

L'officier de l'état civil:

Lieu et date de la naissance :

née à

~~mil huit cent~~

Noms, profession et

fille de



domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après les fiançailles 1906.
p. t. r. e. p. e. s.
M. Reynaud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Gasolo et Jacquemet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize janvier* ~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gasolo Vincenzo Francesco, manoeuvre*
 de *Pavone-Canavese (Turin, Italie)* domicilié à *Vallorbe*
célibataire

né à *Pavone-Canavese le vingt trois janvier* mil huit cent ~~septante-sept~~
 fils de *Gasolo Giovanni, déicé*
 et de *Teresa Riconda à Pavone-Canavese*

2° *Jacquemet Marie Marguerite Dominique, tailleuse de limes*
 de *Bard (Val d'Aoste, Italie)* domiciliée à *Vallorbe*
célibataire

née à *Vaugrigne (Savoie, France) le trois mars* mil huit cent ~~quatre vingt sept~~
 fille de *Jacquemet Pierre Paul, manoeuvre*
 et de *Célinie Marie née Chabert, domiciliés à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt deux novembre, à Pavone-Canavese* et à *Bard le trois décembre mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Communiqué : à la *Chancellerie* d'Etat

Signatures des époux :

Gasolo Vincent
Gasolo Marie

Signatures des témoins :

Villat Dominico
Fran cesura angelo

L'officier de l'état civil :

M. Chaulmonte

N° 2

Nicoulaz et Truan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mars

mil neuf cent six
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicoulaz Charles Louis, voiturier

des Glèes domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le vingt cinq novembre mil huit cent quatre vingt un

fils de Nicoulaz Jaques Auguste, camionneur

et de Louise Augustine née Goy

2° Truan Eva Juliette, sans profession

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire, mineure autorisée

née à Vallorbe le neuf octobre mil huit cent quatre vingt six

fille de Truan Gustave Charles, dévidé

et de Emma Félicie née Jaillet à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le premier mars et aux Glèes
le trois mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de la mère et du tuteur
de l'épouse

Signatures des époux :

Nicoulaz Charles

Nicoulaz Eva

Signatures des témoins :

Muller Myse Lignerolle

Emile Truan Vallorbe

Communiqué : à l'off. d'état-civil

à Remainmôtier

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

Par jugement du tribunal
du District d'Orbe, du 5 mars
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce
Vallorbe le 28 avril 1912
L'officier de l'état civil :
M. Chaumont

N° 3
Gambelet & Cruan

Aujourd'hui *trente avril*

~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° *Gambelet Aimé, employé C. F. F.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Forel (Cavaux)* domicilié à *Vallorbe (en séjour à Pontarlier)*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Blanches d'Oppey Puidoux* le *die-sept avril* mil huit cent *soixante dix neuf*

Noms, profession et

fils de *Jean Louis Gambelet, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Julie née Bovet, à Puidoux*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cruan Marie Elise, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Vallorbe* le *six avril* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fille de *Alfred Henri Cruan, agriculteur*

domicile :

et de *Caroline Nanette née Cruan à Vallorbe*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe* le *quatorze* à *Forel et Pontarlier* le *quinze* avril mil neuf cent *six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Signatures des époux :

Gambelet Aimé
Gambelet Marie

Signatures des témoins :

Cruan Fritz Vallorbe
La Vallée Vallorbe

Communiqué : à l'off: d'état-civil
 de *Forel* et à la *Chancellerie d'état*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 4

Martin et Schwaar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin

mil neuf cent six
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin Louis, agriculteur

de Sainte-Croix domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le vingt quatre décembre mil huit cent septante-neuf

fils de Martin David Louis

et de Adèle née Matthey, à Vallorbe

2° Schwaar Rose Emmeline, sans profession

de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Ballaigues le dix-sept décembre mil huit cent quatre vingt-un

fille de Schwaar Emile

et de Ernestine Susanne née Campiche, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le onze, à Sainte-Croix le
douze et à Schwarzenegg le quatorze mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Louis Martin

Emmeline Martin

Signatures des témoins :

Blancs à Vallorbe

Matthey Elie à Vallorbe

Communiqué aux off. d'état-civil
de Sainte-Croix et Schwarzenegg

L'officier de l'état civil :

M. Chautmont

N° 5

Stutzmann et Estoppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

C'est par erreur que le nom de famille de l'épouse est écrit Stutzmann c'est Stutzmann qu'il faut lire.

Inscrit ensuite de communication du Département de Justice et Police

L'officier de l'état-civil :

M. Chaubron

Communiqué à l'off. d'état-civil de Thierachern

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stutzmann Léon Louis David, maréchal

de Uebeschi (Berne) domicilié à La Praz

célibataire

né à Gausanne le vingt cinq mai mil huit cent quatre vingt trois

fils de Stutzmann David Jacob, mécanicien à Berens

et de Henriette Jeannette née Clerc

2° Estoppey Louise, cuisinière

de Granges domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le six juin mil huit cent quatre vingt deux

fille de Estoppey Alexandre, maréchal à Vallorbe

et de Fanny Albertine née Richard

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le quatorze, à Thierachern et à Granges le seize juin mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. de l'état civil de Romarinmôtier

Signatures des époux :

Stutzmann Louise Stutzmann

Signatures des témoins :

Estoppey Ouan Vallorbe. Crozier Emile Vallorbe

Communiqué : aux off. d'état-civil de Thierachern, Granges et Romarinmôtier

L'officier de l'état civil :

M. Chaubron

N° 6
Goy et Truan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juillet mil neuf cent six
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Goy Georges Henri, employé C. P. F.

de Vaulion domicilié à Gausanne

célibataire

né à Vallorbe le dix neuf mars mil huit cent quatre vingt un

fils de Goy Auguste Louis, limonier

et de Julie Susanne Marie née Fauconnet à Vallorbe

2° Truan Susanne Emma, sans profession

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le dix juin mil huit cent quatre vingt un

fille de Truan Samuel Louis, agriculteur

et de Marie Rose Sophie née Bullé à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le trois, à Vaulion le quatre
et à Gausanne le sept juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. d'état-civil
de Gausanne

Communiqué : aux off. d'état-civil
de Vaulion et Gausanne

Signatures des époux :

Goy Georges
Goy Emma

Signatures des témoins :

Charles Magnenet Vallorbe
Fauconnet Jules Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 7
 Gyrret et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un août* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent six}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gyrret Samuel Ami, employé C.F.F.*
 de *Trilly* domicilié à *Vallorbe*
célibataire

né à *Gausanne le vingt-un décembre* mil huit cent *quatre vingt un*
 fils de *Gyrret François, décédé*
 et de *Anna Gachet, sa femme*

2° *Jaquet Alice Augustine, tailleuse de limes*
 de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*
célibataire

née à *Vallorbe le quatorze janvier* mil huit cent *quatre vingt cinq*
 fille de *Jaquet Jules François, décédé*
 et de *Rosine née Poget, à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le premier août et à Trilly*
le deux août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Extrait de naissance de l'époux

Communiqué : à l'off. d'état-civil
 à *Romancl*

Signatures des époux :
Gyrret Ami
Gyrret Alice

Signatures des témoins :
Henri Zimmerli à Vallorbe
Mathilde Battley à Vallorbe

L'officier de l'état civil :
M. Chauvont

N° 8

Véz et Ferriraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent six}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Véz Louis Emilien, ingénieur*de *Cheseaux (Vaud)* domicilié à *Baden (Argovie)**célibataire*né à *Gausanne le vingt-un décembre* mil huit cent *septante neuf*fils de *Véz Jean Charles, maréchal*et de *Jenny Henriette Pauline née Mairat à Mézières*2° *Ferriraz Elisabeth Henriette, institutrice*de *Chavornay et l'Abergement* domiciliée à *Vallorbe**célibataire*née à *Vallorbe le trente juin* mil huit cent *quatre vingt trois*fille de *Ferriraz Jean François, receveur aux douanes*et de *Aldrionne Elisabeth née Matthey à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Baden le vingt*, à *Vallorbe le vingt-un*
à *Romanet et Chavornay le vingt deux* et à *l'Abergement*
le vingt trois ~~cent~~ ^{mil neuf cent six}.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état-civil de Baden*Communiqué : aux off. de *Romanet**Signolle, Chavornay et Baden*

Signatures des époux :

*L. Véz**Elisabeth Véz*

Signatures des témoins :

*Jeanne Ferriraz Véz**St Perrin Véz*

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 9
Petit-Huguenin & Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre octobre* mil neuf cent ~~quatre-vingt-~~ *six*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Petit-Huguenin Léon Casimir, chef serrurier*
des Gras (Doubs. France) domicilié à Ballaigues, au Breux
célibataire.

né *aux Gras le six janvier* mil huit cent *soixante-dix*
 fils de *Petit-Huguenin Gustave, batteur de faulx*
 et de *Marie Julie née Baverel, domiciliés à Ballaigues*

2° *Roux Jeanne Marie Valérie, sans profession*
du Frambourg (Doubs. France) domiciliée à Vallorbe, au Breux
célibataire.

née *au Frambourg le dix-sept octobre* mil huit cent *soixante-dix-huit*
 fille de *Roux Charles, employé C. F. F.*
 et de *Maria née Boichard, domiciliés à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Ballaigues et à Vallorbe le treize, au*
Frambourg le quinze et aux Gras le seize septembre mil neuf
cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. d'état-civil de Ballaigues

Communiqué : à la *Charcellerie d'état*
 et à l'*off. d'état-civil à Ballaigues*

Signatures des époux :

Léon Petit-Huguenin
Jeanne Petit-Huguenin

Signatures des témoins :

L. Seriaz Ballaigues
Boichard Louis Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 10
Briod et Uhlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre ~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Briod Gustave, limeur

de Gucens et Forel domicilié à Vallorbe

veuf en 1^{res} noces de Julie Caroline née Magnin des le dix-neuf novembre
mil neuf cent trois

né à Gucens le seize septembre mil huit cent septante-sept

fils de Antoine Adolphe Briod, à Payerne

et de Rosalie née Badoua, décédée

2° Uhlmann Anna, tailleur de linges

de Trüb (Berne) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Bremgarten (Berne) le vingt-deux février mil huit cent huitante-trois

fille de Uhlmann Christian, décédé

et de Susanna née Beutler, à Bremgarten

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le trente août, à Gucens et Forel
et Trüb le premier septembre mil neuf cent sixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cours extraits de naissance
Acte mortuaire de Julie Caroline Magnin

Signatures des époux :

Briod Gustave
Anna Briod

Signatures des témoins :

Aroy Puy Vallorbe
Ulysse Martin VallorbeCommuniqué : aux off. d'état civil
à Gucens et Trüb.

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 11

Décosterd et Besuchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six octobre* ~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Décosterd Lucien, journalier*

de *Essertes près Cron* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Romanet le trente-un août* mil huit cent *quatre vingt trois*

fil de *Décosterd François Henri, agriculteur à Vallorbe*

et de *Henriette Jenny née Girardet, sa femme*

2° *Besuchet Emma Adrienne, tailleur de limes*

de *Clés et de l'Albergement* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire, mineure autorisée

née à *Vallorbe le vingt neuf août* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Besuchet François Louis, bûcheron à Vallorbe*

et de *Nanette Julie née Matthey, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le deux, à Essertes le cinq,*
aux Clés le quatre et à l'Albergement le six octobre mil neuf
cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Autorisation du père de l'épouse

Signatures des époux :

Lucien Décosterd
Emma Décosterd

Signatures des témoins :

Samuel Besuchet Vallorbe
Adèle Besuchet Vallorbe

Communiqué : aux off. d'état civil
à *Cron, Romaninotier et Eguinolte*

L'officier de l'état civil :

M. Chaulmont

N° 12

Vallotton et Jaillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vallotton Marius Alfred, tailleur de limes

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le deux avril mil huit cent quatre vingt trois

fil de Vallotton Alfred Daniel, à Vallorbe

et de Gouise Marie Fanny née Poget, décédée

2° Jaillet Berthe Jeanne Gouise, tailleuse de limes

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire, mineure autorisée

née à Vallorbe le treize novembre mil huit cent quatre vingt six

fille de Jaillet John Alfred, à Vallorbe

et de Rose Marguerite née Gozel, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le douze octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés, en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Consentement du père de l'épouse

Signatures des époux :

Marius Vallotton,
Berthe Vallotton

Signatures des témoins :

Jules Ghardon, Vallorbe,
Grauchamp Vallorbe

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 13
Vallotton et Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize novembre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent six}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vallotton Alexis Théophile, agriculteur*
 de *Vallorbe* domicilié à *Vallorbe (Painboeuf)*
célibataire

né *au Rosay (Vallorbe) le trois juillet* mil huit cent *septante huit*
 fils de *Vallotton Louis Henri, décédé*
 et de *Stiennette Jeannette née Matthey, à Vallorbe*

2° *Goy Anna Julie, pierriste*
 de *Vaulion* domiciliée à *Vaulion*
célibataire

née à *Vaulion le vingt huit mai* mil huit cent *septante cinq*
 fille de *Goy Louis François, agriculteur à Vaulion*
 et de *Anna Louise née Magnenat*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt sept octobre*
 ou à *Vaulion le vingt huit octobre mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Alexis Vallotton

Anna Vallotton

Signatures des témoins :

J Vallotton Vallorbe

A Vallotton Vallorbe

Communiqué : à l'off. d'état-civil à

Vaulion

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 14
Baudat et Francfort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize novembre* ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baudat Emile Constant, électricien*de *Arnex / Orbe* domicilié à *Vallorbe*veuf en 1^{res} noces de *Alice née Féclard* dès le *dix-sept décembre mil neuf cent quatre*né à *Arnex* le *six juin* mil huit cent *septante quatre*fils de *Baudat Constant François, à Eignesolles*et de *Marianne née Wyss, sa femme*2° *Francfort Augustine Marie, tailleuse de laines*de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Vallorbe* le *vingt huit novembre* mil huit cent *quatre vingt deux*fille de *Francfort Louis Charles Jules, forgeron de laines à Vallorbe*et de *Lydie Emilie née Magnenat, sa femme*Les publications ont eu lieu à *Vallorbe* le *vingt quatre octobre* et à *Arnex* le *vingt six octobre* mil neuf cent *six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Acte mortuaire de Alice née Féclard

Communiqué : à l'off. d'état civil
d'Arnex

Signatures des époux :

Emile Baudat
Marie Baudat

Signatures des témoins :

Jules Francfort Vallorbe
Constant Baudat Eignesolles

L'officier de l'état civil :

M. Chauvortet

N° 15
Lassieur & Cruchet

Aujourd'hui vingt novembre ~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Lassieur Charles Daniel, journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bullet domicilié à Vallorbe

Etat civil :

veuf en 1^{res} noces de Marie Elisa née Aguet dès le premier janvier
mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né à La Sarraz le sept juin mil huit cent soixante six

Noms, profession et

filz de Lassieur Henri, maçon à La Sarraz

domicile des parents :

et de Marie Zélie Louise née Guignard

Nom et profession de l'épouse :

2° Cruchet Louise Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Pailly (Vaud) domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Monthod le quinze janvier mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fille de Cruchet Gustave, agriculteur à Siginella

domicile :

et de Julie Nanette née Mermod

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le sept, à Bullet le huit et à Pailly le dix septembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Acte mortuaire de Marie Elisa née
Aguet

Signatures des époux :

Charles Lassieur
Louise Lassieur

Signatures des témoins :

Eugène Gustave Patorbe
Mathieu Emile Patorbe

Communiqué : aux off. d'état civil

à Vuarens et à Bullet

L'officier de l'état civil :

M. Chauvontep

N° 16
Besson et Ferriraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson Jules, charpentier

de Bofflens domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Bofflens le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Besson Eugène, journalier à Vallorbe

et de Rosalie née Daccord, sa femme

2° Ferriraz Henriette Rosine, sans profession

de Chavornay et l'Albergement domiciliée à Rignersolle

célibataire

née à Rignersolle le six janvier mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Ferriraz Jean Louis, tailleur de pierres à Rignersolle

et de Zéline Henriette née Niergard, déçue

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt, à Bofflens et Rignersolle le vingt deux, à l'Albergement le vingt trois et à Chavornay le vingt quatre novembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Besson Jules

Besson Henriette R.

Signatures des témoins :

Goy Albert Vallorbe

Besson Louis Vallorbe

Communiqué : aux off. d'état-civil à

Remaurmottier, Rignersolle et Chavornay

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 17
Nicoulaz et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux décembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent six}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nicoulaz Auguste Alfred, limier*

des *Glèes* domicilié à *Vallorbe*

celibataire

né à *Vaulion le vingt un juin* mil huit cent ~~quatre vingt~~ ^{septante cinq}

fils de *Nicoulaz François Louis*

et de *Sophie Mariette née Goy, décedés*

2° *Jaquier Adrienne Françoise, tailleuse de limes*

de *Dizy* domiciliée à *Vallorbe*

celibataire, mineure autorisée

née à *Vallorbe le vingt un juin* mil huit cent ~~quatre vingt~~ ^{quatre vingt sept}

fille de *Jaquier François, journalier à Cossonay*

et de *Julie Sophie née Matthey*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le sept, à Dizy le neuf et aux Glèes le dix novembre mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Autorisation du père de l'épouse

Signatures des époux :

Nicoulaz Auguste Alfred de François
Nicoulaz Adrienne

Signatures des témoins :

Boyd Laurent Vallorbe
L. Linder Vallorbe

Communiqué : aux off. d'état civil

à *Romainmôtier* et à *la Parraz*

L'officier de l'état civil :

M. Chartron

N° 18

Croccard & Gongchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six décembre* ~~mil neuf cent six~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Croccard Claude, contre maître carrier*de *Sarigny (Vaud)* domicilié à *Vallorbe**célibataire*né à *Oberus (France) le vingt-huit mars* mil huit cent *soixante trois*fils de *Croccard Moïse*et de *Denise née Gay, décédés*2° *Gongchamp Mathilde, sans profession*de *S'Isle* domiciliée à *Vallorbe**célibataire*née à *Villars Bozon le quatre octobre* mil huit cent *soixante six*fille de *Gongchamp Jules Louis*et de *Jeannette née Seewer, décédés*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le huit, à S'Isle le neuf et à Sarigny le onze décembre mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

*Croccard Claude**Mathilde Croccard*

Signatures des témoins :

*Adrien Grobety Vallorbe**Edise Grobety Vallorbe*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

Communiqué : aux off. d'état civil
à *Villars sous Yens* et à *S'Isle*

N° 19
Botta et Musitelli

Aujourd'hui *vingt huit décembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent six}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^{er} *Botta Eugenio Orelia Secondo, gypsiier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bernengo (Novara. Italie)* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Bernengo le vingt trois octobre* mil huit cent ~~quatre~~ *vingt-un*

Noms, profession et

filz de *Botta Antonio, mason à Bernengo*

domicile des parents :

et de *Ceresa née Pasquina*

Nom et profession de l'épouse :

2^e *Musitelli Maria Teresa, tailleuse de limes*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Berbenno (Bergamo. Italie)* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire, mineure autorisée

Lieu et date de la naissance :

née à *Berbenno le onze octobre* mil huit cent *quatre vingt huit*

Noms, profession et

fille de *Musitelli Giacomo, journalier à Vallorbe*

domicile :

et de *Angela née Zois*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt cinq octobre, à Berbenno*
et à *Bernengo le onze novembre mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Eugene Botta

Therese Botta

Signatures des témoins :

M. Roy Vallorbe

E. Vallotton Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat.

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N°

Aujourd'hui

mil neuf cent
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o Le N°19 à la page 59 est celui de la dernière inscription

Lieu d'origine et de domicile :

de faite dans l'année 1906. domicilié à

Etat civil :

Ces deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le 31 décembre 1906 mil huit cent

Noms, profession et

de l'officier de l'état-civil de Vallorbe :

domicile des parents :

et de M. Chaulmorret

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Etat civil :

Un double a été remis à l'Autorité cantonale le 10 janvier 1907 en exécution de l'Art: 2 de la loi.

Lieu et date de la naissance :

née à mil huit cent

Noms, profession et

de Vallorbe le 10 janvier 1907

domicile des parents :

et de l'officier de l'état-civil de Vallorbe :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à M. Chaulmorret

Année le 9 Janvier 1907
L. J. [Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Reymond & Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq janvier* ~~mil neuf cent sept~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reymond Emile Louis, limonier*

de *Vaulion* domicilié à *La Ferrière Jouarre (France)*

célibataire

né à *Éoué (Sarthe France) le onze octobre* mil huit cent ~~quatre vingt quatre~~

fil de *Reymond Henri Louis, contre maître*

et de *Anna Adèle née Reymond, les deux à la Ferrière*

2° *Bourgeois Thérèse Augustine, sans profession*

de *Ballaigues* domiciliée à *Ballaigues*

célibataire

née à *Ballaigues le dix-sept novembre* mil huit cent ~~quatre vingt six~~

filles de *Bourgeois Octave Benjamin, tailleur de burins à Ballaigues*

et de *Adèle Louise Augustine née Blaser, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Ballaigues le premier décembre, à*
Vaulion le premier décembre et à Jouarre le deux décembre mil neuf
cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. d'état civil
de Ballaigues

Signatures des époux :

Reymond Emile
Thérèse Reymond Bourgeois

Signatures des témoins :

Luy. Loder Talbot
Ch. Coussy Ballaigues

Communiqué : aux offi d'état-civil
à *Vaulion, Ballaigues et à la*
Chancellerie d'état.

L'officier de l'état civil :

M. Chauvanont

N° 2

Valotton & Guillemain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux janvier ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Valotton Ernest, employé C. F. F.

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à rièr Boudry le dia août mil huit cent quatre vingt deux

fil de Valotton Jules, en Amérique

et de Fanny née Rey, sa femme à Genève

2° Guillemain Louise, couturière

de Villars-Susy domiciliée à Vallorbe (au Day)

célibataire

née à Signerolle le vingt février mil huit cent quatre vingt six

fille de Guillemain Jules Henri, au Day

et de Marie née Chapuis, sa femme

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le quatre et à Villars Susy le
cinq janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance.

Signatures des époux :

Valotton Ernest

Valotton Louise

Signatures des témoins :

Blanche Vallorbe

F. Guillemin Vallorbe

Communiqué : à l'off. d'état-civil

à La Sarraz

L'officier de l'état civil :

M. Chauvontey

N° 3
 Matthey et Hoehler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matthey Elie Henri Clésien, forgeron de laines

de Vallorbe domicilié à Vallorbe (la Frasse)

célibataire

né à Vallorbe le seize avril mil huit cent septante neuf

fils de Matthey Elie Henri Julien, agriculteur

et de Rosalie Louise née Rochat, domiciliés à Vallorbe (la Frasse)

2° Hoehler Margartha

de Sumiswald domiciliée à Vers chez Piquet (Jougne)

célibataire

née à Minchennylar (Bism) le vingt-un juin mil huit cent huitante-quatre

fille de Hoehler Johann, limeur

et de Anna née Delapraz, domiciliés Vers chez Piquet

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le quatre, à Sumiswald le cinq
 et à Jougne le six janvier mil-neuf-cent-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Matthey Elie

Matthey Margarithe

Signatures des témoins :

Blanches Jules Vallorbe

Martin Louis Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Choulmonet

Communiqué : à l'état civil à
Sumiswald et à la Chancellerie
d'état.

N° 4

Besson et Roy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février ~~mil neuf cent sept~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson Louis, ouvrier C.F.F.de Bofflens domicilié à Vallorbe

celibataire

né à Buttes le dix sept décembre mil huit cent quatre vingt cinqfils de Besson Eugène, journalier à Vallorbeet de Rosalie née Daccord, sa femme2° Roy Marie Rose, taillense de terresde Vallorbe domiciliée à Vallorbe

celibataire

née à Cruy le douze octobre mil huit cent quatre vingt quatrefille de Roy Eugène Frédéric, agriculteur à Vallorbeet de Henriette Lucie Mathilde née Demont, sa femmeLes publications ont eu lieu à Vallorbe le neuf à Bofflens le onze
janvier mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Besson LouisBesson Marie

Signatures des témoins :

Louis Marie VallorbeJules Blanche Vallorbe

Communiqué : à l'état-civil à

Remainvillier

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 5

Desponds & Piccolo

Aujourd'hui *neuf février* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent sept*

Nom et profession de l'époux :

1° *Desponds Louis, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gussy (Vaud)* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Gussy le onze octobre* mil huit cent *huitante-deux*

Noms, profession et

fils de *Desponds Alexandre, agriculteur à Gussy*

domicile des parents :

et de *Gouise Henriette née Bourdat*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Piccolo Hélène, tailleuse de laines*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Valdobbiadene (Trivise - Italie)* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Mutra le vingt-un mai* mil huit cent *huitante-deux*

Noms, profession et

fille de *Piccolo Antonio, dièdè*

domicile :

et de *Régina née Zammini à Vallorbe (au Day)*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt-trois, à Gussy le vingt-cinq janvier mil neuf cent sept* et une déclaration du Consulat d'Italie, déclarant que la publication en Italie, n'est pas nécessaire

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Louis Desponds
Hélène Desponds

Signatures des témoins :

Schreyg Charles Vallorbe,
Charlotte Carotti Martigny

Communiqué : à l'off. d'état-civil
à *Gussy* et à la Chancellerie d'état.

L'officier de l'état civil :

M. Chauvontap

N° 6
Moret et Goy

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dia neuf février ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent sept
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moret César Auguste, horloger
 de Ollon domicilié à Cligle
célibataire

né à Cligle le onze avril mil huit cent huitante-un
 fils de Charles Samuel Moret
 et de Marie Clémé née Morier, domiciliés à Cligle

2° Goy Lydie Rose, sans profession
 de Vaulion domiciliée à Vallorbe
célibataire

née à Vallorbe le neuf août mil huit cent huitante quatre
 fille de Abram David Goy
 et de Marie Emma née Glardon, domiciliés à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Cligle le dia sept, à Vallorbe le dia sept à Flumoz le dia huit, à Vaulion le dia huit et à Ollon le dia neuf janvier mil-neuf-cent-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier de l'état-civil d'Cligle

Signatures des époux :
Auguste Moret
Lydie Moret

Signatures des témoins :
Abram Goy Vallorbe
Emma Goy Vallorbe

Communiqué : aux état-civil à Vaulion et Cligle, Ollon et Flumoz

L'officier de l'état civil :
M. Chaumont

N° 7.
Cruan et Raymond

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril ~~mil neuf cent sept~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cruan Gustave Emile Oscar Cruan
de Talorbe domicilié à Talorbe
célibataire

né à Talorbe le deux Avril mil huit cent huitante quatre
fils de Iman Emile Henri a Talorbe ancien
et de Caroline Louise Née Puelle

2° Raymond Marie Augustine sans profession
de Talorbe domiciliée à Talorbe
célibataire

née à Talorbe le trente un Décembre mil huit cent quatre vingt un
fille de Raymond Ancien
et de Elise Augustine Jeannette Née Michot demeurant a Talorbe

Les publications ont eu lieu à Talorbe le vingt un mars, a Talorbe
le vingt deux mars mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
leurs extraits de naissance

Signatures des époux :
Gustave Cruan
Augustine Cruan

Signatures des témoins :
Amiguet Edouard Loubanne
Jaquet Benoit Talorbe

Communiqué : a l'état civil
de Talorbe

M L'officier de l'état civil :
J. J. M. M. M.
rempl.

N° 8.
Vougar et CourotAujourd'hui vingt-six août _____ mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Vougar Eugène - Courot, garde frontière _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Tuffent la Ville _____ domicilié à Vallorbe _____

Etat civil :

Veuf de Rosa née Tonler des le treize Juin mil neuf cent six _____

Lieu et date de la naissance :

né à Tuffent la Ville le vingt sept août mil huit cent septante huit _____

Noms, profession et

fils de Vougar Eugène - Nestlé, décédé _____

domicile des parents :

et de Marie Memoud sa veuve à Tuffent la Ville _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Courot Louisa, sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

des Clés et Prethommieret _____ domiciliée aux Cuilleret près Grandson _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Champroule le dix Juin mil huit cent huitante-cinq _____

Noms, profession et

fille de Georges Louis Courot, agriculteur, décédé _____

domicile des parents :

et de Elie Susette née Penétray, sa veuve aux Cuilleret près Grandson _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 12/10/1887, à Tuffent la Ville, les Clés, Prethommieret et Grandson le trente mars mil neuf cent sept, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance _____

Signatures des époux :

Eugène Vougar _____

Louisa Vougar _____

Signatures des témoins :

Louis By de Vallorbe _____

Julien Geobet Vallorbe _____

Communiqué : aux états civils

de Tuffent, Romainmoutier

et Grandson _____

In L'officier de l'état civil :

J. M. Courot _____

N° 9.

Aujourd'hui vingt neuf Avril mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nicole soit Nicoulaz et Potterat

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Nicole soit Nicoulaz Jules-Charles, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Montcherand domicilié à Montcherand

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montcherand le dix sept juillet mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fil de Henri Nicole soit Nicoulaz, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise-Fanchette Cochet, domiciliés à Montcherand

Nom et profession de l'épouse :

2° Potterat Olympie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézery domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Mézery le treize Avril mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Eugénie Potterat, décédée

domicile :

elle-même de Jean Louis Potterat et de Jeanne-Marie, née Nozier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montcherand le six, à Vallorbe le onze & à Mézery le douze Avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier d'état civil d'Orbe.

Signatures des époux :

Nicole Jules

Nicole Olympie

Signatures des témoins :

Jules Roy Vallorbe

Agénor Besson Montcherand

Communiqué : aux états-civils

d'Orbe et Mézery

L'officier de l'état civil :

J. M. [Signature]

N° 10.

Barrand et Cruau

Aujourd'hui *vingt-un Juin* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent sept}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Barrand Louis-Samuel, surveillant de travaux*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Essertines d'Yverdon* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

veuf de Marie née Willen dote le trois novembre mil huit cent quarante neuf.

Lieu et date de la naissance :

né à *Pully le vingt-cinq octobre* mil huit cent *septante quatre*

Noms, profession et

fils de *Jean-François Barrand, chef de gare retraite à Poiroux*

domicile des parents :

et de *Alexandrine-Elise-Augustine née Buffat de céci*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cruau Rose Eva, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Vallorbe le sept septembre* mil huit cent *quatre-vingt trois*

Noms, profession et

fille de *Henri-Frédéric Cruau, Lunier*

domicile des parents :

et de *Marie Adèle née Garçon, sa femme, à Vallorbe*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le trois mai mil neuf cent sept*
et à *Essertines le 15/ cinq mai mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

leurs extraits de naissance et premier mariage. 1 acte de décès

Signatures des époux :

L. Barrand
Rose Barrand

Signatures des témoins :

J. Martin Vallorbe
E. T. Allatten Forey

Communiqué : *à l'officier d'état civil de Vevey.*

L'officier de l'état civil :

J. M. Aubrey

N° 11
Di Felice & Zenone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf août* ~~mil neuf cent sept~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Di Felice Giuseppe, cordonnier*

de *Capistrello (Aquila, Italie)* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Capistrello le sept mai* mil huit cent *quatre vingt deux*

fil de *Di Felice Pasquale, décédé*

et de *Fortunata née Persia à Tocco-Casale (Italie)*

2° *Zenone Maddalena, tailleur de limes*

de *Cronzano-Vercellese (Novare)* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Cronzano-Vercellese le quinze avril* mil huit cent *septante-huit*

fille de *Zenone Antonio, décédé*

et de *Beresa née Maza, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le dix mai, à Capistrello le vingt sept mai* et à *Cronzano-Vercellese le vingt six mai* mil *neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice & Police.

Signatures des époux :

Giuseppe Di Felice
Maddalena Di Felice

Signatures des témoins :

Rossio Federico Vallorbe
F. Mabile Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat.

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 12

Schlegel u Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize septembre

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schlegel Gustave Arnold, employé au téléphone

de Gsteignyler (Berne) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Genève le seize mars mil huit cent septante-neuf

fils de Schlegel Gottlieb

et de Jeanne Mathilde Häbe, sa femme, décédée

2° Chappuis Marie Louise, employée au téléphone

de Carouge près Mezières domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Echallens le dix huit mars mil huit cent septante-neuf

fille de Chappuis Frédéric

et de Jenny Gusette Julie Mayor, les deux à Echallens

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt six, à Carouge le vingt huit et à Interlaken le vingt neuf août mil neuf cent sept-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Schlegel Gustave

Schlegel Marie

Signatures des témoins :

Jean Fausg Gausg de Fausg

M. Schlegel Chauv-de-Fonds

Communiqué : aux off. d'état-civil

à Carouge et Interlaken

L'officier de l'état civil :

M. Chauv-mont

N° 13
Blanchet et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six-neuf septembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanchet Fritz Edouard, sommelier

des Glécs (Vaud) domicilié à Bâle

célibataire

né à Bretonnières le vingt-huit novembre mil huit cent huitante deux

fils de Blanchet Fanny, décédée

et de _____

2° Glardon Marguerite Isaline, institutrice

de Vallorbe (Vaud) domiciliée à Vallorbe avant Genève

célibataire

née à Vallorbe le vingt deux mai mil huit cent huitante un

fille de Glardon Henri Alfred, ancien chef de train

et de Elisa Isaline née Farnollet, les deux à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Bâle le trente un, aux Glécs le trente un
à Vallorbe le trente deux mil neuf cent sept et à Genève le
trente deux mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de
Bâle

Communiqué : aux off. d'état-civil à
Romainmôtier, Bâle et Genève.

Signatures des époux :

F. Blanchet.

M^{te} Blanchet

Signatures des témoins :

Blanchet Vallorbe

Fritz Ritter Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauxmorte

N° 14
Serena et Filippi

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt septembre

mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° Serena Francesco Silvestro, maçon

de Rovegro (Novare. Italie) domicilié à Vallorbe

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

né à Rovegro le 21 octobre (vingt-un) mil huit cent quatre vingt deux

fils de Serena Giovanni, maçon à Rovegro

et de Domenica née Fantoli

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

2° Filippi Paola, tailleur de limes

de Berbenno (Bergame. Italie) domiciliée à Vallorbe

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à Berbenno le neuf mars mil huit cent quatre vingt six

fille de Filippi Giuseppe, décédé

et de Previtali Caterina, sa veuve à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix sept juillet, à Rovegro et Berbenno le quatre août mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Signatures des époux :

Serena François
Paolina Serena

Signatures des témoins :

Filippi Giuseppe M. B. B. B.
Filippi Paola VallorbeCommuniqué : à la Chancellerie
d'Etat.

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 15
Enguel & Décosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24 février 1914
le Tribunal du District d'Orbe a
dissous par le divorce le mariage
inscrit ci contre, avec défense au
mari de se remarier avant deux ans

Vallorbe le 20 mai 1914

L'officier de l'état-civil:

M. Chaumont

Aujourd'hui onze octobre

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Enguel Jules Jaques Frédéric, voiturier

de Sapraz (Vaud) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Yverdon le trente avril mil huit cent huitante

fils de Enguel Jean Louis

et de Elise née Meylan, décédée

2° Décosterd Henriette Louise, repasseuse

de Essertes / Oron domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Romanel le vingt sept janvier mil huit cent huitante six

fille de Décosterd François Henri

et de Henriette Jenny née Girardet, sa femme à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le treize, à Sapraz et Essertes
le quatorze septembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissance.

Signatures des époux :

Jules Enguel
Louise Enguel

Signatures des témoins :

Décosterd Benjamin Vallorbe
L. P. Baraud à Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

Communiqué : aux off. d'état-civil
à Romainsmôtier en Oron

N° 16

Vuadens et Vallotton

mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui quatorze novembre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Vuadens Jules Albert, tailleur de limes

Lieu d'origine et de domicile :

de Blonay domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux Chevalleyres le vingt-neuf mars mil huit cent quatre vingt-un

Noms, profession et

fils de Vuadens Jules Adolphe

domicile des parents :

et de Elise Marie Louise née Marty, décedés

Nom et profession de l'épouse :

2° Vallotton Rose Julie Eugénie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le vingt-deux septembre mil huit cent quatre vingt-deux

Noms, profession et

fille de Vallotton Marc David Louis Henri, pionnier

domicile des parents :

et de Rose Françoise née Ghardon, à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-sept en à Blonay le dix-neuf octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissance.

Signatures des époux :

Jules Vuadens

Rose Vuadens

Signatures des témoins :

Jules Ghardon Vallorbe.

Albert Fiegger Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

Communiqué : à l'off. d'état-civil
à St. Régier

N° 17

Croix et Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Croix Ernest, menuisier

de Genève (Ville) domicilié à Vallorbe
célibataire

né à Genève le dix huit mars mil huit cent quatre vingt trois

fils de Croix Adélaïde, décodée

et de

2° Besson Henriette Eugénie, cuisinière

de Berolle domiciliée à Vallorbe
célibataire

née à Bière le vingt huit décembre mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Besson Jules Ferdinand, tailleur de pierres

et de Louise Rose née Besson, à Bière

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix sept, à Genève et Berolle
le dix neuf octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissance

Signatures des époux :

Ernest Croix

Eugénie Croix

Signatures des témoins :

Besson Jules Vallorbe

Gabriel Louis Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

Communiqué : aux off. d'état-civil
à Genève et Bière.

accusation marginale communiquee au dépt de just. et pol. à l'état civil de Gilly et au bureau cantonal de l'état civil à Genève.
Chaffetz

Par ordre du dépt de Justice et Police du 21 janvier 1910, l'inscription ci-dessus doit être rectifiée en ce sens que l'époux doit être indiqué comme étant originaire mais seulement de Genthod (Genève) mais encore de Gilly (Tand).
Jallorbe, le 29 janvier 1910
L'officier de l'état civil: Chaumont

En lieu et place des mots "Genève Ville", indiqués par erreur comme commune d'origine de l'époux, il faut lire "Genthod".

Correction faite par ordre du département de Justice et Police en date du 24 novembre 1910

L'officier de l'état-civil:

M. Chaumont

Communiqué à Genthod et Genève



N° 18
Golay et Jaccard

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Golay Gustave Benjamin, journaliste
de Sieu et du Chenit domicilié à Vallorbe
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Vallorbe le six avril mil huit cent septante-neuf
fils de Golay Philippe Louis, décedé
et de Jenny née Reuge à Vallorbe

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Jaccard Eva Héléne, pianiste
de Sainte Croix domiciliée à Vallorbe
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à La Chaux, Granges de Sainte Croix le vingt trois mai mil huit cent quatre vingt quatre
fille de Jaccard Jules Henri, décedé
et de Louise Héléne née Walther, à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le onze, aux Granges de S^{te} Croix,
à S^{te} Croix, au Brassus, au Sentier le douze et au Sieu le vingt neuf
octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Golay Gustave
Golay Eva

Signatures des témoins :

Rupmond Oscar Vallorbe
Jaccard William Vallorbe

Communiqué : aux off. d'état civil
au Sieu, Sentier, Brassus, S^{te} Croix et aux
Granges de S^{te} Croix

L'officier de l'état civil :

M. Chauvontef

N° 19
 Chanson & Seuba Bastillon

Aujourd'hui *vingt trois novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent sept}

Nom et profession de l'époux :

1° *Chanson Emile, forgeron de limes*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Moiry* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Genarclens le vingt trois juillet* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fils de *Chanson Henri Louis, cordonnier à Vallorbe*

domicile des parents :

et de *Fanchette Fanny née Schofer, sa femme*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Seuba-Bastillon Emma Augustine, tailleuse de limes*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Buttes et Côte aux fies* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Vaulion le dix huit octobre* mil huit cent *quatre vingt sept*

Noms, profession et

fille de *Seuba-Bastillon David, électricien à Vallorbe*

domicile :

et de *Amélie Mathilde née Delacrétaç, sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le sept, à Buttes et Côte aux fies le huit et à Moiry le neuf novembre mil neuf cent sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Chanson Emile

Chanson Emma

Signatures des témoins :

David Seuba Vallorbe

Henri Chanson Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

Communiqué : aux off. d'état civil
à La Garraz, Buttes et Côte aux fies

N° 20

Barraud et Riedo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barraud Auguste, journalier

de Essertines / Yverdon domicilié à Vallorbe

divorcié d'avec Louise Hélène née Walther dès le quatre septembre

mil neuf cent six

né à Essertines le vingt-neuf août mil huit cent soixante-un

fils de Barraud Jean

et de Anna née Moser, décédés

2° Riedo Hélène, ménagère

de Dirlaret domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Marly le Grand le sept mai mil huit cent soixante-deux

fille de Riedo Jean Jacques

et de Anna Marie Geraphine née Barbey, décédés

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix sept, à Ballaigues et
Essertines le dix neuf et à Oberschrot le vingt-trois octobre mil neuf
cent septAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissance

Extrait du jugement de divorce de
l'épouxCommuniqué : aux off. d'état civil à
Narrens, Oberschrot, Ballaigues

Signatures des époux :

A. Barraud

Hélène Barraud

Signatures des témoins :

Mystre Julien Vallorbe

B. Bitterlin Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 21

Aujourd'hui six décembre

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent sept

Martin et Geresche née Collet

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Martin Jules François Alfred, entrepreneur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le vingt-décembre mil huit cent soixante-onze

Noms, profession et

fil de Martin Ulysse David Louis, entrepreneur à Vallorbe

domicile des parents :

et de Marie Jeannette née Bulle, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Geresche née Collet Alice

Lieu d'origine et de domicile :

de Ballaigues domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

veuve de Geresche Alfred Emile, dès le quatorze janvier mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le vingt-huit septembre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Collet Alfred, décédé

domicile :

et de Féonie née Collet, à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix huit, à Sainte-Croix le dix-neuf, aux Granges de Sainte Croix le vingt et à Ballaigues le vingt-trois novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte mortuaire de Geresche Alfred Emile.

Signatures des époux :

J. Martin

A. Geresche

Signatures des témoins :

J. P. Geresche à Ballaigues
A. Grobet à Vallorbe.

L'officier de l'état civil :

M. Beaumont

Communiqué : aux off. d'état-civil
à S^{te} Croix, Granges de S^{te} Croix et
Ballaigues

N° 22

Deâl et Emain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept décembre

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Deâl Henri François, menuisier

de Roanne (Loire France) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Roanne le treize juillet mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Deâl Pierre Marie

et de Anne née Gardet à Boutonne (Loire)

2° Emain Julie Adèle, lapidaire

de Peron (Ain France) domiciliée à Peron

célibataire

née à Peron le douze septembre mil huit cent soixante dix huit

fille de Emain Jean François

et de Françoise née Charvet à Peron

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le premier novembre, à
Peron le six et à Boutonne le dix novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Signatures des époux :

Deâl Henri François
Deâl Adèle

Signatures des témoins :

Louis Dumoulin Vallorbe
Georges Bourgeois Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie d'état

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° _____

Aujourd'hui _____

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1^o Le numéro 22 à la page 82 est celui de la dernière inscription de faite dans l'année 1907. Les deux domicilié à doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
Nallorbe le 31 décembre 1907.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à L'officier de l'état civil : mil huit cent

fils de

et de

2^o Un double a été remis le 10 janvier 1908 à l'Autorté de cantonale, en exécution de l'Art. 2 domiciliée à de la loi.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

née à _____ mil huit cent

fille de _____

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

*Le 13 février 1908
de l'époux
L. Reynaud*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Zwahlen et Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février ~~mil neuf cent huit~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zwahlen Eugène Alfred, employé C. F. F.

de Gessenay domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Courcelles/Chavornay le sept janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Zwahlen Jean Louis, laitier à Gemève

et de Marie Caroline née Favre

2° Goy Berthe Elise, pianiste

de Vaulion domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vaulion le vingt huit juin mil huit cent quatre vingt huit

fille de Goy Henri, agriculteur à Vallorbe

et de Rose Marie née Evuan

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-sept, à Vaulion le dix huit
et à Gessenay le dix neuf janvier mil neuf cent huitAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Autorisation du père de l'épouse mineure

Signatures des époux :

Zwahlen Alfred
Zwahlen Berthe

Signatures des témoins :

Henri Goy Vallorbe
G. Roy Vallorbe

Communiqué : aux off. d'état-civil

à Gessenay et Vaulion

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 2
 Bruni et Merminod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février ~~mil neuf cent huit~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bruni Henri, serrurier

de Oberstocken (Berne) domicilié à Vallorbe (au Slay)

célibataire

né à Allaman le douze novembre mil huit cent quatre vingt sept

fils de Bruni Jean, chauffeur

et de Marie Louise née Caillat à Vallorbe

2° Merminod Berthe Jeanne, puéricultrice

de Essertines / Rolle domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le six juin mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Merminod Marc Louis, docteur

et de Emma Caroline née Valletton, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt quatre, à Essertines
ou à Reutigen le vingt sept janvier mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Signatures des époux :

Henri Bruni

Berthe Bruni

Signatures des témoins :

F. Blanchong à Vallorbe

M. Cottier à Vallorbe

Communiqué : aux off: d'état civil
 de Gilly et Reutigen

L'officier de l'état civil :

M. Chaucomorez

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 5 mai 1915, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce. Il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration de deux ans à partir de la date du jugement Vallorbe le 7 août 1915
 L'officier de l'état-civil:
M. Chaucomorez

N° 3

Truan et Truan

mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre vingt~~

Aujourd'hui vingt-cinq février

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Truan Samuel François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe

domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le vingt-un février

mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fils de Truan Abram François, agriculteur à Vallorbe

domicile des parents :

et de Marie Julie veuve Barlet

Nom et profession de l'épouse :

2° Truan Emilie Augustine

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe

domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le onze décembre

mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Truan Alfred Henri, agriculteur à Vallorbe

domicile des parents :

et de Caroline Nanette veuve Truan

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-sept janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Truan Samuel

Truan Emilie

Signatures des témoins :

A. Gille Vallorbe

J. Glardon Vallorbe

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

M. Chauvontef

N° 4
Matthey & Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *six mars* ~~mil neuf cent huit~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Matthey Eugène Frédéric, employé postal*

de *Vallorbe* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Vallorbe le vingt six mars* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fil de *Matthey Ami Francis, limeur à Vallorbe*

et de *Fanchette née Resin*

2° *Golay Alice Henriette Rose*

de *Cherit* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Vallorbe le quatorze janvier* mil huit cent *quatre vingt cinq*

filie de *Golay Louis Timothée, tailleur de limes à Vallorbe*

et de *Julie Louise née Allamand*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le quinze, au Gentier le quinze*
et au Brassus le seize février mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Eug. Matthey

Alice Matthey

Signatures des témoins :

E. Adlon Vallorbe

A. Faquet Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

Communiqué : à l'état civil au
Gentier

N° 5

*Ghirlandetti et Barraud née Walther*mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre vingt~~Aujourd'hui *die sept mars*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Ghirlandetti Primo Micheli, journaliste*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Pagazzano (Bergamo, Italie)* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Pagazzano le treize décembre* mil huit cent cinquante

Noms, profession et

fils de *Ghirlandetti Giacomo, décédé*

domicile des parents :

et de *Franca née Carminati, à Calvenzano (Bergamo)*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Barraud née Walther Louise Hélène, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Essertines / Echallens* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

divorcée d'avec Barraud Auguste dès le quatre septembre mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

née à *aux Verrières le cinq janvier* mil huit cent cinquante sept

Noms, profession et

fille de *Louis Joseph Walther, décédé*

domicile des parents :

et de *Charlotte Pauline née Gandry, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt* à *Essertines le vingt quatre*
décembre mil neuf cent sept et à *Pagazzano le neuf février mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation du Département
de Justice et Police*

Signatures des époux :

*Ghirlandetti Michel
Hélène Ghirlandetti*

Signatures des témoins :

*E. Marquon Vallorbe
Frédéric Jaquet Vallorbe*Communiqué : à la Chancellerie
d'état et à l'off. d'état civil à *Vuadens*

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 6
Dérudi & Wehren

Aujourd'hui *cinq mai* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent *huit*}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Dérudi Vital Eugène, mineur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tradate (Côme, Italie)* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *La Ferrière Jouque (Cours, France)* le *seize janvier* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fil de *Dérudi Louis Antoine, mineur à Vallorbe*

domicile des parents :

et de *Philomène Maria née David*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Wehren Gina Georgine, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rougemont* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Erin (Chatelard)* le *trois février* mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

fille de *Wehren Pierre Edouard*

domicile :

et de *Mathilde Adelaïde née Magnenat, les deux décedés*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt-un, à Rougemont le vingt-deux février* en *Tradate le quinze mars* mil neuf cent *huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Dérudi Vital

Lina Dérudi

Signatures des témoins :

Blanchet Vallorbe

Prober Jules Pallone

Communiqué : à la *Chancellerie d'état* et à l'*off. d'état civil* à *Rougemont*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvontep

N° 7
Bertholet et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai

mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Bertholet Emile Henri, limonier

de Lagnas et Rougemont

domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le premier juin

mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Bertholet Emile Amand, décédé

et de Georgine Elise née Raymond

2^e Glardon Clémence Marie, tailleur de limes

de Vallorbe

domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le vingt sept novembre

mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Glardon Louis Jules, décédé

et de Louise Emilie née Allamand

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le trente, à Lagnas et Rougemont
le trente-un mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Signatures des époux :

Bertholet Emile

Bertholet Clémence

Signatures des témoins :

Robert Adrien Vallorbe

Blanche Vallorbe

Communiqué : à Romainmôtte et

Rougemont

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 8
Doy et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze mai* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *mil neuf cent huit*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Doy Raoul, limier*

de *Ballaigues* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Chevilly le dix-neuf septembre* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

fils de *Doy Louis Eugène, mécanicien à Vallorbe*

et de *Marié Julie née Matthey*

2° *Glardon Rose Anna, tailleuse de limes*

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Vallorbe le quatre septembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Glardon François Jules, cordonnier à Vallorbe*

et de *Rose Georgine née Glardon*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le trente mars* et à *Ballaigues le trois avril* mil neuf cent *huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Raoul Doy

Rose Doy

Signatures des témoins :

Marie Matthey Vallorbe

François Gobet Vallorbe

Communiqué : à l'état-civil à

Ballaigues

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 9
Décosterd et Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Décosterd Benjamin Louis, limier

de Essertes près Oron domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Romanel le quinze novembre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Décosterd François Henri, agriculteur

et de Henriette Jenny née Girardet, à Vallorbe

2^e Goy Olga Augustine, tailleur de limes

de Vaulion domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Ballaigues le trente-un juillet mil huit cent quatre vingt six

fille de Goy Jules Samuel

et de Elie Ida née Bourgeois, décédés

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-huit, à Vaulion et à Essertes le vingt avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Décosterd Benjamin

Décosterd Olga

Signatures des témoins :

Marcheg Louis Vallorbe

Conti Hyacinthe Vallorbe

Communiqué : à Oron et Vaulion

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 10
Reymond et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq juin* ~~mil huit cent quatre vingt-~~ *mil neuf cent huit*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Reymond Robert Constant, mécanicien*

de *Vaulion* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Vaulion le premier juillet* mil huit cent *quatre vingt six*

fil de *Reymond Constant Auguste, agriculteur*

et de *Eouise Félié née Guignard, à Vaulion*

2^o *Golay Laure Annette, tailleur de limes*

de *Dieu et du Chenit* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Vallorbe le seize juin* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Golay Henri Frédéric, tailleur de limes*

et de *Annette Gina née Golay, à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le trente avril, à Vaulion, au Sentier, au Dieu le premier mai et au Brassus le deux mai mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Robert Reymond

Laure Reymond

Signatures des témoins :

David Leuba Vallorbe

Charles Bignous Vaulion

L'officier de l'état civil :

Me. Chauvanez

Communiqué : à *Vaulion au Dieu* et au *Sentier*.

N° 11

Magnenat et Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magnenat Henri Louis, journalier

de Vaulion domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le sept juillet mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Magnenat Aimé Constant, agriculteur

et de Emma nie Gfeller, à Vallorbe

2° Piquet Berthe Lina, domestique

des Chenit domiciliée à Vallorbe

célibataire

née au Polliat le premier décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Piquet Jules David, cordonnier aux Charbonnières

et de Isaline Mélanie nie Bélag

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le trente avril, à Vaulion et au
Sentier le premier mai et au Brassus le deux mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissance

Signatures des époux :

Magnenat Henri

Magnenat Berthe

Signatures des témoins :

Decoster Lucien Vallorbe

Ernst Paul Vallorbe

Communiqué : à Vaulion et

Sentier

L'officier de l'état civil :

M. Chauvontep

N° 12

Jeanmonod et Marendaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Suivant ordre du Dpt de Justice et Police du Canton de Vaud, du 25 avril 1952, l'acte de mariage ci contre est rectifié en ce sens que Jeanmonod Henri Louis doit désigné comme étant originaire non seulement de Provence (Vaud) mais encore de La Chaux-de-Fonds.

Vallorbe, le 30 avril 1952

L'officier de l'état civil.
Ch. F. B.

Communiqué au Dpt. de Justice et Police et aux officiers de l'état civil de Provence, La Chaux-de-Fonds et Champvent.

Aujourd'hui *trois juillet*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~mil neuf cent huit~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Jeanmonod Henri Louis, employé C. F. F.*

de *Provence* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Provence le neuf mars* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fils de *Jeanmonod Louis, décédé*

et de *Marie Eugénie née Jeanmonod, sa veuve à Grandson*

2° *Marendaz Marie Berthe*

de *Method* domiciliée à *Cortailled*

célibataire

née à *Provence, le vingt six mai* mil huit cent *quatre vingt trois*

fille de *Marendaz Alfred Arthur*

et de *Marie Elise née Mariller, ses deus à Cortailled*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt sept, à Method le vingt neuf, à Cortailled le vingt neuf et à Provence le trente mai mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Jeanmonod Henri
Jeanmonod Berthe

Signatures des témoins :

Dupuis Emile au Day
Marendaz Louis au Day

Communiqué : à *Provence*

Method et Cortailled

L'officier de l'état civil :

M. Chauxmont

N° 13

Vallotton et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet ~~mil neuf cent huit~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vallotton Louis Emile, charnierde Vallorbe domicilié à Vallorbeveuf de Marie née Hermann dès le deux janvier mil neuf cent trois.né à Vallorbe le onze janvier mil huit cent cinquante deuxfils de Vallotton Timothée Daniel Béatet de Louise Marianne née Richard, décedés2° Chevalley Hélène Sophie, ménagèrede Champstourz domiciliée à Vallorbecélibatairenée à Moudon le quatre mai mil huit cent soixantefille de Chevalley Jean Charles Gabrielet de Rose Henssiette née RamelLes publications ont eu lieu à Vallorbe le deux juillet mil neuf cent huit
et à Champstourz le quatre juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de
l'épouseCommuniqué : à Combremont
le Grand

Signatures des époux :

Louis Vallotton
Hélène Vallotton

Signatures des témoins :

Guaric Matthay Vallorbe
Louis Corf Vallorbe

L'officier de l'état civil :

Me. Chauvonnay

N° 14

Gardon & Matthey nié Merminod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept août*

~~mil neuf cent huit~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gardon Adolphe Jules Auguste, agriculteur*

de *Vallorbe* domicilié à *Vallorbe*

divorcié de Louise Emma Rose nié Magnienat dès le vingt sept mai mil neuf cent huit

né à *Vallorbe le trente août* mil huit cent *septante-un*

fil de *Gardon Jules Charles Adolphe Samuel, décédé*

et de *Julie Adèle nié Gardon, à Vallorbe*

2° *Matthey nié Merminod Emma, ménagère*

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

veuve de Matthey Jules François dès le vingt neuf mars mil neuf cent trois

née à *Yverdon le vingt six janvier* mil huit cent *septante quatre*

filie de *Merminod Marc Louis, décédé*

et de *Emma Caroline nié Vallotton, à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le dix huit juillet mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
acte mortuaire de Matthey Jules
François,

Extrait du jugement du divorce
Gardon-Magnienat.

Communiqué :

Signatures des époux :

J. Gardon
Emma Gardon nié Merminod

Signatures des témoins :

Jules Gobet Vallorbe
Frid. Merkle Vallorbe.

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 15
Mingard & Geubay

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

Aujourd'hui vingt-un août

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Mingard Jules, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chapelles domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le douze février mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fil de Mingard Jean, décédé

domicile des parents :

et de Marie Louise née Freymond, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Geubay Lucie Hélène, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel sur Morges domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ependes le seize décembre mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Geubay Charles Louis, décédé

domicile des parents :

et de Emma Marie Louise née Pegarney, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le neuf, à Chapelles et Romanel le onze juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Mingard Jules

Mingard Lucie

Signatures des témoins :

Ray Ray Vallorbe

Félix Alexis Vallorbe

Communiqué : à l'état-civil à

S^t Georges et Colombier

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 16
Bonfadini et Obelisco née Terazzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux août* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Bonfadini Antonio, journalier*

de *Iseo (Brescia, Italie)* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Iseo le deux avril* mil huit cent *quatre vingt-un*

fils de *Bonfadini Giovanni, à Iseo*

et de *Caterina née Pettoni*

2^o *Obelisco née Terazzi Anna Francesca, ménagère*

de *Varallo Pombia (Novare, Italie)* domiciliée à *Vallorbe*

veuve de Obelisco Joseph dès le treize avril mil neuf cent sept

née à *Varallo Pombia le neuf décembre* mil huit cent *cinquante neuf*

fille de *Terazzi Tomaso*

et de *Giovanna née Clerici, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le quatre juin, à Iseo le cinq juillet et à Varallo Pombia le dix-sept juillet mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Bonfadini Antonio
Bonfadini Francesca

Signatures des témoins :

Futtol Eugène Vallorbe
Autrier Lucien au Day

Communiqué : à la *Chancellerie d'Etat*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 17
 Farre & Boulay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux septembre

mil neuf cent huit
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Farre Joseph Marie, forgeron

de Saint Eue (Valais) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Siere le huit juillet

mil huit cent quatre vingt un

fils de Farre Elisabeth, à Veyras

et de

2° Boulay Rosa Valentine, tailleur de laines

de Fontaines domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Fontaines le vingt sept mars

mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Boulay Justin, agriculteur à Giez

et de Susette Fanny née Duvoisin

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le six, à Fontaine le huit et
 à Saint Eue le neuf août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissance

Autorisation du père de la future
 épouse

Communiqué : à Eue & Giez

Signatures des époux :

Farre Joseph
 Farre Valentine

Signatures des témoins :

Lougnot Constant Vallorbe
 Blanchet Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chavemont

N° 18
Indermühle et Bény

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier octobre* ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Indermühle Jules Henri, charcutier*

de *Amsoldingen (Berne)* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Vallorbe le huit juillet* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fils de *Indermühle Frédéric Jules, aubergiste à Vallorbe*

et de *Marie Jenny Louise née Jaquet, décédée*

2° *Bény Augustine Louise Elisabeth, tailleur de limes*

de *Valèyes sous Ursins* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Vallorbe le cinq février* mil huit cent *quatre vingt dix*

fille de *Bény Henri Louis, décédé*

et de *Emma Fanny née Favre, à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le quatre, à Amsoldingen le cinq* et à *Valèyes sous Ursins le huit septembre mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte mortuaire du père de l'épouse
Consentement de la mère " "

x

Communiqué : à l'état-civil à

Amsoldingen et Ursins

Signatures des époux :

Jules Indermühle
Augustine Indermühle

Signatures des témoins :

Blanchet Vallorbe
Gresset Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 19

Jaillot & Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt ~~mil neuf cent huit~~
sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaillot Charles Gustave, négociantde Vallorbe domicilié à Vallorbecélibatairené à Vallorbe le quinze décembre mil huit cent quatre vingt quatrefils de Jaillot Charles Louis, négociant à Vallorbeet de Gouise Marie née Magnenat, décédée2° Besson Berthe Marguerite Caroline, demoiselle de magasinde Bofflens domiciliée à Vallorbecélibatairenée à Vallorbe le quinze septembre mil huit cent quatre vingt neuffille de Jules Henri Albert Besson, forgeron à Vallorbeet de Jeanne Gouise née GaudinLes publications ont eu lieu à Vallorbe le sept et à Bofflens le neuf
octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du père de l'épouse
mineureCommuniqué : à Romainmôtier

Signatures des époux :

Ch. Jaillot
Berthe Jaillot

Signatures des témoins :

Ab. Barbey Jacques Vallorbe
Gustave Martin Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauveney

N° 20

Matthey et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *six novembre*

~~mil neuf cent huit~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Matthey Jules Charles Adrien, mécanicien*

de *Vallorbe* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Vallorbe le quatre juillet* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fils de *Matthey François Emile Samuel, décodé*

et de *Eugénie Albertine née Chaumontet, à Vallorbe*

2° *Jaquet Marguerite Zélie, tailleuse de limes*

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Vallorbe le cinq février* mil huit cent *quatre vingt dix*

fille de *Jaquet Auguste Frédéric, limier à Vallorbe*

et de *Emilie née Weber*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le huit octobre mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du père de l'épouse
mineure

Signatures des époux :

Jules Matthey

Marguerite Matthey

Signatures des témoins :

A. Jaquet-Weber, Vallorbe

Ed. Kaley Matthey, Vallorbe

Communiqué : "

L'officier de l'état civil :

M. Chaumontet

N° 21

Matthey et Delacretaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matthey Arthur Henri, forgeron de limes

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le vingt-un septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Matthey Henri Auguste, limeur à Vallorbe

et de Louise Henriette Elvina née Matthey

2° Delacretaz Clémence Henriette, tailleur de limes

de Gapraz et Yverne domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Gapraz le neuf décembre mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Delacretaz Louis Elie, agriculteur à Gachana

et de Marie Jenny née Bonard

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt six, à Yverne le vingt-huit et à Gapraz le vingt neuf octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
Consentement du père de l'épouse

Signatures des époux :

Arthur Matthey
Clémence Matthey

Signatures des témoins :

Eli Dekroitz La Chaux
Henri Matthey Vallorbe

Communiqué : à l'état-civil à

Romainmôtier et Origle

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 22
Conti et Fave

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt novembre*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent *huit*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Conti Jean Baptiste Hyacinthe, employé C. F. F.*

de *Villars-Gussy* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *La Cuvins (Jougne France) le premier mars mil huit cent quatre vingt cinq*

fils de *Conti Joseph, décédé*

et de *Francoise née Brunelli, à Vallorbe*

2° *Fave Louise Gina, tailleuse de limes*

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Vallorbe le deux août* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Fave David Henri, à Vallorbe*

et de *Julie Jenny née Grobet*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt-un* et à *Villars Gussy le vingt trois octobre mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
Consentement du père de l'épouse

Communiqué à l'état-civil à :

La Garraz

Signatures des époux :

Conti Hyacinthe
Conti Gina

Signatures des témoins :

Decoster Benjamin Vallorbe
Decoster Olga Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 23

Junod et Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept novembre

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Junod Jules Louis, conducteur C. F. F.

de Champvent (Vaud) domicilié à Biemme

célibataire

né à Valéryes sous Montagny le quinze janvier mil huit cent quatre vingt un

fils de Junod Charles David Ami, décédé

et de Louise née Martin, à Champvent

2° Besson Eugénie Marguerite, couturière

de Berolles (Vaud) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Sainte-Croix le neuf septembre mil huit cent quatre vingt six

fille de Besson Isaac Henri, charpentier à Vallorbe

et de Louise Rosine née Besson

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt neuf, à Biemme le trente
à Berolles et Champvent le trente un octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de
BiemmeCommuniqué : à Biemme,
Champvent et Bière

Signatures des époux :

Junod Jules

Junod Eugénie

Signatures des témoins :

Crosin Ernest Vallorbe

Cunya Constant Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauveney

N° 24
 Cruan et Prévost

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cruan Henri Victor, tailleur de limes

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le dix huit janvier mil huit cent quatre vingt six

fils de Cruan Henri Frédéric, limier à Vallorbe

et de Marie Adèle née Glardon

2° Prévost Julia Victoria Irma, tailleuse de limes

de Chesley (Aube. France) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le dix huit novembre mil huit cent quatre vingt dix

fille de Prévost Octave Honoré, forgeron de limes à Vallorbe

et de Augusta Julienne née Grobet

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt et à Chesley le
vingt-deux novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation des père et mère de
l'épouse.

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat.

Signatures des époux :

Cruan Henri

Cruan Julia

Signatures des témoins :

Chabard fr à Vallorbe

Nicolas Charles Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaudinout

N°

Aujourd'hui

mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Le N° 24 à la page 107 est celui de la dernière

Lieu d'origine et de domicile :

de inscription faite dans l'année 1908 domicilié à

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le 31 décembre 1908 mil huit cent

Noms, profession et

fils de L'officier de l'état-civil :

domicile des parents :

et de M. Chardumont

Nom et profession de l'épouse :

de domiciliée à

Lieu d'origine et de domicile :

Un double a été remis le 10 janvier 1909 à l'Autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi.

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le 10 janvier 1909 mil huit cent

Noms, profession et

filie de L'officier de l'état-civil :

domicile des parents :

et de M. Chardumont

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Acte le 15 août 1909.
Le Greffier
A. Reynaud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Combe & Hessenmüller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois janvier*

~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Combe Hans Jules, fondé de pouvoirs aux Usines Métallurgiques*

de *Orbe* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Orbe le huit octobre* mil huit cent *septante sept*

fil de *Combe Jules Louis, médecin vétérinaire*

et de *Rosine Marie née Gutz, les deux à Vallorbe*

2° *Hessenmüller Frida Augusta, sténo-dactylographe*

de *Gausanne* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Gausanne le huit avril* mil huit cent *quatre vingt neuf*

filles de *Hessenmüller Charles Frédéric Wilhelm George*

et de *Marguerite née Egger, les deux décedés*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le quatre, à Orbe & Gausanne le cinq janvier mil neuf cent neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Actes mortuaires des père & mère de l'épouse
Consentement du tuteur de l'épouse.

Communiqué : à *Orbe & Gausanne*

Signatures des époux :

[Signature]
Frida Combe.

Signatures des témoins :

H. Comby Vallorbe
A. Robert Vallorbe.

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 2
Gribi et Clauss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize février ~~mil neuf cent neuf~~
~~mil huit cent quatre vingt~~
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gribi Godfried, teneur

de Büren (Berne) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le quatre octobre mil huit cent quatre vingt trois

fil de Gribi Edouard Alexandre, tailleur de limes à Vallorbe

et de Adèle Josephine née Février

2° Clauss Pauline, tailleur de limes

de La Cluse (Doubs, France) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à La Cluse le vingt deux juin mil huit cent quatre vingt sept

fille de Clauss Louis, décodé

et de Catherine née Spetig, à la Cluse

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt, à Büren le vingt-un
et à La Cluse le vingt trois février mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance

Acte de décès du père de l'épouse

Consentement de la mère de "

Certificat de Validité de l'Ambassade

de France.

Communiqué : à la Chancellerie d'état

à Büren

Signatures des époux :

Godfried Gribi

Pauline Gribi

Signatures des témoins :

Marie Vallorbe

Raymond Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvontep

N° 3
Hotte & Pascol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février

mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hotte Albin, charron

de La Charité (Nièvre France) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à La Charité le cinq janvier mil huit cent quatre vingt deux

fils de Hotte Jean, journalier à La Charité

et de Jeanne née Chaumier, décedée.

2° Pascol Anna Alphonsine, sans profession

de Ornay le Duc (Côte d'Or France) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Ornay le Duc le vingt neuf mai mil huit cent quatre vingt huit

fille de Pascol Jean André, aubergiste au Lory (Vallorbe)

et de Marie Louise née Mussier.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le onze, à Ornay le Duc le quinze et à La Charité le dix sept janvier mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Hotte Albin

Hotte Anna

Signatures des témoins :

L. Guignard Vallorbe

E. Mussier Prof

L'officier de l'état civil :

M. Chaumier

N° 4
 Wolf et Agassiz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{neuf}
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wolf Emile, journaliste
 de Melchman (Berne) domicilié à Vallorbe
 célibataire

né à Grandson le douze octobre mil huit cent soixante-un
 fils de Wolf Melchior, décédé
 et de Marianne Françoise née Megny
 2° Agassiz Adèle Emma, ménagère
 de Bavois domiciliée à Vallorbe
 célibataire

née à Vallorbe le trente-un mars mil huit cent soixante-six
 fille de Agassiz David Louis
 et de Adèle Gydie née Maltrey, les deux décédés
 Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt-quatre, à Melchman
 et à Bavois le vingt-six février mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse

Communiqué : à Melchman et à
 Chavornay

Signatures des époux :

Emile Wolf

Emma Wolf

Signatures des témoins :

Louis Agassiz à Vallorbe.

Julia Collet à Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 5
Richard et Barbier

Aujourd'hui quatorze avril ~~mil huit cent quatre vingt-~~ ^{mil neuf cent}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Richard Pierre Paul, employé de commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Estables (Ezoire, France) domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Estables le seize octobre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Richard Jean Baptiste, concierge

domicile des parents :

et de Victoire née Richard, les deux à Vallorbe

Nom et profession de l'épouse :

2^e Barbier Joséphine, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Féron (Ain, France) domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Féron le dix mars mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Barbier Claude, serrurier

domicile :

et de Françoise née Nicod, sa veuve à Féron

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le quinze à Féron le vingt-un
février et à Estables le quatorze mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Signatures des époux :

Richard Pierre Paul
Richard Joséphine

Signatures des témoins :

Richard Baptiste Vallorbe

Jus. Faillot-Besson Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat,

L'officier de l'état civil :

M. Chauvanez

N° 6
Goy et Weber

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Goy Jules Jacques, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nans sous Sainte Anne (Doubs France) le vingt-neuf avril mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de Goy Jules Constant, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Elise née Debois, les deux à Vallorbe

Nom et profession de l'épouse :

2° Weber Rosa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Eglisvil (Argovie) domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Eglisvil le premier avril mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Weber Johann, agriculteur

domicile des parents :

et de Anna Weber, les deux à Eglisvil

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt-sept, à Vaulion le vingt-sept et à Eglisvil le vingt-neuf mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Jules Goy

Rosa Goy

Signatures des témoins :

A. Dupuis Vallorbe

A. Samson Vallorbe

Communiqué : à Vaulion et Eglisvil

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 7
Leopold et Gauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept mai*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 mil neuf cent *neuf*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Leopold Albert, mécanicien C.F.F.*

de *Echichens* domicilié à *Gausanne*

célibataire

né à *Bea* le huit décembre mil huit cent *soixante six*

fils de *Louis Gédéon Leopold*

et de *Emilie Françoise née Borloz, décédée*

2° *Gauthey Fanny, cuisinière*

de *L'Albergement* domiciliée à *Gausanne*

célibataire

née à *Ornex/Orbe* le quatre mai mil huit cent *septante neuf*

fille de *François David Gauthey*

et de *Uline Marie née Monnier, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Gausanne et Echichens le vingt cinq*
et à L'Albergement le vingt six mars mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

• Autorisation de l'officier de l'état-civil de Gausanne

Communiqué à *Monnaz, Regivolle*
et Gausanne

Signatures des époux :

Leopold A.
Fanny

Signatures des témoins :

Edmond syndic Vallorbe?
Ch. Carotti Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenay

N° 8

Roy et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dia huit juin*~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent *neuf*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Roy Emile Auguste Julien, agriculteur.*de *Vallorbe* domicilié à *Vallorbe**célibataire*né à *Vallorbe le quatre janvier* mil huit cent *quatre vingt quatre*fils de *Roy Emile Aimé, agriculteur à Vallorbe*et de *Odile Louisa née Cand*2^e *Glardon Olga Berthe Eugénie*de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe**célibataire*née à *Vallorbe le cinq septembre* mil huit cent *quatre vingt six*fille de *Glardon David François, décédé*et de *Elise Marie Susette née Jaillet à Vallorbe*Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt huit mai mil neuf*
cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Roy Emile
Roy Olga

Signatures des témoins :

Emile Roy Land. Vallorbe
Jules Glardon, Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

Communiqué :

N° 9.
Raudin et Chuat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Raudin Jules. François, journalier au say

de Rances domicilié à Talorbe

veuf de Hélène-Julie née Adre de le 21 Mai 1906

né à Rances le trente Septembre mil huit cent septante cinq

fils de Jacques. Emmanuel Raudin

et de Mari. Sophie née Marteller domiciliée à Rances

2° Chuats Adèle. Marie, cuisinière

de Giez domiciliée à Perey et Satigny

Célibataire

née à Verey le huit Mai mil huit cent huitante un

fille de Chuats Denis Louis

et de Adèle Jenny née Ray domiciliée à Perey

Les publications ont eu lieu à Vallabe le vingt-un, à Giez et Satigny
le vingt-trois et à Rances le vingt-trois mai mil neuf
cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux,
acte de mariage de l'épouse
acte de décès de Adre Hélène-Julie

Communiqué : à Baulmes,
Grandson et Satigny.

Signatures des époux :

Jules Raudin
Adèle Raudin Chuats

Signatures des témoins :

J. Comby Gaudin
Pauline Raudin

L'officier de l'état civil :

J. M. acc. h. g.

N° 10.
Reymond et Sugrin

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juillet mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Reymond Albert. Marcelin, négociant
de l'Abbaye et l'Abbaye domicilié au lieu
célibataire

né au lieu le quatre Juillet mil huit cent huit
fils de Henri Marcelin Reymond, négociant
et de Marie Adèle née Golay domiciliés au lieu
2° Sugrin Edith - Hémerco sans profession
de lieu domiciliée au lieu
célibataire

née à Vallorbe le vingt sept juillet mil huit cent nonante
fille de Louis Fritz Sugrin, maître d'hôtel
et de Julie Nina née RoCHAT domiciliés au lieu

Les publications ont eu lieu au lieu le six, au sentier, au Prayon
et à l'Abbaye le sept Juillet mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier
d'état civil du lieu

Signatures des époux :

A. Reymond
Edith Reymond

Signatures des témoins :

M. Reymond Le lieu
L. Sugrin Le lieu

Communiqué : au sentier
au lieu et à l'abbaye

L'officier de l'état civil
Raymond

Par jugement du Tribunal du
District de la Vallée du 5 novembre 1920,
définitif et exécutoire dès le 16 décembre 1920,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous
par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'épouse ne
pourra se remarier.

Inséré le 18 janvier 1921
L'officier de l'état civil :
M. Chaulmontet
Communiqué au Dépt. de Justice et Police

N° 11
Alberto et Conti

Aujourd'hui *douze août* _____ ~~mil huit cent quatre vingt-~~ ^{mil neuf cent *neuf*}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Alberto Hyacinthe Paul, tailleur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Saint Vincent, Province de Turin* _____ domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Saint Vincent le douze janvier* _____ mil huit cent ~~huitante~~ ^{*neuf*}

Noms, profession et

_____ fils de *Alberto Antonio*

domicile des parents :

et de *Marietta née Pistone, domiciliés à Saint Vincent*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Conti Louise Marie, couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Viale, Province d'Alessandrie, Italie* _____ domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Viale le 10 juin* _____ mil huit cent ~~huitante~~ ^{*sept*}

Noms, profession et

_____ fille de *Conti Pierre*

domicile :

et de *Joséphine Tagliaferrò, domiciliés à Viale*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le cinq, à S. Vincent le dix-huit et à Viale le vingt cinq juillet mil neuf cent *neuf**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Alberto Paul

Alberto Louise

Signatures des témoins :

Giuseppe Di Felice Vallorbe
Margherita Giuseppe Vallorbe

Communiqué : à la *Chancellerie d'Etat*

L'officier de l'état civil :

M. Charbonnet

N° 12
Schläppi et Cluberson

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1° Schläppi Gustave Louis, limier
de Genk (Berne) domicilié à Vallorbe
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Ballaigues le vingt cinq janvier mil huit cent quatre vingt quatre
fils de Schläppi Jean Louis, décédé
et de Louise Julie née Campiche à Vallorbe.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Cluberson Sydie Rose, tailleur de limes
de Essertines domiciliée à Vallorbe
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Essertines le trois août mil huit cent quatre vingt neuf
fille de Cluberson Denis Alfred, journalier
et de Louise née Laurent, les deux à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le deux, à Genk et à Essertines
le quatre septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Schläppi Gustave
Schläppi Rose

Signatures des témoins :

Alfred Cluberson Vallorbe
Felix Lamm A. Vallorbe

Communiqué à Genk et à Suarrens

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenoux

N° 13
Marendaz & Vallotton

Aujourd'hui quinze octobre

~~mil neuf cent~~ 11014
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Marendaz François Louis, employé C. P. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Method domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Provence le neuf février mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de Marendaz Alfred Arthur, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Elise Mariller à Cortaillod

Nom et profession de l'épouse :

2° Vallotton Marthe Léa, tailleuse de limes

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le seize février mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Vallotton Charles Henri à Vallorbe

domicile :

et de Marie née Michoud, déçédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-huit et à Method le vingt-un septembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Marendaz Louis

Marendaz Marthe

Signatures des témoins :

Lenoir Aloys Vallorbe

Alphonse Cerf Vallorbe

Communiqué à Method

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenot

N° 14

Serrier et Matter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du treize mai mil neuf cent dix, le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage inscrit ci-contre sous numéro 14 soit rectifié en ce sens que l'année de naissance de l'épouse est mil huit cent septante six et non mil huit cent septante sept.

Vallorbe le 25 mai 1910

L'officier de l'état-civil :

Mr. Chaumont

à *S^{te} Croix*,

Oberentfelden



Aujourd'hui *quatre novembre* ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Serrier Onésime Constant, ouvrier en musique*

de *Sainte-Croix* domicilié à *L'Auberson*

célibataire

né à *Prisic Serrier, Granges de S^{te} Croix le dix neuf septembre* mil huit cent *septante*

fils de *Serrier Henri*

et de *Jenny Elise née Margot, décédée*

2° *Matter Rosa, tailleuse de laines*

de *Oberentfelden (Argovie)* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Niederbipp le trente décembre* mil huit cent *septante sept*

filles de *Matter Jacob, agriculteur*

et de *Maria née Trösch à Niederbipp*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt neuf septembre, à S^{te} Croix le trente septembre, à Oberentfelden et Granges de S^{te} Croix le premier octobre* mil neuf cent *neuf*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil des Granges.

Signatures des époux :

Onésime Serrier

Rosa Serrier

Signatures des témoins :

Jean Henri Vallorbe

Marie Jean. Vallorbe.

Communiqué : à *S^{te} Croix, La Chauve*

et Oberentfelden

L'officier de l'état civil :

Mr. Chaumont

N° 15
Jaquet & Duvoisin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent neuf
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaquet Camille Henri Robert, mécanicien

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le vingt mars mil huit cent quatre vingt deux

fils de Jaquet Henri, décédé

et de Emma Jeannette née Goy à Vallorbe

2° Duvoisin Julia

de Fontainesjux domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Romaison le sept mars mil huit cent quatre vingt

filles de Duvoisin Alexis, agriculteur à Yverdon

et de Caroline née Duvoisin, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le huit, à Fontainesjux le neuf octobre
mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse.

Communiqué à Bonvillars

Signatures des époux :

Robert Jaquet

Julia Jaquet

Signatures des témoins :

A. Heymond Vallorbe

W. Jaquet Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chausson

N° 16
RoCHAT & GLARDON

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent neuf}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° RoCHAT Adrien Henri, forgeron

de Orbe, du Lieu et de l'Abbaye domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le vingt huit septembre mil huit cent quatre vingt six

fils de RoCHAT Auguste Emile, forgeron à Vallorbe

et de Emilie-Jeanette née Bezuchet, décedée

2° GLARDON Mathilde Thérèse, tailleur de linge

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le dix neuf mars mil huit cent quatre vingt six

fille de GLARDON Louis Jules, décedé

et de Louise Emilie née Allamand, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et au Lieu le treize, à l'Abbaye
et à Orbe le quatorze octobre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Adrien RoCHAT

Mathilde RoCHAT

Signatures des témoins :

E. GLARDON Vallorbe

E. Bartholdy Vallorbe

Communiqué : aux 'état-civil d'Orbe

Lieu et Abbaye

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 17
 Eugrin et Martin

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Eugrin Eugène Albert, employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de ~~le~~ Dieu domicilié à Remens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Pêchev (Dieu) le onze mars mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fil de Eugrin François Jean Baptiste, décédé

domicile des parents :

et de Adèle née Guyot au Pêchev

Nom et profession de l'épouse :

2° Martin Béatrice Eva, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le neuf mai mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de Martin Ulysse David Louis, entrepreneur à Vallorbe

domicile :

et de Genevieve née Jaccaud, sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, au Dieu, à St Croix et aux Granges
 de St Croix le quinze octobre et à Remens le quatre novembre
 mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil
 de Romanel

Communiqué au Dieu, St Croix

et Romanel

Signatures des époux :

Eugrin Eugène
 Eva Eugrin

Signatures des témoins :

J. Eugrin, Pêchev
 J. Martin, Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 18

Bächtold & Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre décembre

mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bächtold Samuel, voyageur de commerce

de Schleithem

domicilié à Vallorbe

celibataire

né à Schleithem le quatorze février mil huit cent septante neuf

fils de Bächtold Samuel, décédé

et de Magdalena née Mäder à Schleithem

2° Golay Bertha Rose

de Gieu et du Chenit

domiciliée à Vallorbe

celibataire

née à Vallorbe le six août mil huit cent quatre vingt un

fille de Golay Henri Auguste, à Vallorbe

et de Annays Gea née Fauconnet, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et au Sentier le deux, à Schleithem
au Gieu et au Brassus le trois novembre mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Bächtold

Bertha Bächtold

Signatures des témoins :

Fugmann, Vallorbe

Grobet, Vallorbe

Communiqué : à Schleithem, au

Gieu et au Sentier

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 19
 Matthey & Geresche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept décembre mil neuf cent neuf
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matthey Louis François, limonier

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

veuf en 1^{res} noces de Eugénie Alexandrine nie Hericher dis le douze mai mil neuf cent six

né à Vallorbe le vingt cinq juillet mil huit cent soixante neuf

fil de Matthey David, limonier à Vallorbe

et de Odile nie Matthey, s'écricain

2° Geresche Clémence Susanne, domestique

de Ballaignes domiciliée à Ballaignes

célibataire

née à Ballaignes le quinze novembre mil huit cent septante huit

filie de Geresche Pierre David, agriculteur à Ballaignes

et de Julie Nancy nie Richard

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt quatre et à Ballaignes le vingt six novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
 Acte mortuaire de Eugénie Alexandrine
 nie Hericher

Signatures des époux :

Matthey Louis
 Matthey Clémence

Signatures des témoins :

Aloys Lenoir Vallorbe
 Edine Jaley Suisse

Communiqué : à l'état civil à

Ballaignes

L'officier de l'état civil :

M. Charbonnet

N° 20

Besançon & Boudry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre

mil neuf cent ~~neuf~~
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^{er} Besançon Alfred François, bouclier

de Ballaigues

domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Ballaigues le premier décembre mil huit cent quatre vingt huit

fils de Besançon Jean Frédéric

et de Louise Fanny née Conod, décédée

2^e Boudry Julianne

de Concise

domiciliée à Concise

célibataire

née à Concise le dix-neuf août mil huit cent quatre vingt un

fille de Boudry François, boulanger à Concise

et de Marie Julie née Chibaud

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-sept à Ballaigues et
Concise le dix huit novembre mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Alf. Besançon

Julianne Besançon

Signatures des témoins :

Robert Arnold Ballaigues

Collet Charles Vallorbe

Communiqué : à Ballaigues et Concise

L'officier de l'état civil :

M. Chauveney

N° _____

Aujourd'hui _____

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le numéro 20 à la page 129 est celui de la

Lieu d'origine et de domicile :

de dernière inscription faite dans domicilié à l'année 1909

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le 31 décembre 1909 huit cent

Noms, profession et

fil de L'officier de l'état-civil :

domicile des parents :

et de M. Chautourney

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Etat civil :

Un double a été remis le 10 janvier 1910 à l'Autorité cantonale en exécution de l'Art. 1 de la loi.

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le 10 janvier 1910 mil huit cent

Noms, profession et

fille de L'officier de l'état-civil :

domicile :

et de M. Chautourney

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____

Acte le 28 août 1910 -
J. B. [Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Ecuyer et Dufour

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent dix
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ecuyer Jules Henri, cantonnier C. F. F.
de Envy domicilié à Bretonnières
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Envy le neuf juin mil huit cent quatre vingt quatre
fils de feu Emile Samuel Ecuyer
et de Marie Louise Elise née Besson à Bretonnières

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Dufour Jeanne Sophie
de Orzier le Muids domiciliée à Vallorbe précédemment à Genève
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Orzier le vingt neuf avril mil huit cent quatre vingt huit
fille de Ami Frederich Jeannot Dufour à Orzier
et de feu Louise Julianne née Chambaz.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Envy, Bretonnières, Vallorbe le onze,
à Orzier et Genève le douze janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Romainsmôtte

Signatures des époux :

Ecuyer Jules
Ecuyer Jeanne

Signatures des témoins :

J. Dufour Moerd / Orzier
Ecuyer Constant Vallorbe

Communiqué : Orzier, Romainsmôtte
Genève

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 2
Faley et Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze mars* ~~mil huit cent quatre vingt-~~ ^{mil neuf cent dix}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Faley Louis Marius, limonier*

de *Vallorbe* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Vallorbe le treize juin* mil huit cent *quatre vingt sept*

fils de *Faley Samuel François, pierriste à Vallorbe*

et de *Elise Marie née Jaques*

2° *Besson Rosalie, tailleuse de limes*

de *Bofflens* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Sainte-Vioie le dix-neuf février* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Besson Eugène, terrassier à Vallorbe*

et de *Rosalie née L'écuyer*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le quinze* et à *Bofflens le seize février mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Faley Louis
Faley Rosalie

Signatures des témoins :

Lucien Dioster Vallorbe
Emma Dioster Vallorbe

Communiqué : à *Romainvotier*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 3

Bolay & Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier avril*

mil neuf cent dix

~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bolay Georges Armand, employé C. P. T.*de *Tampigny*domicilié à *Vallerbe**célibataire*né à *Groy le dix neuf mai* mil huit cent *quatre vingt neuf*fils de *Bolay Louis Henri Frédéric, décédé*et de *Jusette Fanny née Rochat, ménagère à Vallerbe*2° *Dupuis Hélène Julie, cuisinière*de *Senarclens*domiciliée à *Vallerbe**célibataire*née à *Sachaux le vingt deux mai* mil huit cent *quatre vingt six*fille de *Dupuis Jean Louis, agriculteur à Sachaux*et de *Georgine Méry née Devantay*Les publications ont eu lieu à *Vallerbe le vingt trois, à Tampigny et Senarclens le vingt cinq février mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissance

Signatures des époux :

Bolay Georges
Hélène Bolay

Signatures des témoins :

Ernest Dupuis La Chauss
*Emma Phanon La Prag*Communiqué à *Tampigny et Cassinay*

L'officier de l'état civil :

A. Chauvroux

N° 4

Rouge et Bolay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent dix}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge Clemond Francois Louis, commis C. P. F.

de Guty et Villette (Vaud) domicilié à Serrines (Neuchâtel)

célibataire

né à Gausanne le six décembre mil huit cent huitante six

fil de Louis Vincent Rouge, comptable à Gausanne

et de Louise née Massard

2° Bolay Marie Louise, couturière

de Pampigny (Vaud) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Croy le vingt trois octobre mil huit cent huitante sept

fille de Louis Henri Frédéric Bolay, décédé

et de Gusette Fanny née Rochat, ménagère à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Guty, Vallorbe le vingt trois, à Villette le vingt quatre, à Pampigny et Neuchâtel le vingt cinq février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de
Neuchâtel.

Communiqué : à Gully, Guty, Pampigny
et Neuchâtel

Signatures des époux :

Obmou Roux
Louise Rouge

Signatures des témoins :

Louise Kayser Vallorbe
Ernest Dupuis La Chaux

L'officier de l'état civil :

M. Charbonnet

N° 5
Gardon et Grobet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze avril*

~~mil huit cent quatre vingt-~~
mil neuf cent *diez*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gardon Jules David, boulanger*de *Vallorbe*domicilié à *Vallorbe**célibataire*né à *Vallorbe le vingt cinq novembre* mil huit cent *quatre vingt un*fils de *Gardon David François*et de *Marie Louise née Grobet, les deux décédés*2° *Grobet Clarisse Mathilde, tailleuse de linges*de *Vallorbe*domiciliée à *Vallorbe**célibataire*née à *Vallorbe le vingt quatre juillet* mil huit cent *quatre vingt sept*fille de *Grobet Louis Albert, limousin*et de *Marie Louise née Truan*Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le onze mars mil neuf cent diez*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

*Jules Gardon**Clarisse Gardon*

Signatures des témoins :

*Albert Grobet Vallorbes**Pap Emile Vallorbe*

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

M. Paulin

N° 6

Cuinet et Grandjean

Aujourd'hui le 10 Nov 1910 ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent dix}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Cuinet Edmond - Félix Lameur

Lieu d'origine et de domicile :

des Longerilles (Sous France) domicilié à Valerbe

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Longerilles le onze Octobre mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fil de Cuinet François - Emat journalier aux Longerilles

domicile des parents :

et de Mme Thymie née Frelot

Nom et profession de l'épouse :

2° Grandjean née Grosse Adèle Elise Tailleur de Laines

Lieu d'origine et de domicile :

de Bettes domiciliée à Valerbe

Etat civil :

divorcée de Grandjean Fritz - Albert dès le dix Juillet mil neuf cent huit

Lieu et date de la naissance :

née à Sonoie le vingt neuf Septembre mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Grosse Simon fermager à Bettes

domicile :

et de Philie née Touchet décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valerbe le (17) dix Sept Mars aux Longerilles
et à Bettes le dix neuf Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Signatures des époux :

Cuinet Edmond

Grandjean Adèle

Signatures des témoins :

Wolmer Ernest Valerbe

Barthelot César Mépitanx Vieux

Communiqué : à la Chancellerie d'état

à Bettes

L'officier de l'état civil :

Jug. Mouchey
rempl.

N° 7.

Bonjour et Grobet

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui dix Mai

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bonjour Aime - François - Rocher - Fris, linier

Lieu d'origine et de domicile :

de Blonay domicilié à Vallorbe

Etat civil :

veuf de Ernestine née Ritter d' le vingt-huit avril mil neuf cent neuf

Lieu et date de la naissance :

né à Blonay le trente Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de Jean - Pierre Bonjour

domicile des parents :

et de Lucie - Suzanne née Grobet, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Grobet Emma Hélène tailleur de linier

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Gilbert François

domicile des parents :

et de Rose - Suzanne née M. Aubry les deux à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le douze et à Blonay le
quatorze avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

Bonjour François
Emma Bonjour

Signatures des témoins :

Grobet Aline Vallorbe
Grobet Jules Vallorbe

Communiqué : à P. D. Régier

L'officier de l'état civil :

François M. Aubry
notaire

N° 8
Jaillet & Combe

Aujourd'hui vingt-un mai ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent dix}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jaillet Gustave Louis notaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le quatre juin mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fil de Jaillet Jules François Samuel, notaire

domicile des parents :

et de Marie Elise née Metthey, les deux à Vallorbe

Nom et profession de l'épouse :

2° Combe Marguerite Sophie

Lieu d'origine et de domicile :

de Orbe domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le quatre octobre mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Combe Jules Louis, vétérinaire

domicile :

et de Rosine Maria née Lotz, les deux à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe en Orbe le quatre mai
mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Communiqué : à Orbe

Signatures des époux :

G. Jaillet
Marguerite Jaillet

Signatures des témoins :

J. Combe vétér. Vallorbe
Rosine

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 9

Aujourd'hui trois juin

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

Michot et Marchand

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Michot Georges Gustave, *seigneur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vaulion* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Vaulion le treize février* mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de *Michot Jean Jules Emile David, voiturier à Vaulion*

domicile des parents :

et de *Gouise Caroline née Magnenat, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Marchand Martine Rose, tailleur de limes*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bofflens* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Vallorbe le vingt six novembre* mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de *Marchand Alfred Emile, maréchal*

domicile des parents :

et de *Elise née Diserens, les deux à Vallorbe*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt huit, à Vaulion et Bofflens le vingt neuf avril mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Signatures des époux :

*Michot Gustave**Michot Martine*

Signatures des témoins :

Alfred Marchand Vallorbe
*Michot Jules Vallorbe*Communiqué : à *Vaulion et Bofflens*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 10

Aujourd'hui trois juin

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt-

Petitpierre & Jacquemet

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Petitpierre Charles Robert, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Couvet et Neuchâtel domicilié à Vallorbe, avant à Neuchâtel

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Couvet le dix décembre mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de Petitpierre Louis Alfred, décédé

domicile des parents :

et de Marie Louise née Hymen à Neuchâtel

Nom et profession de l'épouse :

2^e Jacquemet Margherita Carolina, tailleur de livres

Lieu d'origine et de domicile :

de Bard (Aoste, Italie) domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire, mineure autorisée

Lieu et date de la naissance :

née à Bard le neuf novembre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Jacquemet Pietro, mineur

domicile :

et de Bellina née Chabert, les deux à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et Neuchâtel le quinze, à

Couvet le dix-sept janvier et à Bard le vingt-sept février
mil neuf cent dix

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous n° 10 les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer :

Petitpierre Marguerite Jeanne, fille de Petitpierre Charles Robert et de Jacquemet Margherita Carolina née le dix-neuf mars mil neuf cent dix à Vallorbe, inscrit sous n° 19 dans le registre de l'état-civil de Vallorbe

ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le trois juin mil neuf cent dix

Robert Petitpierre
Caroline Petitpierre

L'officier de l'état-civil
M. Chaumont

Par jugement du tribunal du district d'Orbe, du 28 septembre 1915 le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Il a été fixé le délai d'un an pendant lequel le mari ne pourra se remarier. Vallorbe le 18 janvier 1916

L'officier de l'état-civil
M. Chaumont

Rectification et Complément

Par décision du 19 mai 1962, le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription marginale du divorce, en ce sens que le jugement a été prononcé le 1 septembre 1915 et non le 28 septembre 1915 et qu'il est devenu définitif et exécutoire dès le 15 décembre 1915.

Vallorbe, le 25 mai 1962
L'officier de l'état-civil: Chappuis

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Autorisation des père et mère de l'épouse mineure

Signatures des époux :

R. Petitpierre

Caroline Petitpierre

Signatures des témoins :

Alfred Marchand Vallorbe

Nichot Jules Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

Communiqué : à Couvet, Neuchâtel et à la Chancellerie d'état.

Communiqué au département de justice et police et au office de l'état civil de Couvet et de Neuchâtel.



N° 11

Charin et Pasteur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept juillet*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Charin Alfred, garde-frontière*

de *Champagne (Vaud)* domicilié à *la Brévine, au Bredot*

célibataire

né à *Mverdon le six avril* mil huit cent *quatre vingt trois*

fil de *Nancy Louise Adèle Charin, absente*

et de

2° *Pasteur Hélène Rosine, tailleuse de laines*

de *Remens* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à ^{*Vallorbe*} ~~*Mverdon*~~ le *quatre février* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Pasteur Frédéric Louis, décédé*

et de *Rosine Jeannette née Fauré à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt quatre, à la Brévine le vingt six, à Champagne et à Remens le vingt huit mai mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de la Brévine

Signatures des époux :

Charin Alfred

Charin Hélène

Signatures des témoins :

Fritz Pasteur Lürsch III

Bernard Sarella Mürich

Communiqué à *Champagne,*

la Brévine, Romanel

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

*Correction approuvée
Vallorbe le 7 juillet 1910
M. Chaumont
off. d'état-civil*

N° 12
 Vouga et Savanthy

Aujourd'hui *vingt juillet* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent dix}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Vouga Robert, boulanger* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cortailled et Bôle* _____ domicilié à *Vallorbe* _____

Etat civil :

veuf en 1^{res} noces de Caroline née Biéni dès le douze novembre mil neuf cent neuf _____

Lieu et date de la naissance :

né à *Cortailled le neuf novembre* _____ mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

_____ fils de *Vouga Emile, décédé* _____

domicile des parents :

et de *Marianne Charlotte née Cornte, décédée* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Savanthy Claire Ida, gouvernante* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Savigny et Forel (Savanne)* _____ domiciliée à *Vallorbe* _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Savigny le onze juin* _____ mil huit cent *septante huit*

Noms, profession et

_____ fille de *Savanthy Charles, carrier à Savanne* _____

domicile :

et de *Julie née Savanthy, décédée* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe et Savigny le neuf, à Forel et Cortailled le dix et à Bôle le onze juin mil neuf cent dix* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Leurs extraits de naissance
 acte de décès de Caroline née Biéni.*

Signatures des époux :

Robert Vouga
Ida Vouga

Signatures des témoins :

Louis Feritod, Lausanne
Jean For, Vallorbe

Communiqué : à *Cortailled, Bôle*

Savigny et Forel

L'officier de l'état civil :

M. Chaurmont

N° 13
Roy et Grobet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août

mil neuf cent dix
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy Charles Alexis, limneur

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le dix-neuf avril mil huit cent quatre vingt trois

fils de Roy Louis Alexis, agriculteur

et de Ida Louise née Michot, les deux à Vallorbe

2° Grobet Hortense Anna, tailleuse de laines

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le seize septembre mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Grobet Louis Albert, limneur

et de Marie Louise née Truan, les deux à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt deux juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Roy Charles

Roy Anna

Signatures des témoins :

Albert Grobet Vallorbe

Roy Lucien Vallorbe

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

M. Chauvroux

N° 14
Cusin & Reymond

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *trois septembre* ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

1° *Cusin Jean Auguste, chef d'usines électriques*
de *Plainpalais (Genève)* domicilié à *Vallorbe*
célibataire

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

né à *Feigères (H^e Savoie) le vingt deux janvier* mil huit cent ~~soixante seize~~
fils de *Cusin Joseph, décédé*
et de *Marie née Pillet à Vallorbe*

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

2° *Reymond Augusta Julie, tailleur pour dames*
de *Vaulion* domiciliée à *Vallorbe*
célibataire

Date des publications :

née à *Morges le quatorze février* mil huit cent ~~quatre~~ *vingt cinq*
fille de *Reymond Juste Henri Auguste, chef de gare à Vallorbe*
et de *Louise Eugénie née Genjin*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le treize, à Vaulion et Plainpalais*
le quinze août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

A. Cusin
Augusta Cusin

Signatures des témoins :

Jeanne Reymond Vallorbe
Ernest Henry Causse

Communiqué : à *Genève et Vaulion*

L'officier de l'état civil :

M. Chauxmouy

N° 15

Chevaux & Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui *neuf septembre* ~~mil neuf cent dix~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevaux Lucien, limonier*de *Gussy* domicilié à *Vallorbe**célibataire*né à *Boncis le treize septembre* mil huit cent *quatre vingt trois*fils de *Chevaux Jules Louis Lucien, limonier*et de *Marie Louise née Chamot, les deux à Vallorbe.*2° *Aubert Jeanne Marie, tailleur de limes*de *Chenit* domiciliée à *Vallorbe**célibataire*née à *Vallorbe le six octobre* mil huit cent *quatre vingt neuf*fille de *Aubert Arthur Arnaud, aiguiseur*et de *Louise Clémence née Matthey, les deux à Vallorbe.*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe et au Brassus le treize, au*
Sentier le quatorze et à Gussy le seize ~~mil neuf cent dix~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance.

Signatures des époux :

*Chevaux Lucien**Chevaux Jeanne*

Signatures des témoins :

*Aubert Arthur Vallorbe**Chevaux Louis père Vallorbe*Communiqué : à *Villars sous Yver*et *Sentier*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvont

N° 15

Chevaux et Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf septembre*

~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevaux Lucien, limonier*

de *Gussy* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Corcise le treize septembre* mil huit cent *quatre vingt trois*

fil de *Chevaux Jules Louis Lucien, limonier*

et de *Marie Louise née Charnot, les deux à Vallorbe*

2° *Aubert Jeanne Marie, tailleur de limes*

de *Cherit* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à _____ mil huit cent _____

fille de _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué : *Villars sans Yver*

L'officier de l'état civil :

N° 16

Cavin et Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cavin Auguste Charles, gendarme

de Vulliens domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Etoy le dix huit avril mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Cavin Auguste Charles, agriculteur à Etoy

et de Jeanne née Visel, décédée

2° Collet Marie

de Suchy domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le vingt neuf septembre mil huit cent septante six

fille de Collet Alfred, décédé

et de Léonie née Collet à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt, à Vulliens le
vingt un et à Suchy le vingt quatre avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Cavin Auguste gendarme
Cavin Marie

Signatures des témoins :

Auguste Cavin à Etoy
Eugène Ernest à Etoy

Communiqué : à Mézières et

Belmont

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 17
Maire et Glandon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre

mil neuf cent dix
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maire Louis Auguste, menuisier

de Prangins domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Prangins le dix novembre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Maire Louis Emile, agriculteur à Prilly

et de Françoise Louise née Charpyuis à Orbe

2° Glandon Lina, tailleuse de limes

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le quatre janvier mil huit cent quatre vingt douze

fille de Glandon Auguste Henri, limier à Vallorbe

et de Louise Isabelle née Thelin, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt-un à Prangins
le vingt deux septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Autorisation du père de l'épouse
mineure

Communiqué : à Nyon

Signatures des époux :

Auguste Maire

Lina Maire

Signatures des témoins :

Louis Robardet Vallorbe

Robardet Louis Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chammoray

N° 18

Aujourd'hui vingt-un octobre

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

Gardon et Bovay

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Gardon Emile Henri, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe & Cheseaux Noircéy domicilié à Vallorbe (Cotepay)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à La Garraz le douze février mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Gardon François Louis, mécanicien à Vallorbe

domicile des parents :

et de Marie Mélanie née Pury, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Bovay Sophie Alisie, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Château d'Oex le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Bovay Jules Edouard, charpentier

domicile des parents :

et de Sophie née Chabloz, les deux à Bea

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt-trois, ci Cheseaux Noircéy
Rougemont et Lausanne le vingt-quatre septembre mil neuf
cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Gardon Emile
Gardon Alisie

Signatures des témoins :

Edouard Martinich Vallorbe
Gardon François Vallorbe

Communiqué : à Gardon, Rougemont

et Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Schumacher

N° 19
Fransfort et Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier novembre* _____ ~~mil huit cent quatre vingt-~~
 _____ ~~mil neuf cent dix~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fransfort Jules Frederic, linieur* _____

de *Vallorbe* _____ domicilié à *Vallorbe* _____

celibataire _____

né à *Vallorbe le onze décembre* _____ mil huit cent *quatre vingt sept*

fil de *Fransfort Louis Charles Jules, agriculteur* _____

et de *Eydie Emilie née Magnenet, les deux à Vallorbe* _____

2° *Gaillard Cécile, couturière* _____

de *Moiry (Vaud)* _____ domiciliée à *Vallorbe* _____

celibataire _____

née à *Moiry le onze mars* _____ mil huit cent *quatre vingt sept*

filie de *Gaillard Emmanuel Marc, agriculteur* _____

et de *Elise née Genier, les deux à Moiry* _____

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le sept, à Moiry le onze*

octobre mil neuf cent dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Communiqué : à la Paroisse

Signatures des époux :

Fransfort Jules

Fransfort Cécile

Signatures des témoins :

E. Baudat Vallorbe

J. Matthey Gaillard Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 20

Favre et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dia huit novembre*mil neuf cent *die*~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favre Adrien Jules, employé C. F. F.*de *Vallorbe* domicilié à *Vallorbe**célibataire*né à *Vallorbe le vingt six janvier* mil huit cent *quatre vingt deux*fils de *Favre David Henri, limier à l'Abbaye*et de *Julie Jenny née Grobet*2° *Matthey Jeanne Julie Eugénie, ménagère*de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe**célibataire*née à *Vallorbe le vingt six août* mil huit cent *quatre vingt six*fille de *Matthey Louis Emile, concierge à Vallorbe*et de *Marie Hélène née Barlet, d'écidié*Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le quatorze octobre mil neuf cent die*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

*Favre Adrien**Jeanne Matthey*

Signatures des témoins :

*L. Matthey**Mme Chapuis*

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

M. Chaumont

N° 21

Braillard & Moreaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize décembre*

~~mil neuf cent dix~~
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Braillard Clément, limier*

de *Jougne (Doubs, France)* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Vallorbe le vingt quatre novembre* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fils de *Braillard Joseph Edouard, décédé*

et de *Rose Félicie née Matthey, sa venue à Vallorbe*

2^o *Moreaux Marie Lucia Julia, sommelière*

de *Pochejean (Doubs, France)* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Pochejean le douze septembre* mil huit cent *quatre vingt dix*

fille de *Moreaux Jules Alphonse, agriculteur*

et de *Marie Victoria née Pourny, les deux à Pochejean*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le sept*, à *Pochejean le onze*
et à *Jougne le douze novembre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Communiqué : à la *Chancellerie*
d'Etat

Signatures des époux :

Braillard Clément

Braillard Lucia

Signatures des témoins :

Ezrahim Vallorbe

Henri Fortchandre Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 22

Chevaux et Wurz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois décembre

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chevaux Eugène Albert, hieur

de Gussy (Vaud)

domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Boncise le vingt sept mars

mil huit cent quatre vingt deux

fils de Chevaux Jules Louis Lucien, hieur

et de Marie Louise née Chamot, les deux à Vallorbe

2° Wurz Adelheid Maria, fille de scalle

de Healterm (Coyrol, Autriche)

domiciliée à Porroist (Fribourg)

célibataire

née à Healterm le onze avril

mil huit cent quatre vingt trois

fille de Wurz Maria, domiciliée à Healterm

et de

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix, à Porroist le onze

à Gussy et Healterm le douze novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Certificat de validité d'Autriche

Signatures des époux :

E. Chevaux

Adelheid Chevaux

Signatures des témoins :

Lucien Chevaux père Vallorbe

Chevaux Lucien fils Vallorbe

Communiqué : à Villars sous Yens

et à la Chancellerie d'état

L'officier de l'état civil :

M. Chevaux

Par jugement du tribunal de district d'Orbe du 6 octobre 1925 déclaré définitif et exécutoire le 20 janvier 1926, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce

Vallorbe le 1^{er} mars 1926

L'officier de l'état civil

M. Chevaux

N° 23

Magnemat et Glardon

Aujourd'hui *trente décembre* ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Magnemat Georges Louis, limeur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vaulion* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Vaulion le dix-neuf février* mil huit cent *quatre vingt six*

Noms, profession et

fil de *Magnemat Jean Gabriel, fromager*

domicile des parents :

et de *Camille Sophie née Delacétaz, les deux à Vaulion*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Glardon Olie Emma, tailleuse de limes*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Vallorbe le vingt huit août* mil huit cent *quatre vingt onze*

Noms, profession et

fille de *Glardon Charles Marius, tailleur de limes*

domicile :

et de *Elise Fanny née Merthuy, les deux à Vallorbe*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le deux et à Vaulion le trois décembre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance, consentement du père de l'épouse

Signatures des époux :

Georges Magnemat
Olie Magnemat

Signatures des témoins :

Emil Merthuy Vallorbe
Magnemat Fran Vallorbe

Communiqué à *Vaulion*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvigny

N°

Aujourd'hui

mil neuf cent
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Le numéro 23 à la page 153 est celui de la dernière

Lieu d'origine et de domicile :

de inscription faite dans l'année domicilié à 1910.

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le 31 décembre 1910 mil huit cent

Noms, profession et

fils de

L'officier de l'état-civil.

domicile des parents :

et de

M. Chauvonnat

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de domiciliée à

Etat civil :

Un double a été remis le 10 janvier 1911 à l'Autorité Cantonale, en exécution de l'Art. 2 de la loi.

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le 10 janvier 1911 mil huit cent

Noms, profession et

fille de

L'officier de l'état-civil:

domicile des parents :

et de

M. Chauvonnat

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Vu le 20 janvier 1911

L'officier de l'état-civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Narbel & Chatelan

Aujourd'hui *vingt huit janvier* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent onze}

Nom et profession de l'époux :

1° *Narbel Edouard, maître d'hôtel*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vuarrens (Vaud)* domicilié à *Paris*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Vuarrens le dix janvier* mil huit cent *septante six*

Noms, profession et

fil de *feu Jean Daniel Narbel*

domicile des parents :

et de *Elise née Buni, sa veuve domiciliée à Vuarrens*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chatelan Adèle Emma, couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bretigny / Vuarrens (Vaud)* domiciliée à *Paris*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Dinard (France) le neuf octobre* mil huit cent *huitante cinq*

Noms, profession et

fille de *Charles Chatelan, maître d'hôtel à Paris*

domicile :

et de *Marie née Panchaud, sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Paris le seize décembre mil neuf cent dix*
à *Vuarrens le six janvier* et à *Bretigny le sept janvier mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Vuarrens.

Signatures des époux :

E. Narbel
A. Narbel

Signatures des témoins :

G. ve Martin Vallorbe
Chs Buffet Vuarrens.

Communiqué : à *Vuarrens* et à

Bretigny

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 2
Pfenninger et Roy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août mil neuf cent onze
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pfenninger Rodolphe Frédéric, jardinier

de Zurich domicilié à ~~Vallorbe~~ Prangins

célibataire

né à Vallorbe le vingt trois août mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Pfenninger Gasparard Henri, sellier à Nyon

et de Marie née Ochremahl.

2° Roy Louise Georgine, gérante de commerce

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le vingt trois octobre mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Roy Charles Alexis, secrétaire municipal à Vallorbe

et de Elémene Marie née Faley

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le huit, à Zurich et à Prangins
le neuf mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Nyon

Signatures des époux :

Rodolphe Pfenninger

Georgine Pfenninger

Signatures des témoins :

Octave Roy Vallorbe

Frédéric Pfenninger Nyon

Communiqué : à Zurich et à Nyon

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenot

N° 3
 Conti & Berney

Aujourd'hui huit avril _____ mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Conti Louis Aubert, employé C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars Gussy _____ domicilié à Vallorbe _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Jougue le vingt cinq février _____ mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Conti Joseph, décédé _____

domicile des parents :

et de Françoise née Brunelli, à Vallorbe _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Berney Berthe Alice, gérante _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Valleyres sous Usins _____ domiciliée à Vallorbe _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le seize juin _____ mil huit cent quatre vingt onze

Noms, profession et

fille de Berney Henri Louis, décédé _____

domicile :

et de Emma née Favre, à Vallorbe _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix huit, à Villars Gussy
 et à Valleyres sous Usins le vingt un mars mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Consentement de la mère de l'épouse

Signatures des époux :

Conti Louis

Berthe Conti

Signatures des témoins :

Louis Lamanin & Vallorbe
 Henri Jaquet Favre

Communiqué : à La Parroy usins

L'officier de l'état civil :

M. Chauvigny

N^o 4
Oulevey et Guyot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux mai*

~~mil huit cent quatre vingt-~~
 mil neuf cent *onze*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Oulevey Charles, commis C. F. F.*de *La Parraz* domicilié à *Pontarlier**célibataire*né à *La Parraz le huit juillet* mil huit cent *quatre vingt huit*fils de *Charles Henri Samuel Oulevey, maître tailleur*et de *Antoinette Alphonsine née Favrichon, sa femme, les deux à Vallorbe*2^o *Guyot Marie Philomène Geortine, sans profession*de *Bannans (C^{te} de Pontarlier France)* domiciliée à *Pontarlier**célibataire*née à *Bannans le quatorze septembre* mil huit cent *quatre vingt onze*fille de *Louis Henri Justin Guyot*et de *Louise Adèle Petitguennin, cultivateurs, domiciliés à Bouverans (Doubs)*

Les publications ont eu lieu à *La Parraz le six, à Pontarlier et Bouverans*
le sept avril mil neuf cent onze, à Bannans les publications n'étant pas
nécessaires

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'off. d'état civil de
La Parraz.

Communiqué : à *la Parraz* et à *la*
Chancellerie d'état

Signatures des époux :

Oulevey Charles
Oulevey Philomène

Signatures des témoins :

Charles Oulevey Vallorbe
Arthur Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauveney

N° 5
 Rochat et Schopfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq mai* ~~mil huit cent quatre vingt-~~ ^{mil neuf cent onze}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rochat Willy Eugène, linier*
 de *l'Abbaye au Lieu* domicilié à *Vallorbe*
célibataire

né à *l'Abbaye le vingt sept juillet* mil huit cent *quatre vingt sept*
 fils de *Rochat Eugène Samuel, agriculteur*
 et de *Alfredine Melanie née Rochat, les deux à l'Abbaye*

2° *Schopfer Marthe Rosa, femme de chambre*
 de *Sapraz* domiciliée à *Pully*
célibataire

née à *Sapraz le huit juillet* mil huit cent *septante neuf*
 fille de *Schopfer Fanchette Fanny à Vallorbe*
 et de _____

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le trente un mars, à l'Abbaye*
et Pully le premier avril, à Sapraz et au Lieu le deux avril mil neuf
cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Rochat Willy
Rochat Marthe

Signatures des témoins :

Chanson Luba Vallorbe
Henri Chanson Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Choumouy

Communiqué : à *l'Abbaye, Lieu*
Sapraz et Pully.

N° 6

Michaud et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mai mil neuf cent onze mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Michaud Georges Henri, limonier

de La Garaz domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Yverdon le huit février mil huit cent quatre vingt dix

fils de Michaud Isaac Pierre Abram

et de Marie Adelaïde née Vallotton, les deux déçus

2° Matthey Rachel Fanny Lina, domestique

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le vingt neuf juillet mil huit cent quatre vingt douze

fille de Matthey Louis Alexis, limonier

et de Rose Marguerite née Faley, les deux à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et La Garaz le trente un mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux
Consentement du père de l'épouse

Signatures des époux :

Georges Michaud
Rachel Michaud

Signatures des témoins :

Matthey Vallorbe
A. Faley, Vallorbe

Communiqué : à La Garaz

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 7
Graber et Matthey

Aujourd'hui vingt six mai ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent onze}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Graber Gottfried, voyageur de commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Robschachgraben (Berne) domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Waltersvyl (Berne) le treize janvier mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fil de Friedrich Graber, négociant à Waltigen

domicile des parents :

et de Rosina née Rennerberger, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Matthey Emma Marguerite

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le six décembre mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fille de Pierre Louis Matthey

domicile :

et de Rose Marie née Vallotton, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt cinq, à Robschach et Yverdon le six mai mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
d'Yverdon.

Signatures des époux :

Gottf. Graber, Matthey
Emma Graber Matthey

Signatures des témoins :

H. G. K... Matthey Vallorbe
P. G. G... Matthey Vallorbe

Communiqué : à Robschach et

Yverdon

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenay

N° 8
Vagneux et Cherix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent onze
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vagneux Jean Elie, chauffeur à l'Usine à Gaz
de Louvain (H^e Savoie) domicilié à Vallorbe
célibataire

né à Louvain le onze janvier mil huit cent soixante deux
fils de Vagneux Charles Georges
et de Jérôme née Puchet, les deux décédés
2° Cherix Fanny Elise, ménagère
de Bea domiciliée à Bea (aux Plans)
célibataire

née à Bea le vingt cinq septembre mil huit cent quatre vingt
fille de Cherix Louis Félix
et de Susanne née Basset, les deux à Bea

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le trente un mars, à Bea le
premier et à Louvain le deux avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police.

Signatures des époux :

Vagneux Jean Elie
Vagneux Elise

Signatures des témoins :

Constant Longet Vallorbe
Daniel Vallorbe

Communiqué à la Chancellerie d'état
à Bea.

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenoux

N° 9
Mützenbergs & Penz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mützenberg Hans, mécanicien

de Spiez (Berne) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Choune le trois janvier mil huit cent quatre vingt quatre

fil de Mützenberg Friedrich Gottlieb, séide

et de Marianne née Stüder à Choune

2° Penz Anna Marie, ménagère

de Uderns (Gyrol. Autriche) domiciliée à Ballaigues

célibataire

née à Ballaigues le seize mai mil huit cent quatre vingt onze

fille de Penz Jean, à Ballaigues

et de Marie Elise née Jaquet, décedée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le six, à Spiez et Ballaigues
le sept et à Uderns le treize avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Autorisation du père de l'épouse

Communiqué à Spiez, Ballaigues
et Chancellerie d'état.

Signatures des époux :

Hans Mützenberg

Anna Mützenberg

Signatures des témoins :

Jean Penz Vallorbe

A. Jaquet Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenoux

N° 10
 Bovet et Michot née Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovet Paul Alcide, serrurier

de Forel, Tuidoux et Savigny domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Teseus le dix décembre mil huit cent quatre vingt neuf

fil de Bovet Paul Alcide, décédé

et de Lena née Menétray à Teseus

2° Michot née Goy Elisa Marie, couturière

de Vaulion domiciliée à Vallorbe

veuve de Michot Auguste Henri dès le douze mars mil neuf cent six

née à Vaulion le vingt trois novembre mil huit cent quatre vingt un

fille de Goy Henri à Vallorbe

et de Louise Augustine Marie née Magnenat, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le neuf, à Forel, Tuidoux, Savigny
 et Vaulion le dix juin mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Ceux extraits de naissance
 Acte mortuaire de Michot Auguste
 Henri.

Communiqué : à Forel, Tuidoux et
 Savigny et Vaulion

Signatures des époux :

Bovet Alcide
 Bovet née Goy Elisa

Signatures des témoins :

Paul Roy Vallorbe
 Henri Goy Vallorbe

L'officier de l'état civil :

A. Choumouy

N° 11
Auberson et Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent onze
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Auberson Albert Hector, maçon

de Essertines domicilié à Vallorbe Fey (Vaud)

célibataire

né à Essertines le 19 octobre (dix-neuf) mil huit cent quatre-vingt dix

fils de Denys Alfred Auberson, journalier au Vay

et de Louise née Laurent, sa femme

2° Goy Anna Alice, tailleur de limes

de Naulion domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze

fille de Goy Charles Henri, limeur

et de Marie Zélie née Guignard, les deux à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Essertines le premier juin, à Fey et
Naulion le trente-un mai et à Vallorbe le trente mai mil
neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil
de Fey

Signatures des époux :

Auberson Albert
Auberson Anna

Signatures des témoins :

Auberson Alfred Vallorbe
Goy Henri Vallorbe

Communiqué : à Vuarnens, Fey et
Naulion

L'officier de l'état civil :

M. Chaumouy

N° 12

Polidori Giuseppe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq septembre

~~mil neuf cent onze~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Polidori Giuseppe, chauffeur*

de *Urbino (Pesaro, Italie)*

domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Urbino le quatre décembre*

mil huit cent quatre vingt six

fils de *Polidori Settimio, contre-maître à Gênes*

et de *Elvira née Meloni, sa femme*

2° *Merli Irma Emilia Maria, ménagère*

de *Urbino (Pesaro, Italie)*

domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Urbino le vingt six septembre*

mil huit cent soixante deux

fille de *Merli Nazzeno*

et de *Caterina née Chiaroni, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le treize avril* et à *Urbino le*

treize avril mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Polidori Giuseppe

La déclarante n. sachant pas écrire a apposé sa marque habituelle consistant en une croix

Signatures des témoins :

Prati Giuseppe Vallorba

+

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat.

L'officier de l'état civil :

M. Chaumoy

Au moment de la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 12, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer : Polidori Felindo fils de Polidori Giuseppe et de Merli Irma, né le vingt six mai mil neuf cent onze à Vallorbe, inscrit sous numéro 49 dans le registre de l'état civil de Vallorbe.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures le cinq septembre mil neuf cent onze.

Polidori Giuseppe

La déclarante ne

sachant pas écrire a apposé sa marque habituelle consistant en une croix.

Vallorbe le 5 septembre '11

L'officier de l'état-civil

M. Chaumoy

N° 13
Gardon et Glayre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent onze}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gardon Constant Jules, employé off.*

de *Vallorbe* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Vallorbe le vingt quatre octobre* mil huit cent ~~quatre vingt six~~ ^{quatre vingt six}

fils de *Gardon Jules François, décédé*

et de *Rosine Louise née Baillif à Vallorbe*

2° *Glayre Marie Béile, femme de chambre*

de *Bofflens* domiciliée à *Vugelles la Motte*

célibataire

née à *P. Prex le deux août* mil huit cent ~~quatre vingt cinq~~ ^{quatre vingt cinq}

fille de *Glayre Pierre Abram, agriculteur*

et de *Louise Henriette Béile née Messeiller, les deux à Vugelles*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe et Vugelles le dix et à Bofflens le neuf août mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cours extraits de naissance

Signatures des époux :

Gardon Constant
Glayre Marie

Signatures des témoins :

Fane Adrien Vallorbe
Zwahlen Alfred Vallorbe

Communiqué : à *Romainmôtte et*

Montagny

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 14
Neillon & Somazzi nié Wüest

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt deux septembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent onze}

Lieu d'origine et de domicile :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° *Neillon Jules Vincent, journalier*

Lieu et date de la naissance :

de *Bea* domicilié à *Vallorbe*

Noms, profession et

célibataire

domicile des parents :

né à *Bea le vingt cinq avril* mil huit cent *quatre vingt*

Nom et profession de l'épouse :

fil de *Neillon Vincent Pierre François, décédé*

Lieu d'origine et de domicile :

et de *Louise Sylvie nié Bonzon, sa femme décédée*

Etat civil :

2° *Somazzi nié Wüest Maria*

Lieu et date de la naissance :

de *Barbengo (Essin)* domiciliée à *Vallorbe*

Noms, profession et

divorcée d'avec Somazzi Pietro dès le vingt six octobre mil neuf cent dix

domicile des parents :

née à *Bea le quatorze mars* mil huit cent *quatre vingt*

Date des publications :

fille de *Karier Friedrich Wüest*

et de *Anna Maria nié Bischoff, les deux à Bea*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le premier, à Barbengo et à Bea le deux septembre mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'épouse
Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce

Signatures des époux :

Jules Vincent Neillon
Maria Neillon

Signatures des témoins :

Lein Salloz Vallorbe
J. Jany Vallorbe

Communiqué : à *Bea et à Barbengo*

L'officier de l'état civil :

M. Chaulin

N° 15

Auberson et Andrié mi Goy

Aujourd'hui *six octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent *orange*}

Nom et profession de l'époux :

1° *Auberson Ami Jules, limier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Essertines / Yverdon* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Ornex le trente-un mai* mil huit cent *quatre vingt six*

Noms, profession et

fil de *Auberson Ami Jules, journalier*

domicile des parents :

et de *Julie mi Perrard, les deux à Vallorbe*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Marie Lucie Andrié mi Goy, tailleurse de limier*

Lieu d'origine et de domicile :

des *Hauts Geneveys (Venchatel)* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

veuve de Andrié Ernest Emile dès le vingt huit mai mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

née à *Naulion le vingt huit mai* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fille de *Goy Charles Henri, limier*

domicile :

et de *Marie Zélie mi Guignard, les deux à Vallorbe*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt deux*, à *Essertines le vingt quatre* et à *Hauts Geneveys le vingt quatre* ~~mil neuf cent~~ ^{*orange*}

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux
Acte mortuaire de Andrié Ernest Emile

Signatures des époux :

Jules Auberson
Marie Auberson

Signatures des témoins :

H. Goy Guignard Vallorbe
Albert Goy Vallorbe

Communiqué : à *Nicarrens et aux*

Hauts Geneveys

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 16

Introini et Gelinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six octobre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent onze}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Introini Giuseppe Luigi, mécanicien*

de *Brenna (Milan, Italie)* domicilié à *Nallosche*

célibataire

né à *Brenna le six novembre* mil huit cent *quatre vingt*

fils de *Introini Pasquale, décédé*

et de *Angiola née Chiaravalle à Brenna*

2° *Gelinet Octavie, tisseuse*

de *Seveux (Presme. H^{te} Saône, France)* domiciliée à *Nallosche*

célibataire

née à *Seveux le vingt deux août* mil huit cent *quatre vingt treize*

fille de *Gelinet Louis Auguste, manoeuvre*

et de *Marie Clémentine née Frauchot, domiciliés à Château Lambert (France)*

Les publications ont eu lieu à *Nallosche le treize mai*, à *Seveux le vingt-un mai* et à *Brenna le dix sept juin mil neuf cent onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Introini Louis
Introini Octavie

Signatures des témoins :

L. Gelinet à Nallosche
Auguste Landi à Nallosche

Communiqué : à *le. Chancelier d'état*

L'officier de l'état civil :

M. Chauveney

N° 17
Matthey Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent onze}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Matthey Emile Louis, emballleur*

de *Vallorbe* domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Vallorbe le deux avril* mil huit cent *soixante dix neuf*

fil de *Matthey Henri Louis*

et de *Rose Marie née Vallotton, les deux déçédés*

2° *Collet Rosa Hélène, ménagère*

de *Suchy* domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Suchy le dix huit juin* mil huit cent *quatre vingt huit*

filles de *Collet Jules, coiffeur*

et de *Augustine Elise née Grobet, les deux à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le six*, à *Suchy le neuf octobre*

mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

Emile Matthey Collet

Hélène Matthey Collet

Signatures des témoins :

Grobet Jules Vallorbe

G. Glardon Matthey Vallorbe

Communiqué : à *Belmont*.

L'officier de l'état civil :

M. Chaumery

N^o 18
Faley et Geresche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre

mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Faley Charles Emile, employé postal

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le dix sept juillet mil huit cent quatre vingt neuf

fils de Faley Samuel François, pierriste

et de Chise Marie mi Jaques, les deux à Vallorbe

2^o Geresche Jeanne Louise Mathilde, tailleur de laines

de Ballaignes domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le premier avril mil huit cent nonante deux

fille de Geresche Eugène Louis, linieur

et de Louise Adrienne mi Jaquet, les deux à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le treize, à Ballaignes le quatorze octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Deux extraits de naissance

Consentement du père de l'épouse

Communiqué : à Ballaignes

Signatures des époux :

Ch. Faley

Jeanne Faley

Signatures des témoins :

Faley Samuel Vallorbe

Grollet Jules Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauveney

N° 19
Guagnier et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent onze
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guagnier Auguste Marius, employé off.

de Yvonand domicilié à Vallorbe

celibataire

né à Lausanne le vingt neuf mars mil huit cent septante six

fils de Guagnier Amélie, décédée

et de

2° Rochat Elisabeth Berthe, télégraphiste

de Dieu et de l'Abbaye domiciliée aux Charbonnières

celibataire

née aux Charbonnières le vingt trois octobre mil huit cent quatre vingt onze

fille de Rochat Louis Constant, facteur

et de Melina Emma Marinini Meylan aux Charbonnières

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt quatre, aux Charbonnières
et au Dieu le vingt cinq et à Yvonand le vingt six octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance.

Signatures des époux :

Guagnier

Elisabeth Guagnier

Signatures des témoins :

Matthey Eugène Vallorbe

Ernest Focher Charbon.

Communiqué : à Yvonand, Dieu

et Abbaye

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnat

N° 20

Eperon et Grobety

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par Jugement du Tribunal de 1^{er} Canton de
du 4 sept^r 1941 devenu définitif & exécutoire
le 27 sept^r 1941, le mariage inscrit au contre
a été dissous par le divorce. Le Tribunal
a fixé à un an, à compter le 27 sept^r 1941, le délai
pendant lequel le mari ne pourra se
remarier.

Inséré le 15 octobre 1941

L'Officier de l'état civil

Communiqué au b^o de Just-et-Pol.

Aujourd'hui dix sept novembre mil neuf cent onze

mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Eperon Alfred Antoine, docteur en médecine

de Pizy domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Cossonay le vingt cinq septembre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Eperon Charles Louis, juge de Paix

et de Albertine Marie née Boytau, les deux à Cossonay

2° Grobety Marthe Héloïse, sans profession

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire, mineure autorisée

née à Vallorbe le vingt quatre janvier mil huit cent quatre vingt treize

fille de Grobety Henri Adrien Leopold, négociant en vins

et de Marie née Borloz, les deux à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le six et à Pizy le neuf octobre

mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance
Autorisation du père de l'épouse

Communiqué : à Gimel

Signatures des époux :

Alfred Eperon
Marthe Eperon

Signatures des témoins :

Jug. Maurice Vallorbe
Aimée Vallorbe

L'officier de l'état civil :

A. Chaumoy

N° 21

Dotrens et Zoëll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre ~~mil huit cent quatre vingt-~~ ^{mil neuf cent onze}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dotrens Paul Pierre Louis Françoise, agriculteur

de S^t Saphorin sur Morges domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Marseille le vingt sept mars mil huit cent septante huit

fils de Dotrens Louis à Chesalles sur Oron

et de Antoinette Ernestine née Pouille, décédée

2° Zoëll Rose Juliette, ménagère

de Savigny domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Valeyres sur Rances le dix sept juillet mil huit cent quatre vingt onze

fille de Zoëll Charles Auguste, décédé

et de Louise née Amiguet, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt un, à S^t Saphorin et à Savigny le vingt trois octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance.

Signatures des époux :

Paul Dotrens.

Rose Dotrens

Signatures des témoins :

Constant Long et Vallorbe

Pastore Giacomo Valortz

L'officier de l'état civil :

M. Graumont

Communiqué : à Colombier et Savigny

N° 22
 Jaquet et Matthey

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaquet Agénor Gustave, serrurier
 de Ballaignes et Vallorbe domicilié à Vallorbe
 célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né au lieu le onze août mil huit cent quatre vingt onze
 fils de Jaquet Gustave Albert, limonier à Vallorbe
 et de Emilie Eugénie née Raymond, déçédée

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° Matthey Henriette Augustine, tailleurse de laines
 de Vallorbe domiciliée à Vallorbe
 célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à Vallorbe le vingt neuf juin mil huit cent quatre vingt onze
 fille de Matthey Gustave Jules Frédéric, à Vallorbe
 et de Emilie Adrienne née Grobet, déçédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix et à Ballaignes le
 onze décembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance de l'époux

Signatures des époux :

Jaquet Agénor
 Matthey Henriette

Signatures des témoins :

Matthey Jules Vallorbe
 Grobet Jules Vallorbe

Communiqué à Ballaignes

L'officier de l'état civil :

M. Chauveney

N° 23
Bonard et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *dia neuf décembre* ~~mil huit cent quatre vingt-~~ ^{mil neuf cent onze}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bonard Paul Edouard, boulanger*

de *Croy et de Romainmôtier* domicilié à *Vallerbe*

célibataire

né à *Croy le vingt-sept janvier* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fils de *Bonard Louis Henri Justin, décédé*

et de *Posalie Elise née Maître, sa veuve domiciliée à Croy*

2° *Pasche Julia, femme de chambre*

de *Ferrens* domiciliée à *Prévonloup*

célibataire

née à *Villargel le trois juillet* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Pasche Louis,*

et de *Fanny Oline née Vernez, les deux à Prévonloup*

Les publications ont eu lieu à *Vallerbe le trente novembre, à Croy*
et Romainmôtier le deux, à Prévonloup et Ferrens le trois
décembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance

Signatures des époux :

P. Bonard

Julia Bonard

Signatures des témoins :

Charles Grobet, ministre Vallorbe.

G. Bartholet, Limour Vallorbe

Communiqué à *Romainmôtier*

Oron et Gressens.

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 24

Barbi Puccetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six décembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbi Alberto Giuseppe Vincenzo, mineurde Grizzana (Italie) domicilié à Valloirecélibatairené à Grizzana le vingt deux janvier mil huit cent quatre vingt septfils de Barbi Raffaele à Vergatoet de Rosa née Righi, sa femme2° Puccetti Agrippina Elena Maria, ménagèrede Comignano (Italie) domiciliée à Valloirecélibatairenée à Comignano le trente un mars mil huit cent soixante cinqfille de Puccetti Domenico, mineur à Valloireet de Rosa née RinaldiLes publications ont eu lieu à Valloire le huit au mois d'Italie le vingt six
novembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de
Justice et Police

Signatures des époux :

Barbi AlbertoBarbi Elena

Signatures des témoins :

Puccetti Domenico ValloirePengini Emilio ValloireCommuniqué : à la Chancellerie d'état

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenet

N° 25
Perugini et Biagiotti

Aujourd'hui *vingt six décembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ *mil neuf cent onze*

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile ;
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile :
 Date des publications :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perugini Emilio, mineur*
 de *Urbino (Stalie)* domicilié à *Vallorbe*
célibataire

né à *Urbino le quatre janvier* mil huit cent *quatre vingt sept*
 fils de *Perugini Giuseppe à Viège (Valais)*
 et de *Domenica Veronica née Di Angeli, à Urbino*

2° *Biagiotti Rosa, ménagère*
 de *Urbino* domiciliée à *Urbino*
célibataire

née à *Urbino le vingt trois décembre* mil huit cent *quatre vingt quatre*
 fille de *Biagiotti Ubaldo*
 et de *Ceresa née Craxi, les deux à Urbino*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt trois septembre* et à
Urbino le cinq novembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Autorisation du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la *Chancellerie d'Etat.*

Signatures des époux :
Perugini Emilio
 La déclarante ne sachant pas écrire a apposé sa marque habituelle consistant en une croix

Signatures des témoins :
M. Guido Vallorbe
Barbi Albert Vallorbe

L'officier de l'état civil :
M. Chavenuoy

N° 26

Roy et Bruan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf décembre

mil neuf cent onze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy Marius Jules Louis, mineur

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le quinze janvier mil huit cent quatre vingt deux

fils de Emile Aimé Roy

et de Adèle Louise née Grand, les deux à Vallorbe

2° Bruan Gina Octavie, ménagère

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le vingt sept janvier mil huit cent quatre vingt huit

fille de Alfred Henri Bruan

et de Caroline Nanette née Bruan, les deux à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le sept décembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Marius Roy
Gina Roy

Signatures des témoins :

Aug. Baumgartner, Touchat
Emile Roy Vallorbe

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 27
Regolini + Cossali + Scainelli

Aujourd'hui vingt neuf décembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent onze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Regolini Pietro Portotomas, mineur

Lieu d'origine et de domicile :

de Parre (Bergamo, Italie) domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Parre le vingt cinq mars mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Regolini Luigi

domicile des parents :

et de Caterina née Cossali, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Cossali née Scainelli Maria Giulia, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Parre domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

veuve de Cossali Ambrogio Giovanni Maria dès le vingt quatre mai mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

née à Parre le trente octobre mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Scainelli Stefano Giuseppe

domicile :

et de Vittoria née Imberti, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt sept octobre et à Parre le dix neuf novembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Regolini Pietro

Regolini Maria

Signatures des témoins :

Grobet Jules Vallorbe

Reymond Henri Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat.

L'officier de l'état civil :

M. Chauveau

N° 28

Valletton et Golaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf décembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~ ^{mil neuf cent onze}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Valletton Adrien Charles, teneur*de *Vallorbe* domicilié à *Vallorbe**célibataire*né à *Vallorbe quatorze mai* mil huit cent *nonante deux*fils de *Valletton Alfred Daniel, teneur*et de *Jenny Emma née Ney, les deux à Vallorbe*2° *Golaz Julia Denise, maîtresse d'école*de *l'Abbaye* domiciliée à *Vallorbe**célibataire*née à *Mrsins le treize mai* mil huit cent *quatre vingt huit*fille de *Golaz Félix, sieur*et de *Emma née Carrard, les deux à Donnelaye*Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le douze* et à *l'Abbaye*
le treize décembre mil neuf cent *onze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux
Autorisation du père de l'époux
mieur

Communiqué : à *l'Abbaye*

Signatures des époux :

Adrien Valletton
Julia Valletton

Signatures des témoins :

M. Roy Vallorbe
Alfred Valletton Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaumonay

N° _____

Aujourd'hui _____

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Le numéro 28 à la page 183 est celui de la dernière inscription
de faite dans l'année 1911. domicilié à _____

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Les deux doubles du présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le 31 décembre 1911 mil huit cent _____

Noms, profession et

fils de L'officier de l'état-civil ;

domicile des parents :

et de

M. Chaulmonet

Nom et profession de l'épouse :

2^e

Lieu d'origine et de domicile :

de _____ domiciliée à _____

Etat civil :

Un double a été remis le 10 janvier à l'Autorité cantonale
en exécution de l'Art. 2 de la loi.

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le 10 janvier 1912. mil huit cent _____

Noms, profession et

fille de L'officier de l'état-civil ;

domicile :

et de

M. Chaulmonet

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à _____



*Après le 27 août 1912
le greffier
H. Reymond*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Galeotti et D'Inca née Bolzan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Vallorbe

Aujourd'hui cinq janvier

mil neuf cent douze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Galeotti Antonio, ~~mieur~~ Ettore Beniamino, mineur

de Palazzuolo (Uromagna Italie) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Palazzuolo le trois avril mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Galeotti Giovanni, décédé

et de Brigida née Bronconi à Palazzuolo

2° D'Inca née Bolzan Maddalena, majeure

de Belluno (Italie) domiciliée à Vallorbe

veuve de D'Inca Giacinto Angelo dès le quatre novembre mil neuf cent huit

née à Santa Giustina Belluno le deux août mil huit cent cinquante-un

fille de Bolzan Angelo, décédé

et de Maria De Bastiani, décédée

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le cinq août, à Palazzuolo le quinze octobre et à Belluno le vingt deux octobre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie d'état.

Signatures des époux :

Galeotti Antonio
La déclarant ne sachant pas écrire, a apposé sa marque habituelle consistant en une croix

Signatures des témoins :

M. Martini, cordonnier Vallorbe

Tomaso Penarigo
cordonnier Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chauveau

N° 2
Andrey et Martinié Wenger

à Vallorbe
 Aujourd'hui six janvier ~~mil neuf cent douze~~
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile ;
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile :
 Date des publications :

1° *Andrey François Michel, hôtelier*
 de *Berniat (Fribourg)* domicilié à *Vallorbe*
veuf de Marie née Meyer dès le trente-un août mil neuf cent dix
 né à *Gresuz le sept novembre* mil huit cent cinquante sept
 fils de *Andrey Joseph*
 et de *Mariette née Andrey, les deux décédés*
 2° *Martinié Wenger Rosa Louise, hôtelière*
 de *Hallnach* domiciliée à *Berne*
veuve de Marti Johann Samuel dès le dix sept août mil neuf
cent neuf
 née à *Choune le treize mai* mil huit cent septante
 fille de *Wenger Christian*
 et de *Marie Margarithte née Hubter, domiciliés à Berne*
 Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le dix neuf à Berne, Hallnach*
et Berniat, le vingt décembre mil neuf cent onze

Par jugement du tribunal du district d'Orbe, du 12 février 1916, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Il a été fixé un délai d'un an pendant lequel le mari ne pourra se remarian.

Vallorbe le 30 avril 1916
 L'officier de l'état civil
M. Chauvonnay

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs extraits de naissance
Leurs actes mortuaires

Signatures des époux :

F. Andrey
Rosa Andrey

Signatures des témoins :

A. Wenger, Lebrun Berne
J. Hauron c. La Bri Paille

Communiqué à *Berniat, Hallnach*
et Berne

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

N° 3

Magnani & Degli'Esposti

à Vallorbe
Aujourd'hui vingt trois janvier _____ mil neuf cent douze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Magnani Angiolo Creste Guido, mineur

Lieu d'origine et de domicile :

de Casciano (Florence, Italie) domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Casciano le seize février _____ mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fils de Magnani Giuseppe, agriculteur

domicile des parents :

et de Ermengilda née Rinaldelli, les deux à Vinci (Italie)

Nom et profession de l'épouse :

2° Degli'Esposti Rosa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Vicchio (Florence) Italie domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vicchio le onze mars _____ mil huit cent nonante deux

Noms, profession et

fille de Degli'Esposti Gaetano, mineur

domicile des parents :

et de Mivia née Ferri, les deux à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix neuf août, à Casciano
le trois septembre, et à Vicchio le trois septembre mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Signatures des époux :

Magnani Guido

Magnani Rosa

Signatures des témoins :

Lelli Giovanni, Maçon Vallorbe

Orsi Joseph, Mineur Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat

2 exemplaires

L'officier de l'état civil :

M. Chauveau

N° H
Gancini et Cioci

à Vallorbe
Aujourd'hui vingt neuf janvier _____ mil neuf cent dix
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gancini Giuseppe, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Vicchio (Florence - Italie) domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vicchio le cinq octobre _____ mil huit cent quatre vingt onze

Noms, profession et

fils de Gancini Luigi, maçon

domicile des parents :

et de Emilia née Massai, les deux à Vallorbe

Nom et profession de l'épouse :

2° Cioci Emma Elvira, brodeuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Florence (Italie) domiciliée à Florence

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à Florence le seize mai _____ mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fille de Ulivo Cioci

domicile :

et de Ida née Gigli, les deux divorcés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt deux novembre,
à Florence le vingt quatre décembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Signatures des époux :

Gancini Giuseppe
Gancini Emma

Signatures des témoins :

Cherubini Michele Mecenate Vallorbe
Fantuzzi Angelo Mecenate Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat en deux exemplaires.

L'officier de l'état civil :

A. Chauvenon

N° 5

Contigini et Morelli

à Vallorbe
Aujourd'hui vingt six février mil neuf cent douze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Contigini Vincenzo, mineur

Lieu d'origine et de domicile :

de Auditors (Pesaro, Italie) domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Auditors le treize mars mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Contigini Pietro

domicile des parents :

et de Maria ni Bertoli, décedés

Nom et profession de l'épouse :

2° Morelli Elena, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Urbino (Italie) domiciliée à Urbino

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Urbino le onze janvier mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Morelli Vincenzo

domicile des parents :

et de Elisabetta ni Ugolini

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le huit et à Urbino le vingt six novembre mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Contigini Vincenzo
Contigini Elena

Signatures des témoins :

Limforti Giovanni mineur valide
Arcangeli Alfredo mineur Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie d'état

L'officier de l'état civil :

M. Haumenoy

N° 6

Eibolla et Chiono

à *Vallorbe*
Aujourd'hui *trente mai*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent douze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Eibolla Pierre, mineur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Champidepraz (Aoste, Italie)* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Champidepraz le quatorze mars* mil huit cent *huitante cinq*

Noms, profession et

fil de *Eibolla Antoine, mineur*

domicile des parents :

et de *Antoinette née Sandre, à Vallorbe*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chiono Margherita Maria, cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Colleterto Castelnuovo (Touche, Italie)* domiciliée à *Vallorbe, avant à Goppenstein*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Colleterto Castelnuovo, le huit septembre* mil huit cent *huitante cinq*

Noms, profession et

fille de *Chiono Antonio, décedé*

domicile :

et de *Giusta née Broglia à Colleterto Castelnuovo*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le cinq mars, à Sippel le sept mars, à Champidepraz et à Colleterto Castelnuovo le vingt-un avril mil neuf cent douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Eibolla Pierre

Eibolla Margherita

Signatures des témoins :

Sch. Roman agt de Police Vallorbe

Grobet Jules agent de police Vallorbe

Communiqué : à la *Chancellerie d'Etat*

et à l'état-civil à *Sippel*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvannay

N° 7

Nardi et Grand

Nom et profession de l'époux :

1° Nardi Giuseppe, cantinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Spello (Perugia, Italie) domicilié à Vallerbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Spello le vingt cinq avril mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de Nardi Misse

domicile des parents :

et de Giacinta née Gentili à Spello

Nom et profession de l'épouse :

2° Grand Mathilde, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Sienne (Valais) domiciliée à Sienne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sienne, Glarey, le six mars mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Grand Joseph, décédé

domicile des parents :

et de Rosine née Rother, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallerbe le vingt trois février, à Sienne le vingt quatre février, à Spello le trente un mars mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Nardi Giuseppe
Grand Mathilde

Signatures des témoins :

S. Margot Comm. de Sienne Vallerbe
J. Bruan. agt de Police Vallerbe

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat

et à l'état-civil à Sienne

L'officier de l'état civil :

M. Chaumonay

N° *8*
Corquato & Fassatutto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Anjourd'hui *dix-sept juin*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent douze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Corquato Optale, mineur*

de *Padova (Italie)*

domicilié à *Vallorbe*

célibataire

né à *Padova le vingt quatre octobre*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil huit cent quatre vingt cinq

fil de *père et mère inconnus*

et de

2° *Fassatutto Anna, ménagère*

de *Brendola (Vicenza, Italie)*

domiciliée à *Vallorbe*

célibataire

née à *Brendola le douze avril*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil huit cent nonante

filie de *Fassatutto Girolamo, à Brendola*

et de *Rosa née Cecchio, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le vingt-un décembre mil neuf cent onze, à St-Georgio in Bosco et à Brendola le quatre février mil neuf cent douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Le mariage n'a pas été célébré
Signatures des témoins :

Au moment de la célébration, les époux ne se sont pas présentés

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenet

N° 8

Giacomelli et Nesi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Vallorbe

Aujourd'hui dia huit juin

mil neuf cent douze
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Giacomelli Angiolo, mineur

de Pistoia (Firenze, Italie) domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Pistoia le vingt-un septembre mil huit cent quatre vingt six

fils de Giacomelli Corello

et de Assunta nie Gori

2° Nesi Vienna, ménagère

de Montale (Firenze, Italie) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Montale le trente-un décembre mil huit cent quatre vingt douze

fille de Nesi Angiolo

et de Letizia nie Bruni

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le quinze avril, à Pistoia
et à Montale le douze mai mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Signatures des époux :

Les époux étant illettrés a signé
par deux croix
Giacomelli Vienna

Signatures des témoins :

Bartolozzi Leona
Verdoliva Faustina

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

L'officier de l'état civil :

M. Chauveney

N° 9
 Boschian Eucher et Beorchia

à Vallorbe
 Aujourd'hui premier juillet mil neuf cent douze
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Boschian Eucher Oswaldo Antonio, mineur

Lieu d'origine et de domicile :

de Aviano (Udine, Italie) domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aviano le neuf juin mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Giovanni Boschian Eucher

domicile des parents :

et de Polo Parneckin Maria à Aviano

Nom et profession de l'épouse :

2° Beorchia Regina Antonie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Maniago (Udine, Italie) domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Horgen (Zurich) le treize décembre mil huit cent quatre vingt onze

Noms, profession et

fille de Beorchia Leonardo

domicile :

et de Regina Eugenia née Fabris à Nylen (Prusse)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le douze avril, à Aviano le
vingt huit avril et à Maniago le neuf mai mil neuf cent
douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Signatures des époux :

Boschian Eucher Oswaldo
Boschian Eucher Regina

Signatures des témoins :

Maur Valerbe
Lurighetti
Ragonesi, valorda ref. Dem.

Communiqué : à la Chancellerie
d'état.

L'officier de l'état civil :

M. Chauveau

N° 10
Prandini & Camporesi

à Vallorbe Aujourd'hui neuf juillet ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent douze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Prandini Guerrino, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Zola Predosa (Bologna, Italie) domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Zola Predosa le trente-un janvier — mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fils de Prandini Serafino

domicile des parents :

et de Enrica Lambertini à Zola Predosa

Nom et profession de l'épouse :

2° Camporesi Angiolina e Severina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Forli (Italie) domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

veuve de Ball' Ugata Egisto

Lieu et date de la naissance :

née à Predappio (Forli) le vingt-six janvier — mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de Camporesi Gazarro, décodé

domicile des parents :

et de Celestina Bedaldi, à Forli

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le premier avril, à Predosa le
vingt huit avril et à Forli le douze mai mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice
et Police

Signatures des époux :

Prandini Guerrino

Prandini Severina

Signatures des témoins :

E. Pasgot comm. Police Vallorbe

Bruno Samuel agent de Police Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat

L'officier de l'état civil :

M. Chauveney

N° 11

Matthey et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Le Tribunal du district d'Orbe, par jugement du 21 décembre 1953, devenu définitif et exécutoire le 16 décembre 1953, le mariage mentionné ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 16 décembre 1953, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra se remarier.

Vallorbe, le 26 décembre 1953.
L'officier de l'état civil:
Chaussonnet

Communiqué au Dpt. de Justice et Police.

à Vallorbe
Aujourd'hui douze juillet

mil neuf cent douze
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matthey Jules Emile, forgeron de limes

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le sept novembre mil huit cent quatre vingt neuf

fils de Matthey Charles Albert François, limer

et de Caroline Justette née Gaud, à Vallorbe

2° Martin Jeanne Louise, tailleur de limes

de Vuarrens, Chapelles et Neyruz domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Yverdon le vingt neuf novembre mil huit cent quatre vingt douze

fille de Emma Louise Martin née Bovey, à Vallorbe

et de

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le premier, à Vuarrens le deux

à Chapelle le trois et à Neyruz le quatre avril mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance,
Consentement de la mère de l'épouse

Signatures des époux :

Jules Matthey,
Louise Matthey.

Signatures des témoins :

C. Matthey limer Vallorbe
E. Serf employés Vallorbe

L'officier de l'état civil :

M. Chaussonnet

Communiqué : à Vuarrens, St. Veigues
et Neyruz.

N° 12
 Huguet et Bruan

à Vallorbe
 Aujourd'hui vingt juillet
 mil neuf cent douze
 mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

1° Huguet Constant Henri, commis eff

Lieu d'origine et de domicile :

de Cartegnins et Bière domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Orzier le neuf octobre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fils de Huguet Constant Eugène

domicile des parents :

et de Marie Sophie née André, décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Bruan Mathilde Wilma

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le vingt janvier mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Bruan Auguste David

domicile des parents :

et de Rose Félicie née Grobet, décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le douze, à Cartegnins le treize et à Bière le quatorze juin mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance

Signatures des époux :

Huguet
 Mathilde Huguet

Signatures des témoins :

Henri Pallotton Tauxan fctum Vallorbe
 Gustave Fombarlot employé Vallorbe

Communiqué : aux état-civil

à Gilly et Bière.

L'officier de l'état civil :

M. Graucour

N° 13

Chevaux et Gavasse

à Vallorbe

Aujourd'hui *deux août*

~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent douze

Nom et profession de l'époux :

1° *Chevaux Charles Albert, employé eff*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sussy* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Collombier le vingt six mars* mil huit cent *quatre vingt six*

Noms, profession et

fil de *Chevaux Jules Louis Lucien*

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Chamot à Vallorbe*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Gavasse Marie Françoise Auguste, tailleur de laines*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Reugney (Cous. France)* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Reugney le onze juin* mil huit cent *quatre vingt neuf*

Noms, profession et

fille de *Gavasse Joséphine, décédée*

domicile :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe le quatorze, à Reugney le dix sept et à Sussy le quinze juin mil neuf cent douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les extraits de naissance

Acte mortuaire de la mère de l'épouse

Certificat de validité du Conseil de France

Signatures des époux :

Chevaux Ch

Chevaux Marie

Signatures des témoins :

L. Chevaux témur Vallorbe

S. Chevaux témur Vallorbe

Communiqué : à *Villars sous Yveroy*

et à *la Chancellerie d'Etat.*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenoux

N° 14

à Vallorbe
Aujourd'hui trois aoûtmil neuf cent douze
~~mil huit cent quatre vingt~~

Cantini et Dani

Nom et profession de l'époux :

1° Cantini Medardo, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Pennabilli (Pesaro et Urbino, Italie) domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pennabilli le huit août mil huit cent quatre vingt onze

Noms, profession et

fils de Cantini Medardo, mineur à Vallorbe

domicile des parents :

et de N. N.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dani Assunta Lucia Donnicia, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Pontremoli (Massa et Carrara, Italie) domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pontremoli le vingt quatre septembre mil huit cent quatre vingt treize

Noms, profession et

fille de Dani Carlo Giuseppe à Vallorbe

domicile des parents :

et de Enrichetta Michelotti

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix huit avril, à Pontremoli
le douze mai et à Pennabilli le dix neuf mai mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département
de Justice et Police

Signatures des époux :

Cantini Medardo

Dani Assunta

Signatures des témoins :

M. Mari Giuseppe Cantini
Vallorbe.

M. Matthey agent de police Vallorbe

Communiqué : à la Chancellerie
d'Etat.

L'officier de l'état civil :

M. Chauvenet

N° 15
Masuy & Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

à Vallorbe
 Aujourd'hui six août

~~mil huit cent quatre vingt-~~
 mil neuf cent douze

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Masuy Josué, mécanicien*

de *Dampremy (Belgique)* domicilié à *Genève*

célibataire

né à *Dampremy le trente un mai* mil huit cent *quatre vingt quatre*

fils de *Josué Masuy*

et de *Marie Joséphe Bertin-champs, à Bruxelles*

2° *Goy Elisabeth Julie,*

de *Vaulion (Vaud)* domiciliée à *Vallorbe (Vaud)*

célibataire

née à *Vallorbe le deux octobre* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Abram David Goy, mécanicien*

et de *Marie Emma Glardon, sa femme à Vallorbe*

Les publications ont eu lieu à *Genève le trois, à Vaulion le six,*
à Vallorbe le sept et à Dampremy le neuf juin mil neuf
cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication,
déposé par l'état civil de Genève

Signatures des époux :

Josué Masuy,
Elisabeth Masuy,

Signatures des témoins :

Emile Goy typographe à Vaulion
Marie Herod repasseuse à Lausanne

Communiqué : à la Chancellerie
 d'état et à Vaulion

L'officier de l'état civil :

M. Chavannes

N° 16

à Vallorbe

Aujourd'hui huit août

mil neuf cent douze
mil huit cent quatre vingt

Clerc & Matthey

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Clerc Samuel Frédéric, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtillens domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Oron la Ville le vingt cinq mai mil huit cent quatre vingt dix

Noms, profession et

fils de Charles Louis Clerc, décédé

domicile des parents :

et de Sophie Alice née Mellet, à Oron la Ville

Nom et profession de l'épouse :

2. Matthey Annette Guie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallorbe le neuf octobre mil huit cent quatre vingt douze

Noms, profession et

fille de Gustave Auguste Jérémie Matthey, agriculteur

domicile des parents :

et de Beethie Julie née Glardon, à Vallorbe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtillens, à Vallorbe et à Oron la Ville le dix huit juillet mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

vu le 18 août 1913
le Maire
A. Rey

Pièces déposées :

Certificat de publication

Signatures des époux :

Samuel Clerc

Annette Clerc

Signatures des témoins :

Aug. Matthey agriculteur Vallorbe

Louis Magrenat Limour Vallorbe

Communiqué : à Oron la Ville

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

Ce Volume se termine par le Form. N° 16 de l'année 1912. La suite se trouve dans celui commençant par le N° 17. Ce que nous certifions Vallorbe le 16 septembre 1912. L'officier de l'état civil : M. Chauvonnay

N° 16

à Vallorbe

Aujourd'hui huit août

mil neuf cent douze
mil huit cent quatre vingt

Clere & Matthey

Nom et profession de l'époux :

1° *Clere Samuel Frédéric, boulanger*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtillens* domicilié à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Oron la Ville* le *vingt cinq mai* mil huit cent *quatre vingt dix*

Noms, profession et

fils de *Charles Louis Clere, décédé*

domicile des parents :

et de *Sophie Alice née Mellet, à Oron la Ville*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Matthey Annette Lucie,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vallorbe* domiciliée à *Vallorbe*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Vallorbe* le *neuf octobre* mil huit cent *quatre vingt douze*

Noms, profession et

fille de *Gustave Auguste Jérémie Matthey, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Beetie Julie née Glardon, à Vallorbe*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtillens, à Vallorbe et à Oron la Ville* le *dix huit juillet* mil neuf cent *douze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

*vu le 18 août 1913
le Maire
A. Rey*

Pièces déposées :

Certificat de publication

Signatures des époux :

Samuel Clere

Annette Clere

Signatures des témoins :

Aug. Matthey agriculteur Vallorbe

Louis Magrenat Limour Vallorbe

Communiqué : à *Oron la Ville*

L'officier de l'état civil :

M. Chauvonnay

Ce Volume se termine par le Form. N° 16 de l'année 1912. La suite se trouve dans celui commençant par le N° 17. Ce que nous certifions Vallorbe le 16 septembre 1912. L'officier de l'état civil : *M. Chauvonnay*

1905

Page

Aubry Léon et Picard Marie Victorine Hermance (Branca) 24

Apothélos Marins Auguste Henri et Brun Jeanne Marthe
de Ommeis et Corcelles / Bouvise 29

Auberson Auguste et Plustil Antoinette de Chavornay 34

1909

Alberto Hyacinthe Paul et Bonté Louise Marie d'Etat 119

1911

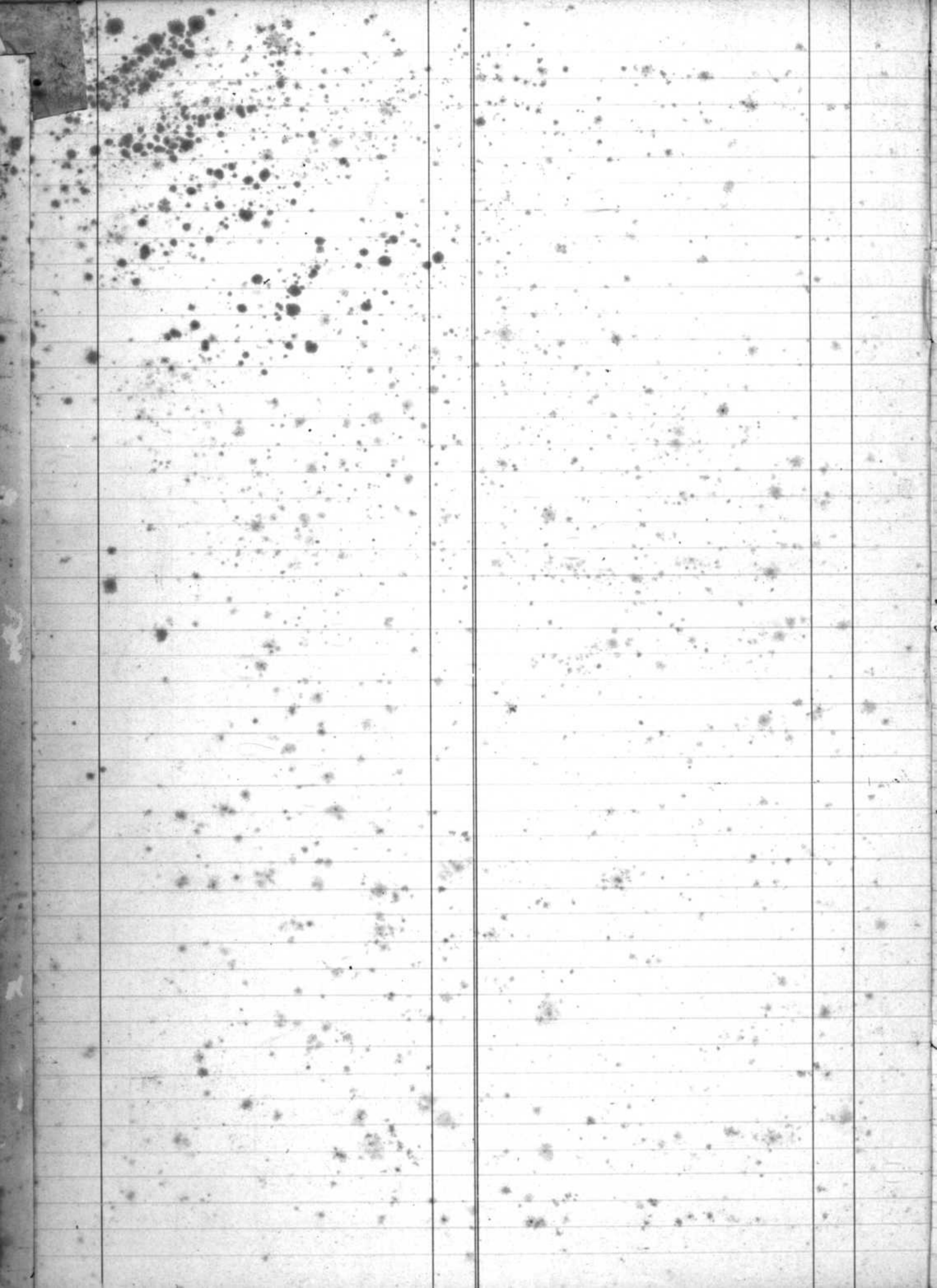
Auberson Albert Hector et Goy Anna Aline, Estienne 165

Auberson Ami Jules et Andrieu née Goy Marie Louise 169

1912

Audrey François Michel et Martinière Wauger Rosa
Louise de Berniat 185

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1904

Page

- Besson Auguste et Bertholet Jeanne Julie de Bofflens 4
 Berolo Giuseppe et Bianca Emma Louisa de Stalie 5
 Bühlmann Emil Auguste Frédéric et Joho Berthe
 de Schlossmühl (Berne) 12

1905

- Byrde Samuel Henri et Jaquet Ida Rose de Château d'Or 50
 Besuchet François Louis et Vermeux Marie Joséphine Berninie
 des Glécs et l'Abergement 55

1906

- Briod Gustave et Uhlmann Anna de Lucens et Forel 50
 Baudat Emil Constant et Franfort Augustine Marie d'Arna 54
 Besson Jules et Terriraz Henriette Rosine de Bofflens 56
 Botta Eugenio Orelia Secondo et Musitelli Maria Teresa d'Italie 59

1907

- Besson Louis et Roy Marie Rose de Bofflens 64
 Barrand Louis-Samuel et Bruan Rose-Isa d'Arresting 70
 Blanchet Fritz Edouard et Glardon Marguerite Isaline des Glécs 73
 Barrand Auguste et Riedoz Helène d'Essertines / Yverdon 80

1908

- Bruni Henri et Berninod Berthe Jeanne d'Oberstocken 85
 Bertholet Emil Henri et Glardon Clémence Marie de Epagny et Rougemont 90
 Bonfadini Antonio et Obelisco nie Cerazzi Anna Francesca. Italie 99

1909

- Bächtold Samuel et Golay Berthe Rose de Schleithelm 126
 Besançon Alfred François et Bondry Juliaume de Ballaigues 128

1910

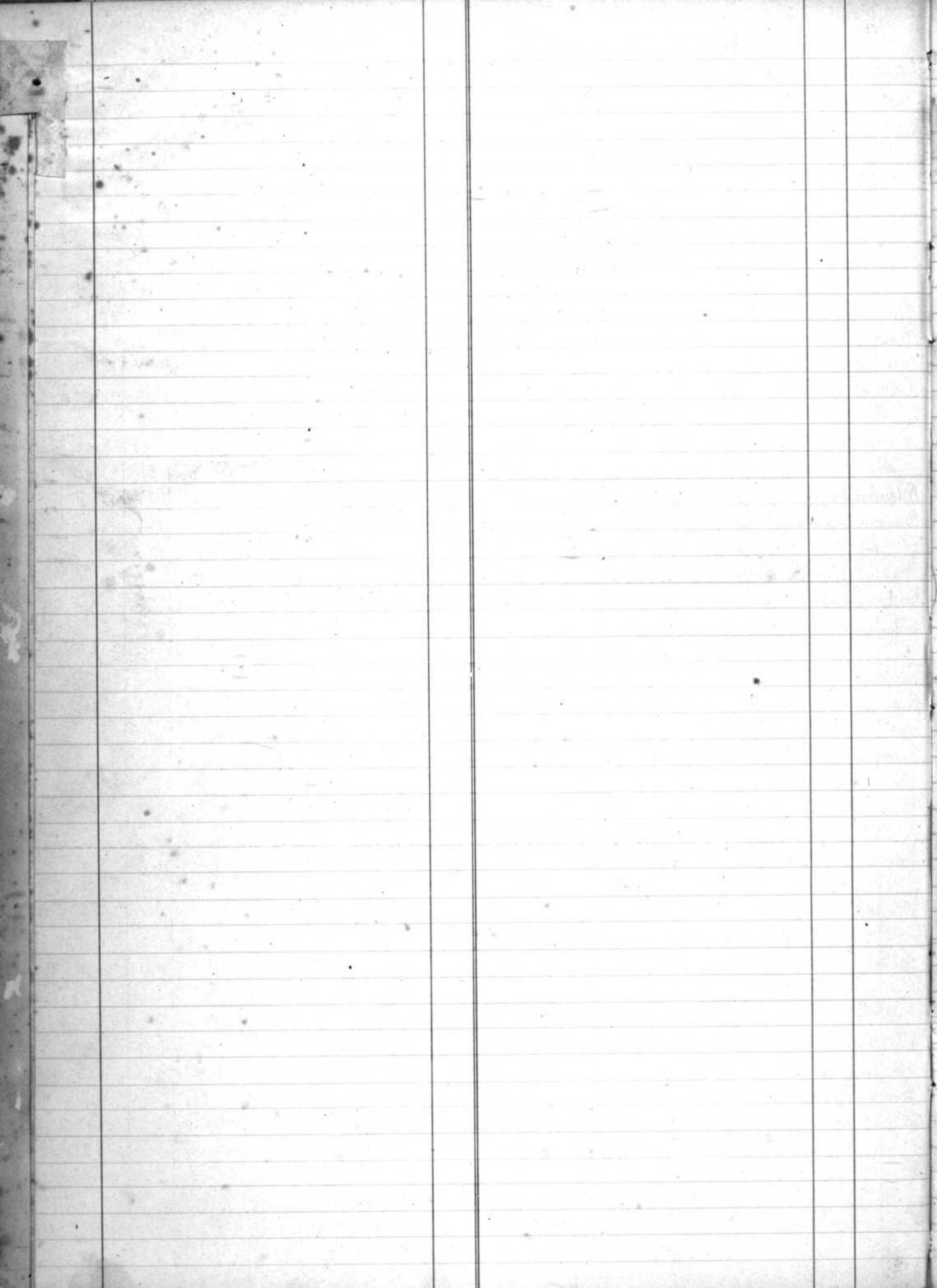
- Bolay et Dupuis Georges Armand, Hélène Julie de Pampigny 132
 Bonjean Aimé François Robert Louis et Joubert Emma Hélène et
 Pampigny 136
 Brailard Clément et Mouraux Marie Luina Julia de France 157

1911

- Bover Paul Alcide et Michet née Goy Elisa Marie de Forel
 Prudoux et Lavigny 164
 Bonard Paul Edouard et Tadeho Julia de Croy et
 Romannotier 172
 Barbi Alberto Giuseppe Vincenzo et Tincetti Agrippina
 Elena Maria d'Italie 178

1912

- Boschiai Cuch Oswaldo Antonio et Georgia Regina
 Antonie de Casarico (Udine Italie) 192
 Georgia Regina Antonie et Boschiai Cuch Oswaldo
 Antonio de Maniago (Udine) Italie 193



1907

Croix Ernest et Besson Henriette Eugénie de Genève 28

Chanson Emile et Guiba-Bastillon Emma Augustina de Noiry 29

1908

Couti Jean Baptiste, Huguette et Marie Louise Lina de Lussey 105

1909

Combe Hans Jules et Hessemüller Frida Augusta d'Orbe 109

1910.

Cuminet Emment-Félix et Grandjean ni-freux ^{de Longeville} Adèle Vix 135

Cousin Jean Auguste et Raymond Auguste Julia de Plainpalais 143

Chevance Lucien et Aubert Jeanne Marie de Lussey 144

Coavin Auguste Charles et Collet Marie de Villiers 146

Chevance Eugène Albert et Wurz Adelheid Maria de Lussey 152

1911

Couti Louis Aubert et Beney Berthe Alice de Villars Lussey 157

Conaquier Auguste Marius et Rochat Elisabeth Berthe de
Yvonand 173

1912

Coutigini Vincenzo et Morelli Elena d'Italie 188

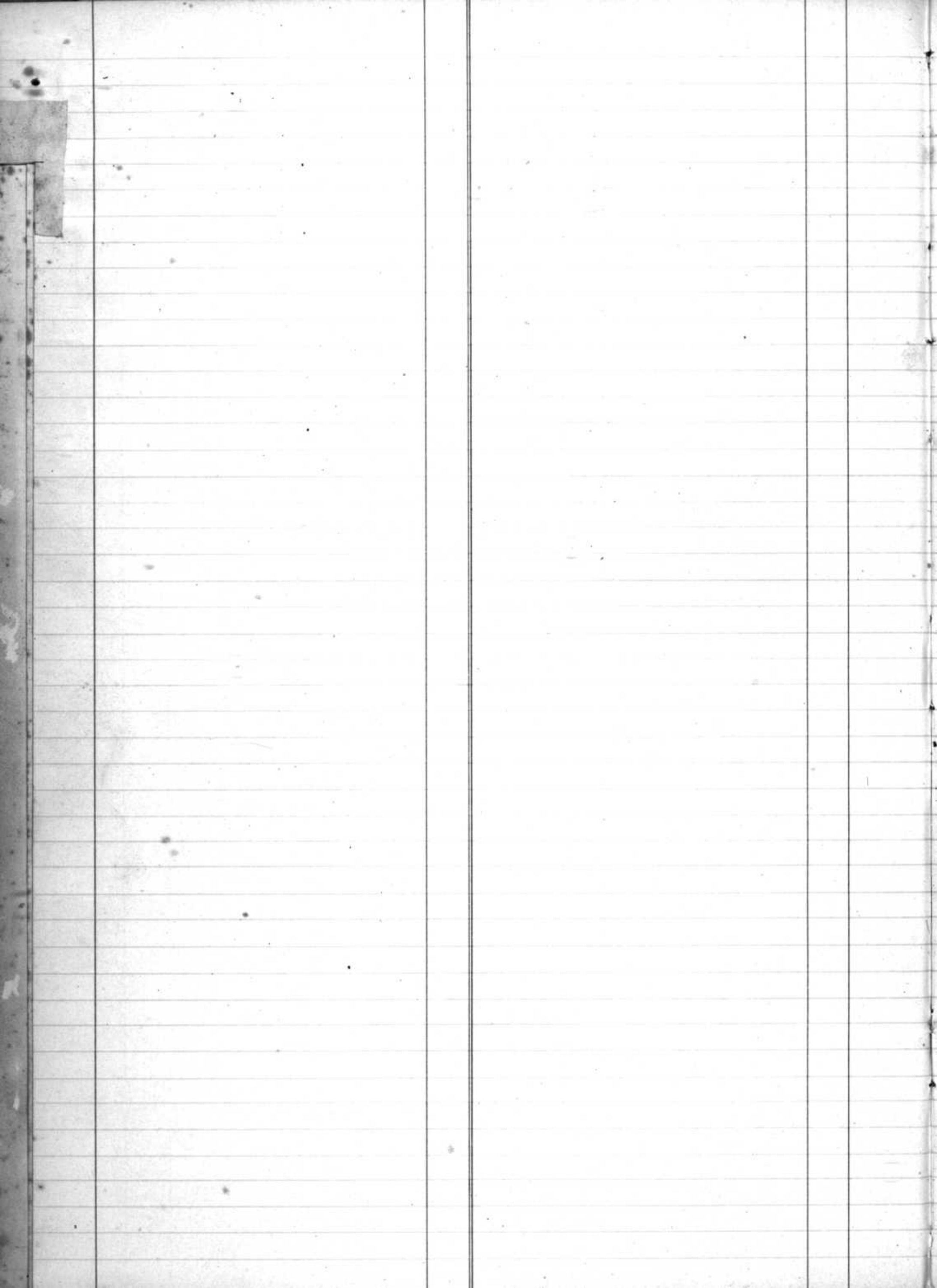
Chouh Margherita Maria et Cibolla Pierre de Collarotto Cort. n° 189

Camporini Angiolina et Severina et Fauduin
Eusebio de Forl. (Italie) 194

Cherain Charles Albert et Gavotte Marie Françoise
Augusta de Lussey 197

Chor Samuel Frédéric et Matthey Amette
Lucie de Châtillons 200

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
V
X
Y
Z



1906

Décosterd Lucien et Besuchet Emma Adrienne d'Essertes

Page
51

1907

Desjonds Louis et Piccolo Helena de Gussery

65

Di Felice Giuseppe et Zenone Maddalena d'Italie

71

Déal Henri François et Emma Julie Adèle de France

82

1908

Dérudi Vital Eugène et Wehren Lisa Georgine - Italie

89

Doy Raoul et Glardon Rose Anna de Ballaigues

91

Décosterd Benjamin Louis et Goy Olga Augustine d'Essertes près Oron

92

1911

Dotrens Paul Pierre Louis François et Joëll Rosa Susette

de St. Saphorin/Morges

125

1912

Orsi Augusta Lucia Dominica et Cautini

Udardo de Pautremoli (Nava et Comara/Italy) 198

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1904

Ecuyer Constant Emile et Martin Louise Emilie de Envy 12

1907

Enquet Jules Jacques Frederic et Decostard Henriette Louise de Lafraz 25

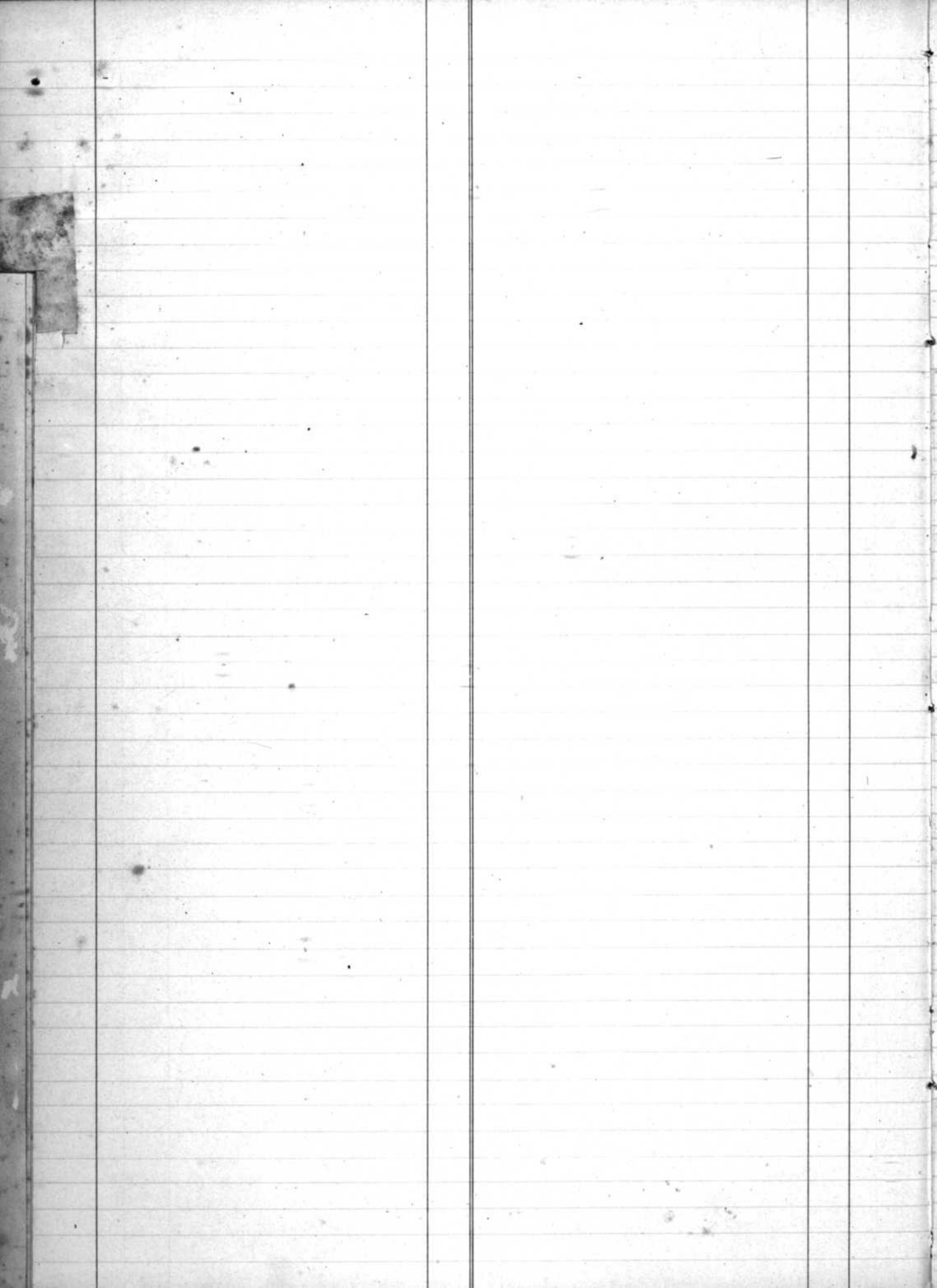
1910

Ecuyer Jules Henri et Dufour Jeanne Sophie et Envy 130

1911

Eperon Alfred Antoine et Gobety Marthe Heloise de Fisy 124

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1903 (Suite)

Page

Pantini Giacomo Battista & Carminati Gantine
Florine Marie de Italic

1

1904

Parre Jules Auguste & Parriaux Marie Emile Melitine de
Provence

9

1908

Parre Joseph Marie & Boulay Rosa Valentine de Saint-Luc

100

1910

Palay Louis Marius & Besson Rosalie de Vallorbe

131

Franfort Jules Frederic & Gaillard Cecile de Vallorbe

144

Parre Adrien Jules & Matthay Jeanne Julie Eugenie de Vallorbe

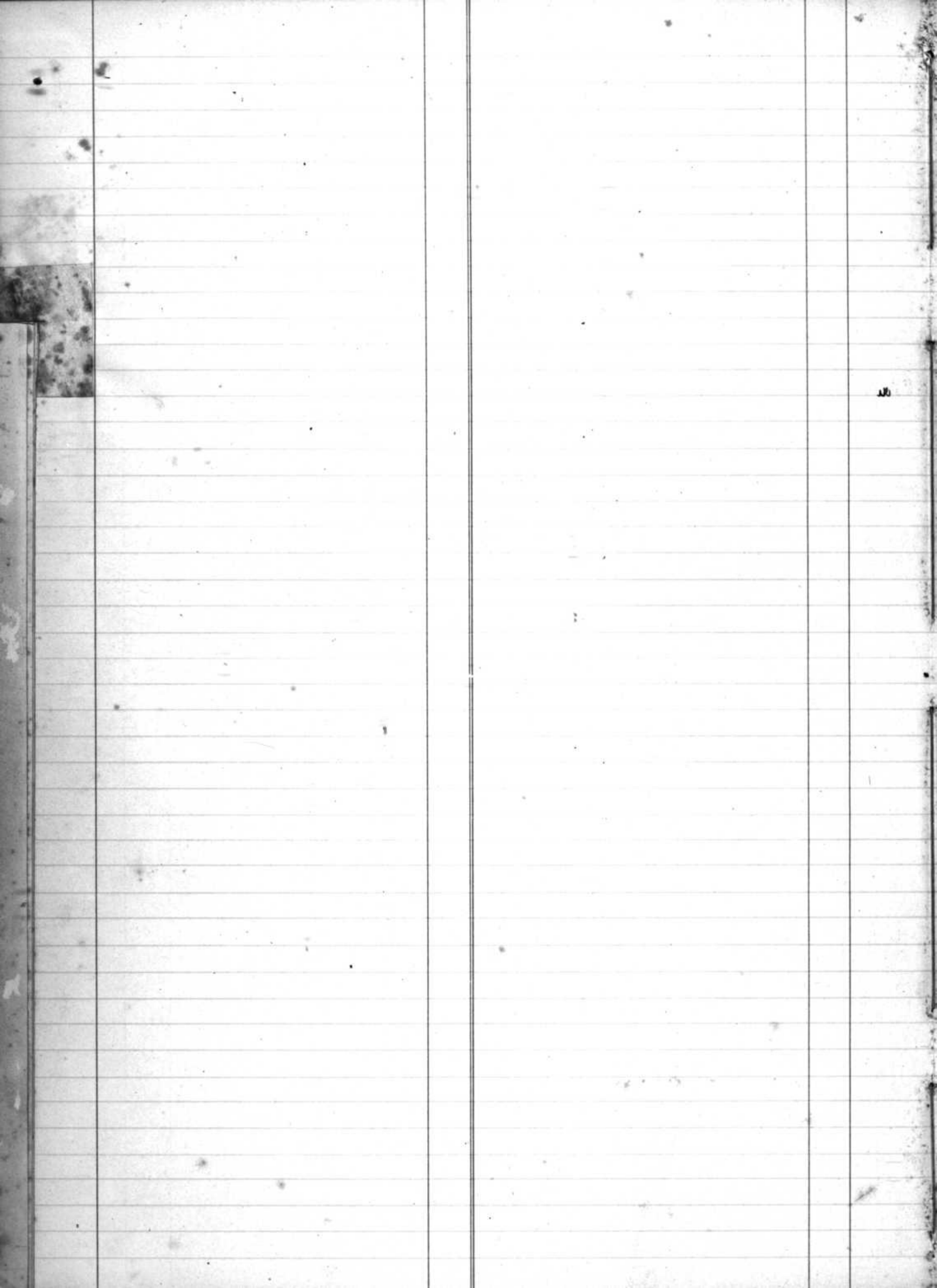
150

1911

Palay Charles Emile & Leroyche Jeanne Louise Mathilde
de Vallorbe

172

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1904

Page

Golay John et Graber Isoline du Chenit 10

1905

Goy Jules Adrien et Pithon née Rochat Marie
Louisa Juliette du Chenit 23Goy Auguste Louis et Chantreaux Constance Jeanne Julie
de Vaulion 36

Goulinet Leon et Glardon Marie Bertha de Galigny 39

1906

Gasolo Vincenzo Francesco et Jacquemet Marie Marguerite Dominique
(Italie) 41

Goy Georges Henri et Bruan Susanne Emma de Vaulion 46

1907

Golay Gustave Benjamin et Jaccard Eva Helene du Gru et du Chenit 78

1908

Ghirlandotti Primo Micheli et Barrand née Walther Louise
Helene d'Italie 88Glardon Adolphe Jules Auguste et Matthey née Berninod
Emma de Vallorbe 97

1909

Gribi Godfried et Claus Pauline de Büren 110

Goy Jules Jacques et Weber Rosa de Vaulion 114

1910

Glardon Jules David et Grobet Clarisse Mathilde de Vallorbe 134

Glardon Emile Henri et Provay Sophie Alise de " 148

1911

Grabner Gottfried et Matthey Emma Marquise de
Rohrbachgraben 161

Glardon Constant Jules et Glayre Marie Béate, Vallorbe 167

1912

Galeotti Antonio et Orna née Poljan Maddalena Italie 184

Grand Mathilde et Nardi Giuseppe de Scerre (valais) 190

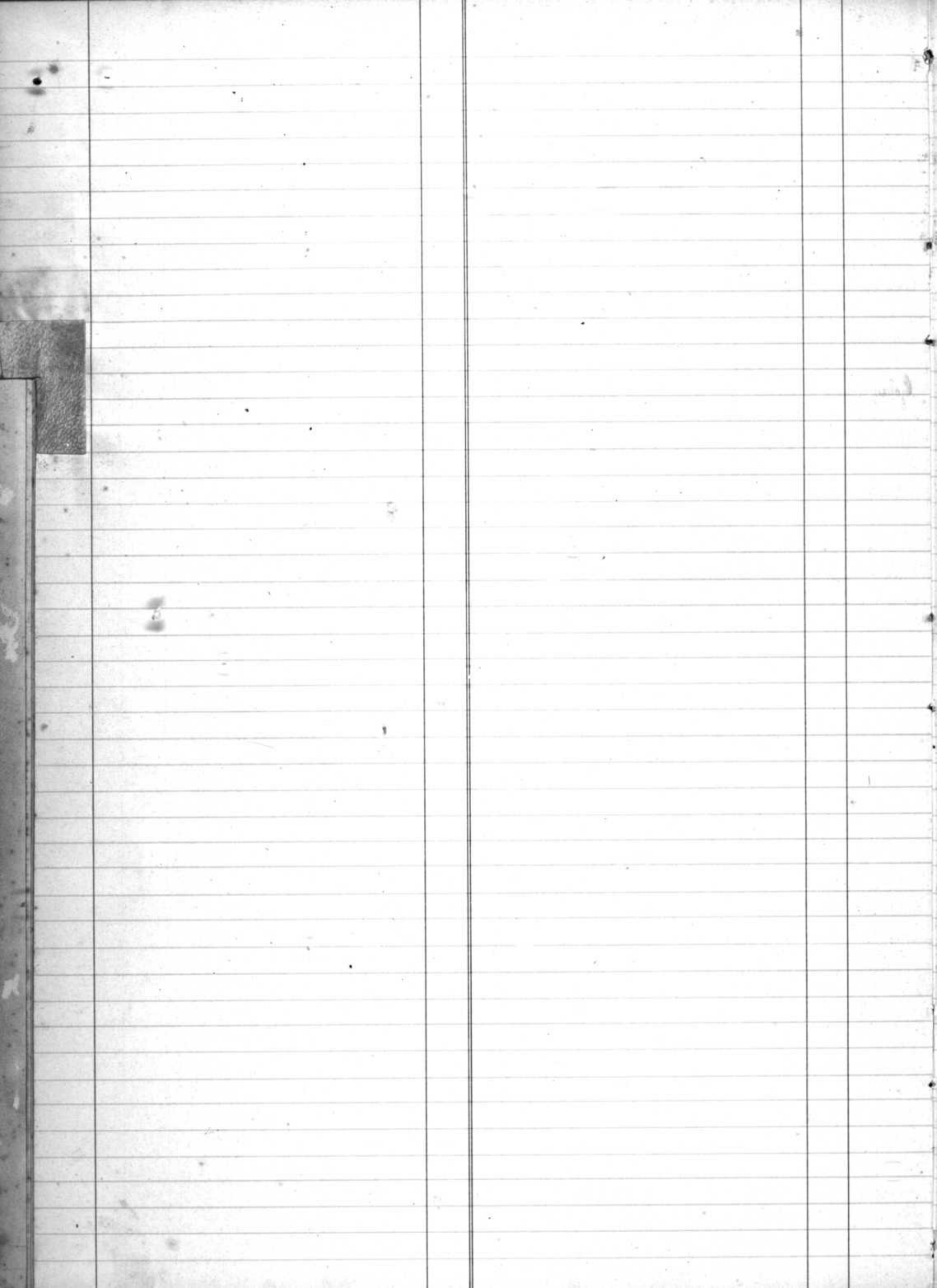
Giacomelli Augusto et Vesi Vienna de Pistoria 192

Garas Marie Françoise Augusta et Luvraux

Charles Albert de Reugney (Soub France) 197

Goy Elisabeth Julie et Massey Josue de Vaulion 199

G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1909

Hotte Albin et Pascal Anna Alphonsine de France

Page
111

1912

Louquet Constant Henri et Françoise Mathilde
Willua et Coategnies et Biers

196.

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1905

Page

Jaquet Charles Auguste et Poget Jeanne Marie de Vilars-Beney 32

1908

Jexamonod Henri Louis et Mareuday Marie Berthe de Provence 95

Indemühl Jules Henri et Beney Augustine Louise Elisabeth de Ansoldingen 101

Jaillet Charles Gustave et Besson Berthe Marguerite de Vallorbe 103

Junod Jules Louis et Besson Eugénie Marguerite de Champvent 106

1909

Jaquet Camille Henri Robert et Duvoisin Julia de Vallorbe 123

1910

Jaillet Gustave Louis et Combe Marguerite Sophie de Vallorbe 157

1911

Antonini Giuseppe Luigi et Géliet Octavie (Italie) 170

Jaquet Aléon Gustave et Matthey Beniette Augustine de
Ballaigues et Vallorbe 176

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1904

Page

- Loup Frédéric et Lourier Maria Emili de Montmagny 3
Leuba Bastillon William Henri et Farné Adélaïde Marie
de Buttes et la Côte aux Fées 7
Lanquetin Joseph Auguste et Moatthey Alice Louise
des Longevilles (France) 10

1905

- Longet Emile Constant et Joëll Marie Louise d'Ormont-dessous 31

1906

- Lambelet Aimé et Bruan Marie Elise de Forel 43
Lassieur Charles Daniel et Bruchet Louise Marie de Bullet 55

1909

- Léopold Albert et Gauthoy Fanny d'Ichichens 115
Lugrin Eugène Albert et Martin Béate Eva du Lion 125

1912

- Lancini Giuseppe et Cicci Emma Elvira. Italie 187



1904

Page

Merrinod Louis Alfred et Vantravers Rose
 Albertine de Lessertines / Rolle 16
 Matthey Henri Jules et Eberhardt Maria de Vallorbe 17
 Matthey Henri Charles et Nicoulay Alice Helene " 18

1905

Maillefer Ulysse Fritz et Bruan Emmeline Blanche de
 Ballaigues et Lignonolle 25
 Michot Jules Louis et Pochat Justine Louise de Vaulion 27

1906

Martin Louis et Schwaab Rose Emmeline de St Croix 44

1907

Matthey Elie Henri Adrien et Kochler Margaritha de Vallorbe 65
 Moret Cesar Auguste et Goy Lydie Rose d'Olton 67
 Martin Jules Francois Alfred et Lemesche vic Bollet Alice de St Croix 81

1908

Matthey Eugene Frederic et Gelay Alice Henriette Rose de Vallorbe 87
 Magnenat Henri Louis et Biquet Rose Lima de Vaulion 94
 Mougard Jules et Leubay Emie Helene de Chapelles 98
 Matthey Jules Charles Adrien et Jaquet Marguerite Zolie de Vallorbe 103
 Matthey Arthur Henri et Delacretay Clemonce Henriette " 104

1909

Moreuday Francois Louis et Vallotton Marthe Lea de Marthoz 121
 Matthey Louis Francois et Lerache Clemonce Susanne de Vallorbe 127

1910

Michot Georges Gustave et Marchand Marthe Rose de Vaulion 158
 More Louis Auguste et Glardon Lima de Prangins 147
 Magnenat Georges Louis et Glardon Alice Emma de Vaulion 153

1911

Marchand Georges Henri et Matthey Rachel Fanny Lima
 de La Sarraz 160
 Mitzelberg Hans et Perz Anna Marie de Spiez 163
 Matthey Emile Louis et Bollet Rosa Helene de Vallorbe 171

1912

Magnani Angiolo Cresto Guido et Degli Esposti Rosa 186
 Matthey Jules Emile et Martin Jeanne Louise 195
 Martin Jeanne Louise et Matthey Jules Emile de Vallorbe
 de Vuarens, Chapelles et Treyruz 195
 Masuy Louis et Goy Elisabeth Julie de
 Sampreny (Belgique) 199
 Matthey Annette Lucie et Clerc Samuel
 Frederic de Vallorbe 200

Matthey - Gualer, Emma Marguerite Gottfried 161

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



1904

Page

Nicoulaz Henri Louis et Goy Rose Emmeline des Glés

19

1906

Nicoulaz Charles Louis et Triuan Eva Juliette des Glés

42

Nicoulaz Auguste Alfred et Jaquier Adrienne François

57

1917

Nicoulaz Jules Charles et Poterat Olympie

69

de Montcherand

1911

Narbel Edouard et Chatelan Adèle Emma de Vuarnons

155

1912

Nardi Giuseppe et Grand Mathelli de Spella (Ponzo)

190

Neri Vienna et Piacomelli Augusto de Noutale (Fiez)

192

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



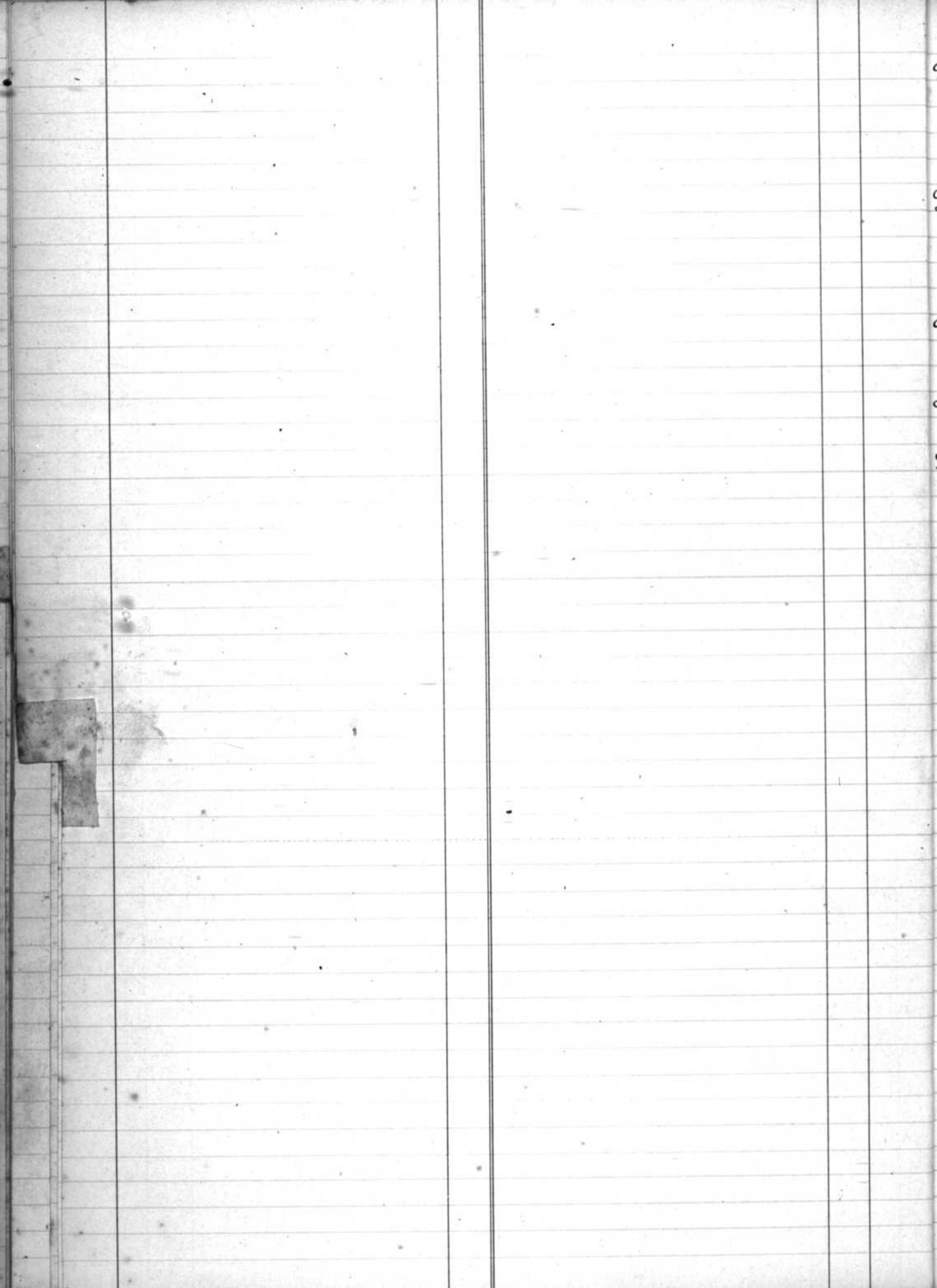
1911

Page

Arlevey Charles et Guyot Marie Philomine Leontine de
La Garraz

158

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1904

Page

Petit-Huguenin Georges Auguste & Gaffly Marie
 Angèle Léa de Monthé (France) 14

Pasquier Emile Joseph & Villiger Marie Célestine
 de Le Paquier (Fribourg) 21

1905

Perriaz John Louis Frédéric & Bugnion Jeanne Louise
 Elisabeth de Chavornay & l'Abergement 26

Pont Camille & Vallotton Mathilde Marie (France) 33

Poux Charles Joseph Emile & Morattel Berthe (France) 37

1906

Petit-Huguenin Léon Basimir & Roux Jeanne Marie
 Valérie de France 49

1909

Perrin Onésime Constant & Matter Rosa de Sainte-Croix 122

1910

Petitpierre Charles Robert & Jacquenet Margherita Carolina de
 Couvet & Neuchâtel 139

1911

Pfenniger Rodolphe Frédéric & Roy Louise Georgine de Zurich 156

Polidori Giuseppa & Merli Irma Emilia Maria (Italie) 166

Perugini Emilio & Biagiotti Rosa d'Italie 179

Proudiis Ferruccio & Camporesi Augustolina e
 Severina de Zola Predosa (Bologna, Italie) 194

P
O
R
S
T
U
V
X
Y
Z





Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1904

Page

Rufener Charles Friderich & Bertholet née Raymond
 Georgine Elisa de Sigrismyl 6
 Ritter Fritz Jean & Grobet Eveline Marie de Villars-Lussery 8
 Roy Jules Henri & Goy Alice Milca de Vallorbe 11

1905

Roy Edouard & Guignard Louise Adèle de Vallorbe 34

1907

Reymond Emile Louis & Bourgeois Chérie Augustine de Vaulion 61

1908

Reymond Robert Constant & Golay Laura Amette de Vaulion 93

1909

Richard Pierre Paul & Barbier Josephine de Estables (France) 113

Randin Jules François & Chuat Adèle Marie & Rances 117

Reymond Albert Marcelin & Luquin Edith Hélène en France ^{Passay} 118

Rog Emile Auguste Julien & Glardon Olga Berthe Eugénie de
 Vallorbe 116

Rochat Adrien Henri & Glardon Mathilde Chérie, d'Orbe,
 du Lieu et Abbaye 124

1910

Rouge Armand François Louis & Bolay Marie Louise de Lutry & Villotte 133

Roy Charles Alexis & Grobet Hortense Anna de Vallorbe 143

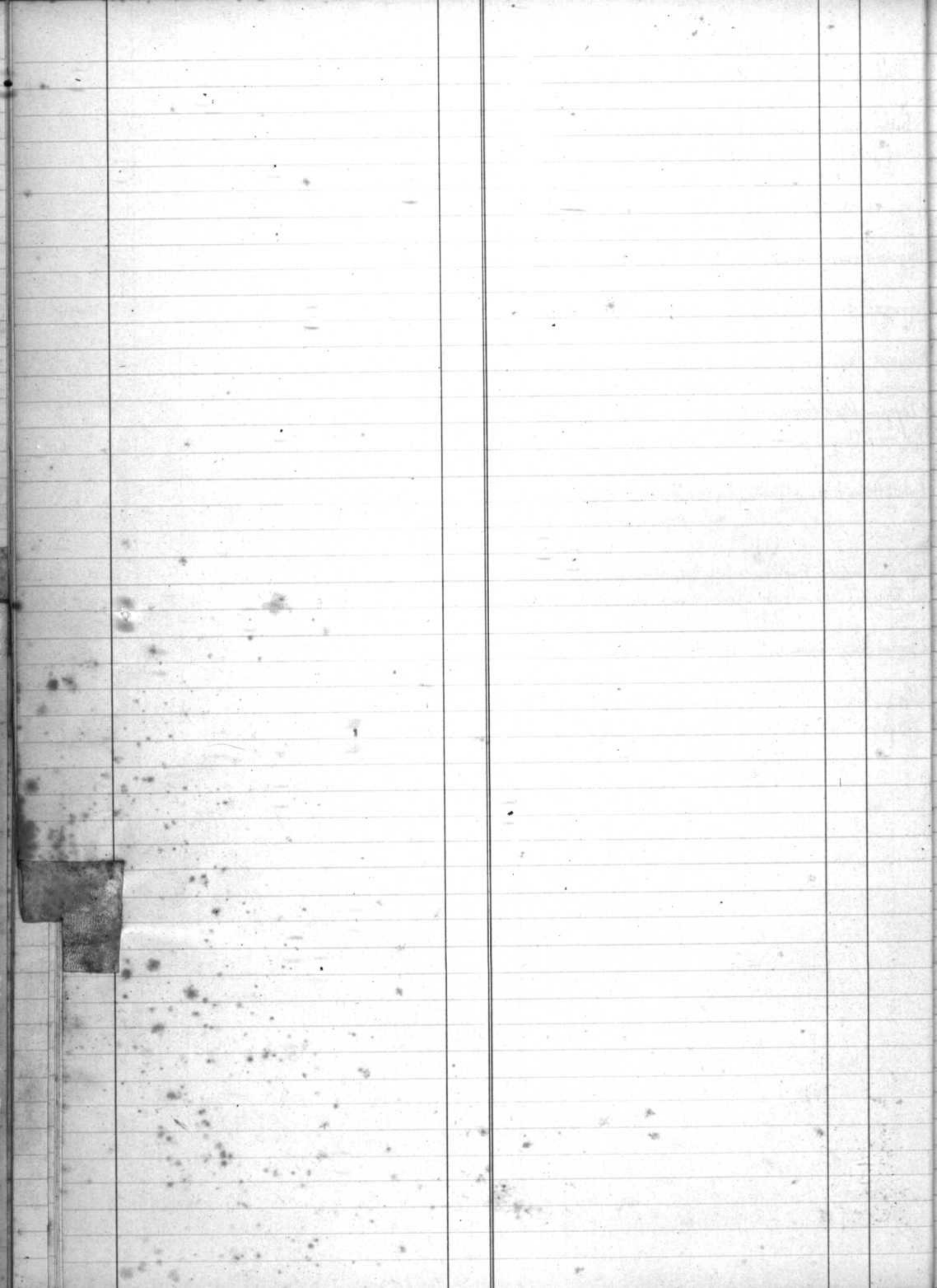
1911

Rochat Willy Eugène & Schopfer Marthe Rosa de Abbaye
 et Lieu 159

Roy Marinus Jules Louis & Oruan Gina Octavie de Vallorbe 180

Regolini Pietro Bartolomeo & Bossali née Scamelli Maria
 Giulia de Italie 181

R
S
T
U
V
X
Y
Z



1905

Page

Gueur Jules Henri u Cochépyrät Elise Louise de Broix 28

1906

Stutzmann Léon Louis David u Ostopyey Louise de Mebeschi 45

Gyret Samuel Aimé u Jaquet Alice Augustine de Bailly 47

1907

Schlegel Gustave Arnold u Chappuis Marie Louise de Gestrignyler 72

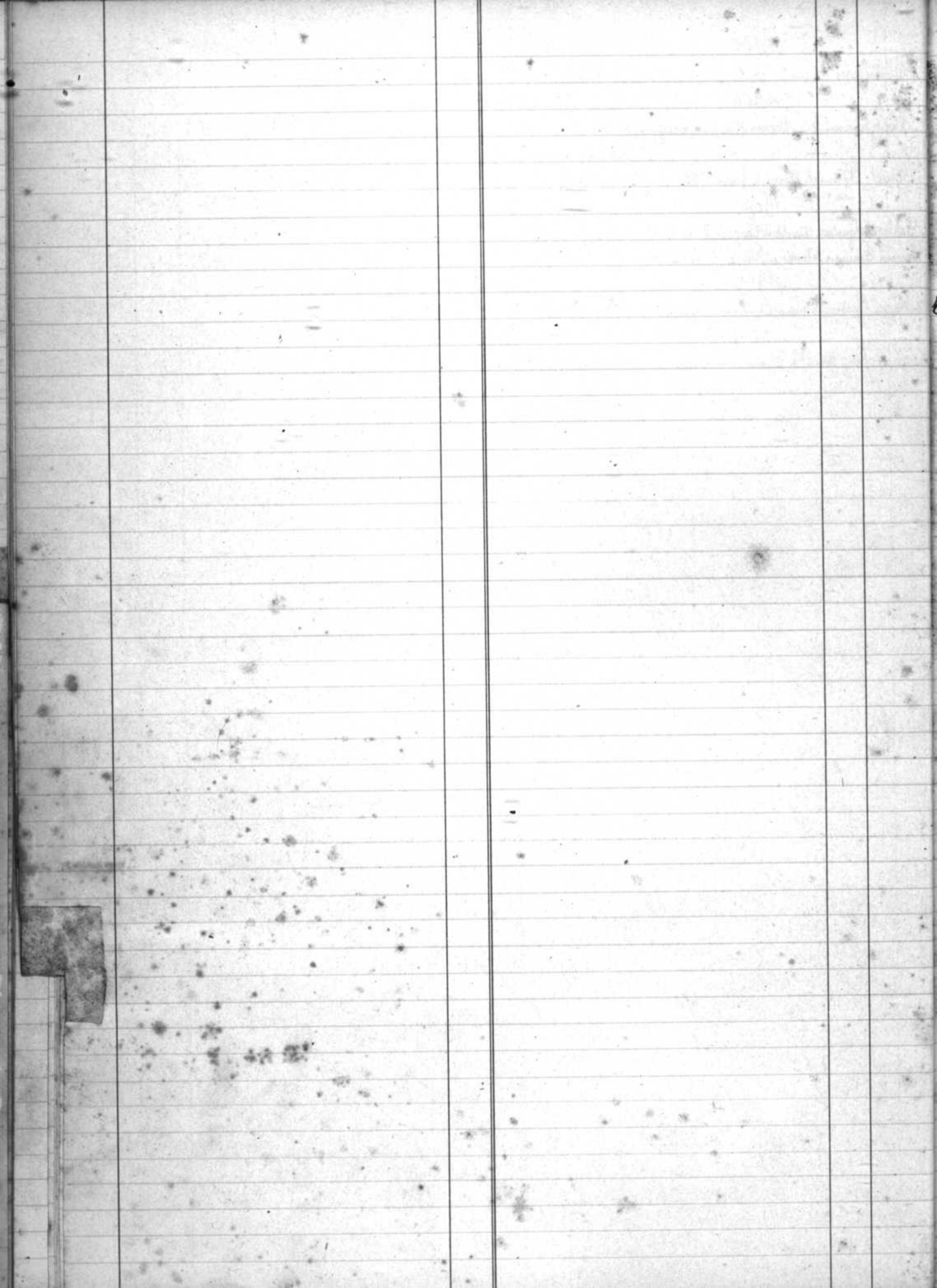
Serena Francesco Silvestro u Filippi Paola d'Italie 74

1909

Schlappi Gustave Louis u Andersson Lydie Rose de Leuk 120

1911

Schopfer Marthe Rosa et Rochat Willy Eugène 159



1906

Page

Trocenard Claude et Longchamp Mathilde de Lavigny 58

1907

Truca Gustave Louis-Oscar et Reynaud Marie -
Augustine de Vallorbe 64

1908

Truau Samuel Francois et Bruau Emilie Augustine de Vallorbe 86

Truau Henri Victor et Prevost Julia Sidonie Irma . " 107

1910

Tharin Alfred et Pasteur Helene Josine de Champagne 140

Tibolla Pierre et Chivros Margherita Maria de Champigny (aort) 189

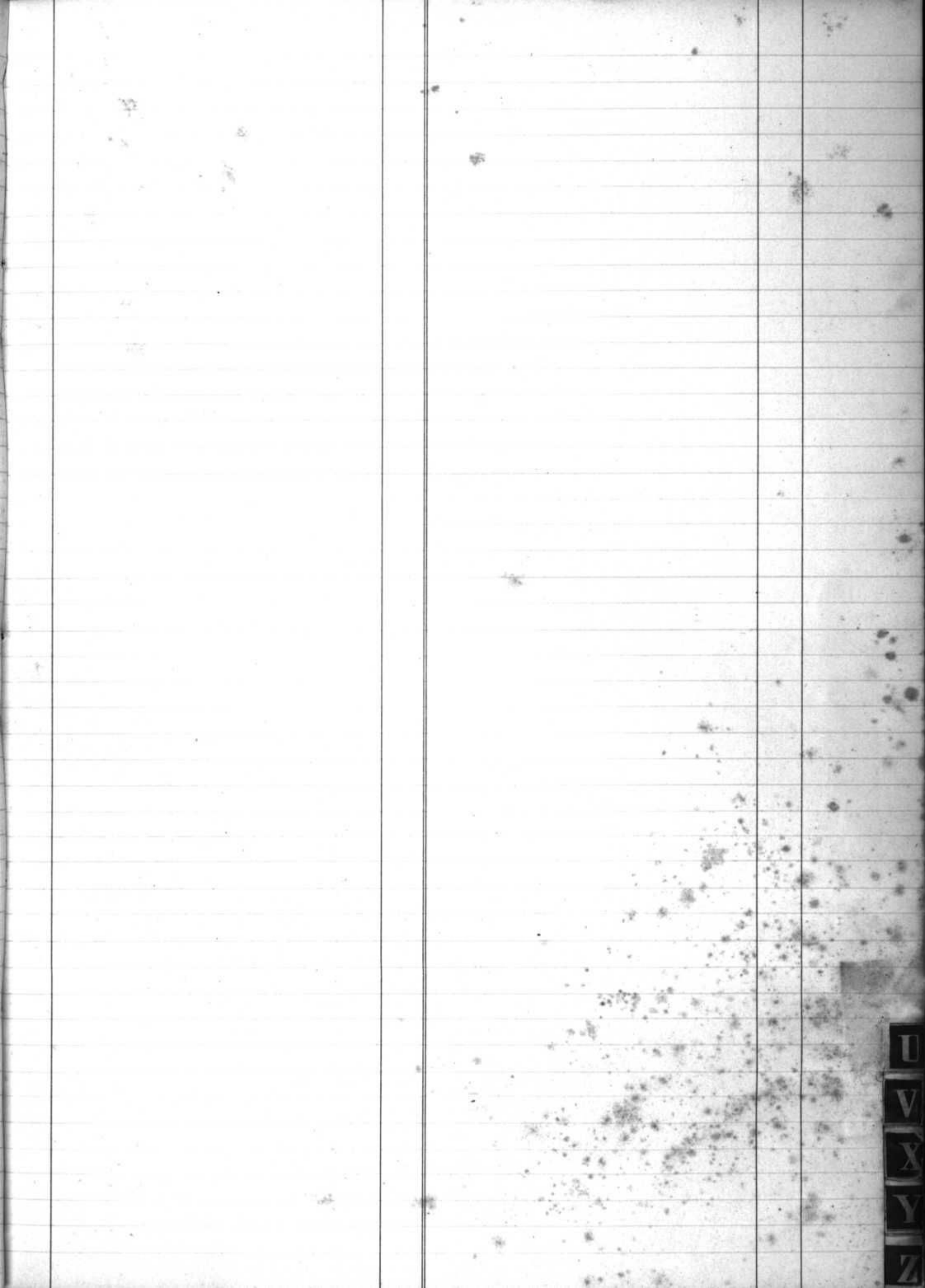
1912

Trovan Mathilde Wilma et Huguet Constant Henri
de Vallorbe 196

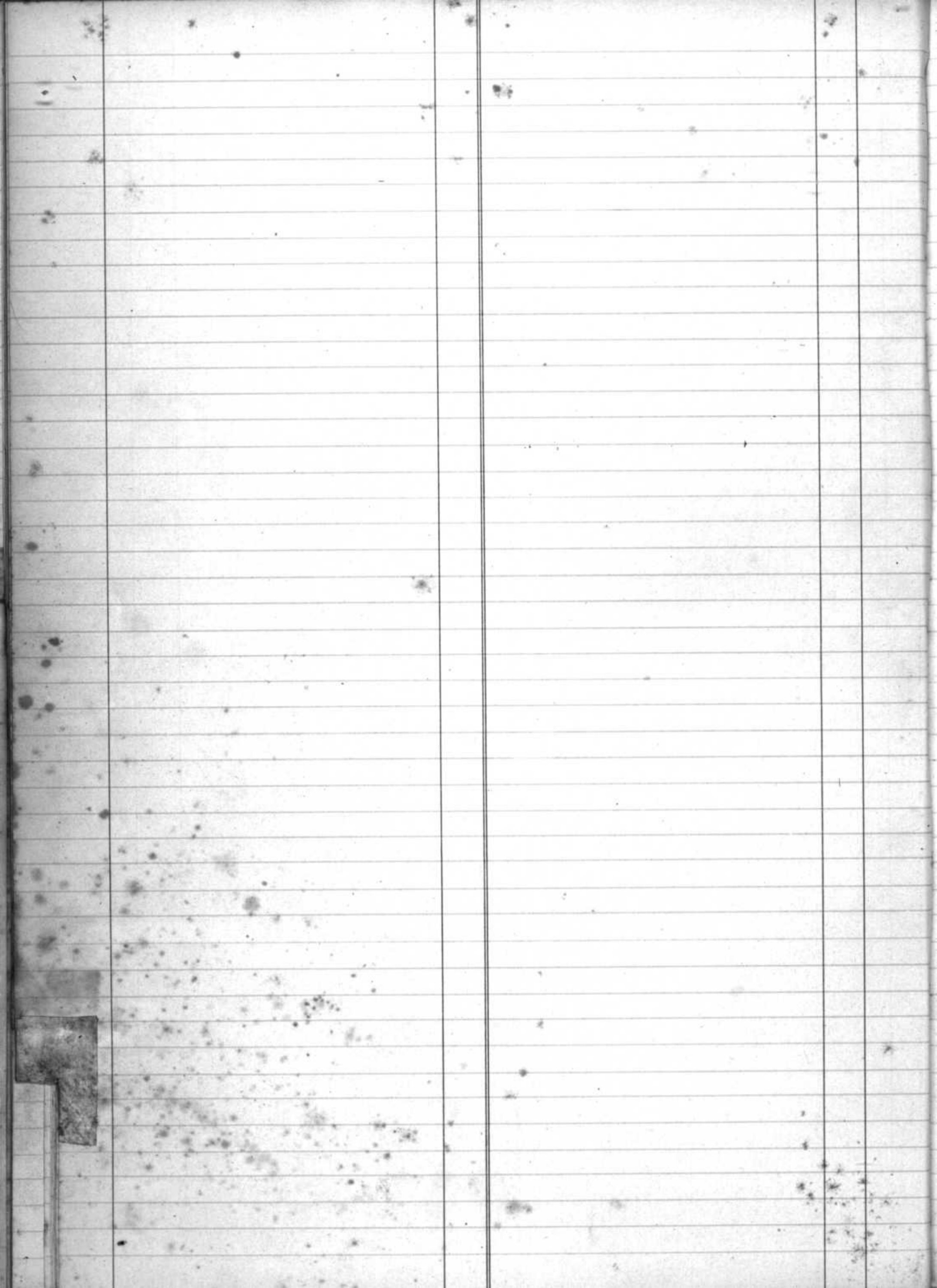
Truffini Medardo et Davi Augusta Lucia
Domenica de Pennabilli (Escaro Noli) 198

T
U
V
X
Y
Z





U
V
X
Y
Z



1904

Page

Valle Giuseppe Clemente Amadio et Schrader
Marie Thérèse de Solgoria (Autriche) 15

1906

Ver Louis Emilien et Ferriraz Elisabeth Henriette de Cheseaux 48

Vallotton Marius Alfred et Jaillet Berthe Jeanne Louise
de Vallorbe 52

Vallotton Alexis Théophile et Goy Anna Julie de Vallorbe 53

1907

Vallotton Ernest et Guillenim Louise de Vallorbe 61

Vougy Eugène - Emile et Connot Louise de Vufflens-le-Vieux 60

Vuadens Jules Albert et Vallotton Rose Julie Eugénie de Polonay 76

1908

Vallotton Louis Emile et Chevalley Hélène Sophie de Vallorbe 96

1909

Wolf Emile et Agassiz Adèle Emma de Melschman (Brem) 112

1910

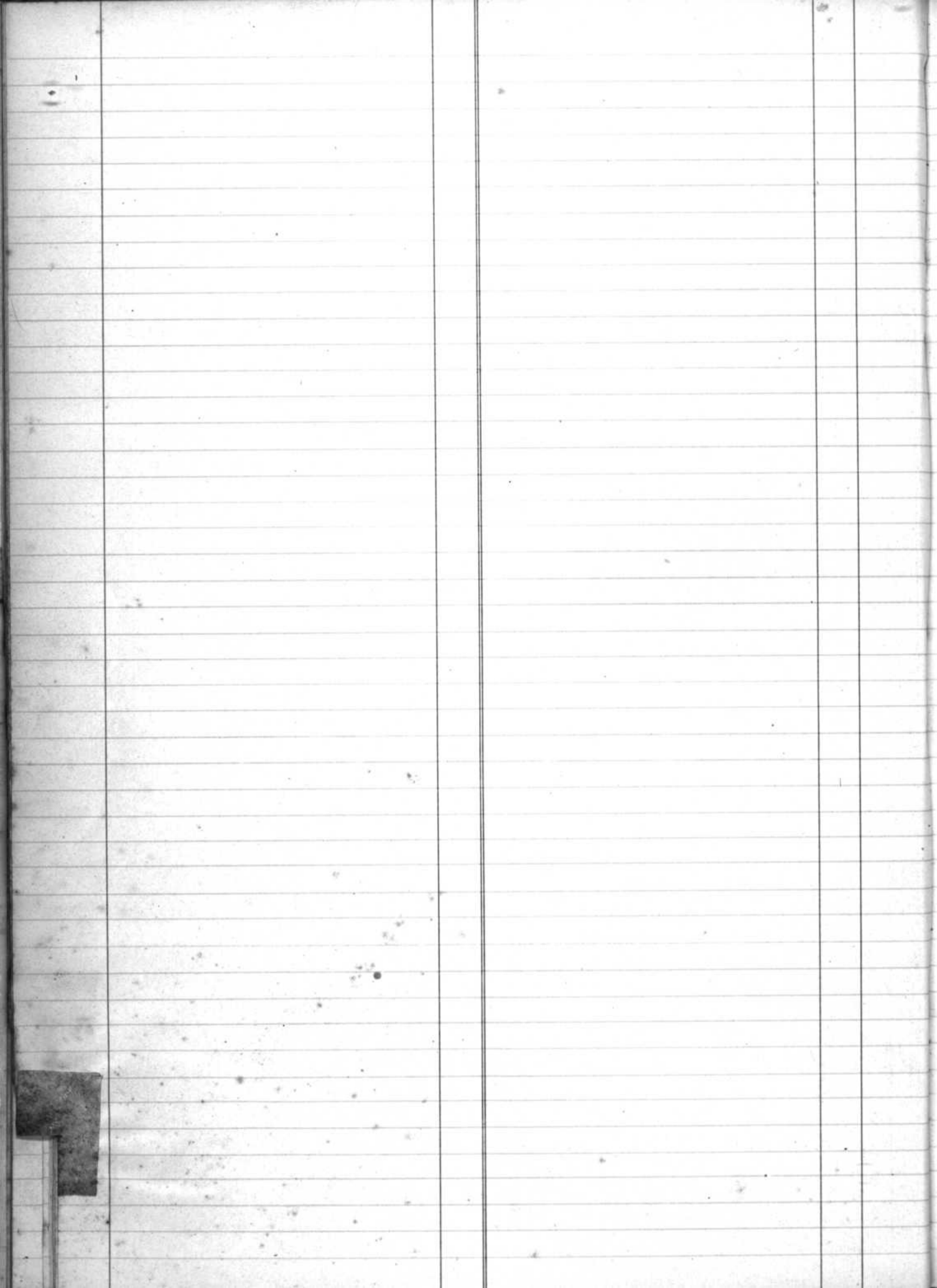
Vouga Robert et Lavauchey Blaire Ida de Bortailod et Bôle 141

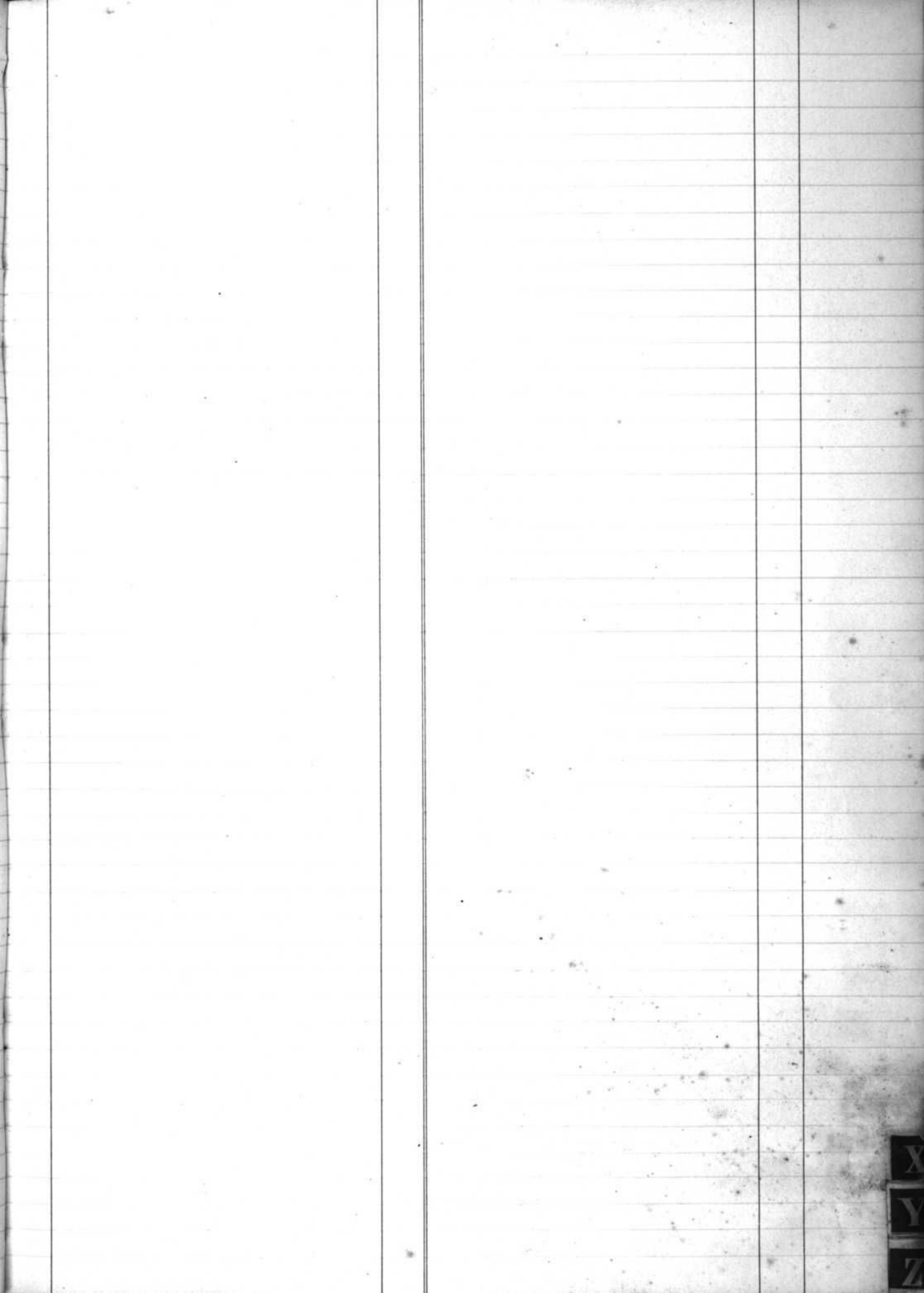
1911

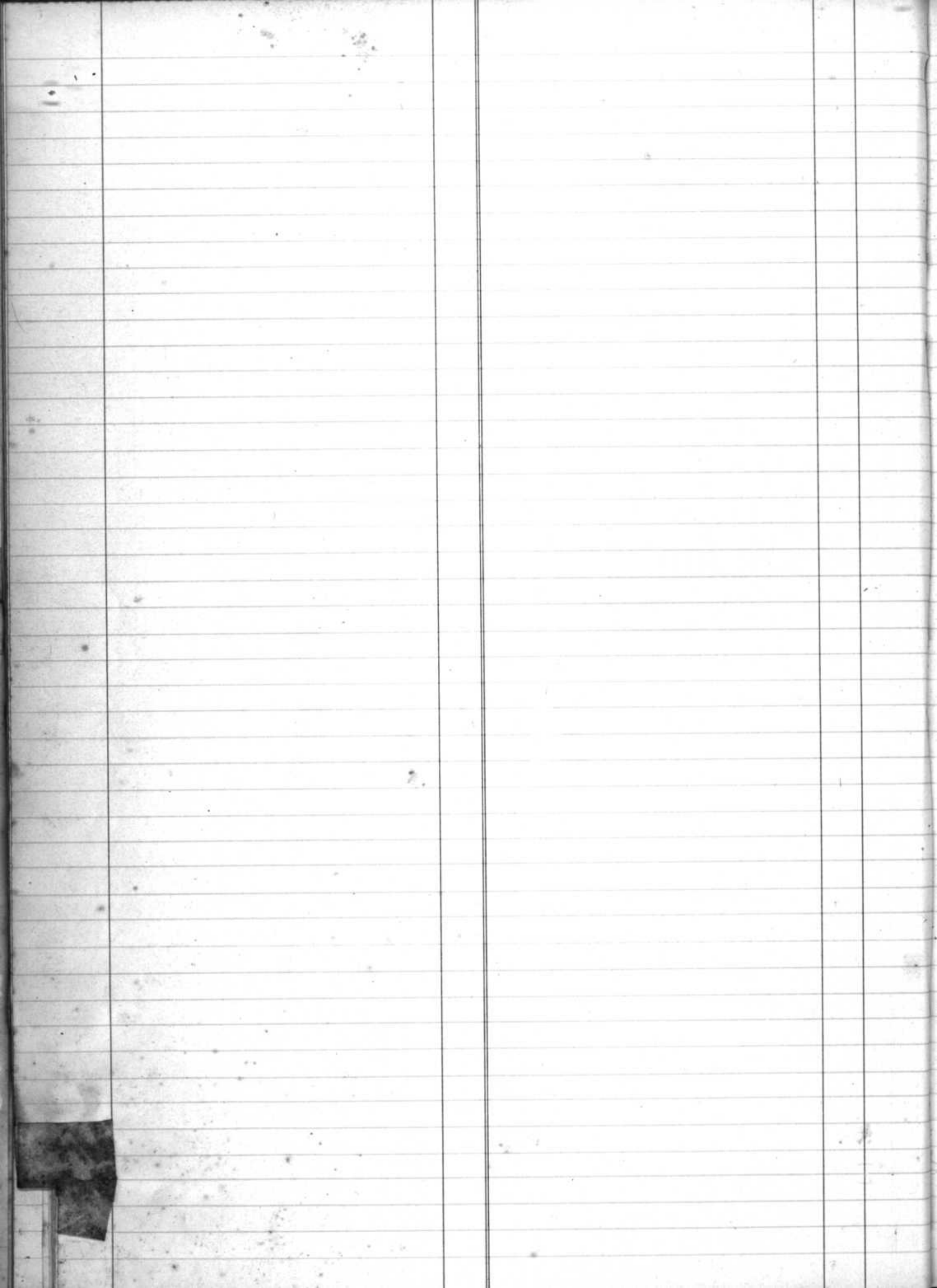
Vaqueux Jean Elie et Bherin Fanny Elisa de Couvaire 162

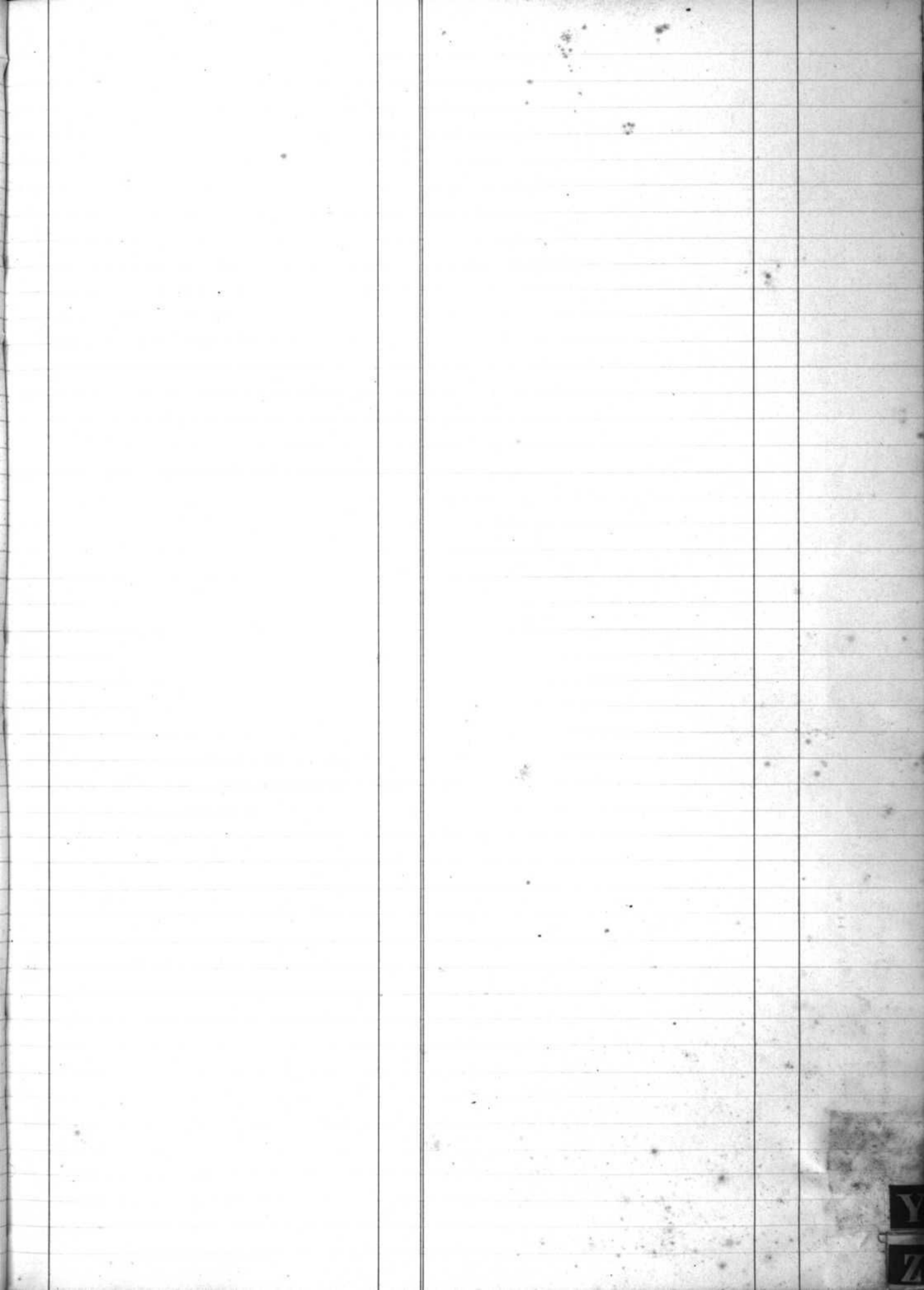
Veillon Jules Vincent et Bonazzini Nivest Maria de Bex 168

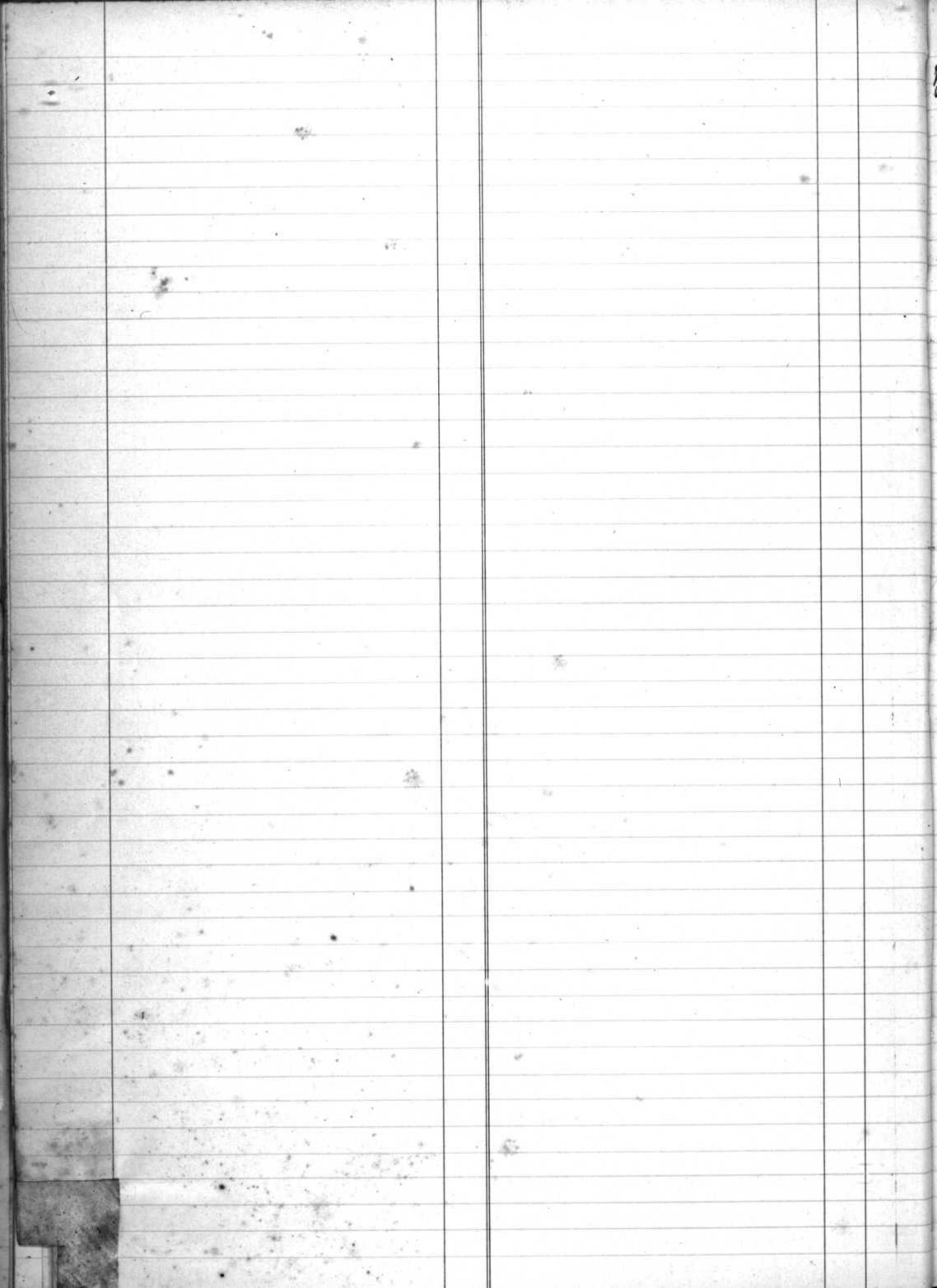
Vallotton Adrien Charles et Golaz Julia Louise de Vallorbe 182











1908

Journal Eugène Alfred et Coy Berthe Elisa de Gessenay

Page
84.

